

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

N^{os} 57, 58 — Années 1961-1962

L'activité de la Société :

L'assemblée générale 1962 — L'assemblée générale 1963
Deux articles de Maître Maurice FLOUQUET.
Sortie d'été 1962 et Sortie d'automne.

Etudes et Textes :

Amable AUBIN — Vienna Felix.
Joseph BATHES — La situation religieuse en pays viennois sous le Directoire.
Joseph CORTAZ — A propos d'une mosaïque romaine découverte à Vienne en septembre 1841.
Joseph CORTAZ — A propos du groupe « Les Enfants à l'oiseau » du Musée de Vienne.
Henri FRUTON et Joseph GARON — A propos de la Commission de Recherches des Amis de Vienne.
Armand CHAMPLONG — Rencontre avec les Anges musiciens et Orphée.
Pierre FRÉCON — Tutela et Pacatianus au Musée St-Pierre.
Henri FRUTON — Le Dieu au maillet.
Monuments, Immeubles, sites et objets mobiliers protégés ou classés.

V I E N N E

IMPRIMERIE TERNET-MARTIN

14, Quai Jean-Jaurès

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

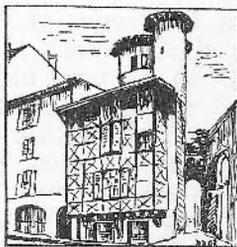
BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE



VIENNE
MÉMOIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES AMIS DE VIENNE

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

N^{os} 57, 58 — Années 1961-1962



VIENNE
IMPRIMERIE TERNST-MARTIN
14, Quai Jean-Jaurès

— 1964 —

ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 15 MARS 1962

Elle a eu lieu, en soirée, dans la salle de conférences de la Chambre de Commerce, sous la présidence de M. Charles Jaillet, président de la société.

A l'ouverture de la séance, ont été présentées les excuses de Mlle Germaine Gazet, de M. Gustave Silvestre et de M. Joannès Ruf. Parmi les membres présents étaient M. le Dr Maurice Chapis, maire de Vienne et conseiller général, M. Maurice Faure, président d'honneur de la société, et M. Armand Champlong, adjoint au maire, chargé des affaires culturelles et administrateur de la société.

A été évoquée la mémoire des membres de la société décédés depuis la précédente assemblée générale tenue le jeudi 16 mars 1961 : M. le Dr Cuny, M. Gustave Gonon, M. Victor Curtaud, M. Edouard Broduries, M. le Dr Dethès, Mme Abel Bonnier.

M. Prosper Gien, secrétaire général, en suppléance de M. Félix Jacob, trésorier, a présenté le compte-rendu financier.

Le président a exposé ensuite les activités de la société.

Sorties de printemps, le samedi 13 mai, à Saint-Antoine-en-Viennois et Marnans ; et d'automne, le samedi 7 octobre, dans le Vieux Lyon ; visite du quartier de Cuvrière et du Gauchon, crypte de St-Sévère, commanderie de Saint-Antoine, le samedi 15 avril ; conférence de M. Eugène Dyant sur un voyage au delà du « rideau de fer », le jeudi 9 novembre ; et celle de M. Raymond Vallentin du Cheylard sur les grandes voies de la civilisation, le jeudi 17 décembre, ainsi que l'inauguration de la plaque à Laurent Mourguet, le samedi 10 juin, ont été évoquées dans le compte-rendu. Cette dernière manifestation d'amitié lyonnaise et viennoise a beaucoup réjoui le secrétaire général Prosper Gien, natif de Lyon, qui, par son ouvrage intitulé « *La vie modeste et tourmentée de Laurent Mourguet* », paru en 1943, avait préparé cette heureuse initiative à l'élaboration de laquelle il prit la première place. Le grand Gaston Baty eut été, certainement, rempli de joie, lui qui écrivait en 1934, dans sa présentation des « pièces du répertoire lyonnais ancien, choisies, reconstituées », les belles phrases suivantes : « C'est à Vienne que Mourguet va chercher un demi-repos, en l'admirable petite ville plus saine que Lyon et déjà si provençale que ses peupliers ont l'air de cyprès un peu pâlis. Il y fonde naturellement un théâtre, rue Clémentine. Les lettres qu'il dicte pour

les siens témoignent de sa pauvreté fière, de sa sérénité, de sa droiture. Après une semaine de maladie, il meurt au matin du 30 décembre 1844. C'était un « saltimbanque », note l'acte de décès. Et Vienne qui s'enorgueillit d'avoir vu naître Ponsard, a oublié qu'elle eut l'honneur plus certain d'abriter la vieillesse de Laurent Mourguet ». Voici donc un oubli bien réparé. Constatation piquante : la plaque sur la maison natale de François Ponsard et la plaque sur la maison mortuaire de Laurent Mourguet sont à quelques dizaines de mètres l'une de l'autre. Il suffit de lever les yeux, ici et là, dans la vieille rue des Clercs.

La deuxième conférence avant l'assemblée générale fut donnée, le jeudi 8 février, par M. Henri Faure, avocat au barreau de Bourgoin, sur « la Poste à Vienne, du temps des diligences à nos jours ». Illustrée par la projection des « marques postales » des époques successives, elle a été jugée comme étant l'une des plus intéressantes depuis que « les 6 à 7 » ont été instaurés.

Le président a indiqué la collaboration apportée par la société au Syndicat d'initiative, devenu indépendant et dont le conseil d'administration est composé de membres désignés pour un tiers par le Conseil municipal, pour un tiers par la Chambre de Commerce et pour un tiers par la Société des Amis de Vienne. La présidence en a été confiée à M. Champlong, administrateur, et deux vice-présidences à MM. Jaillet et Michalon, président et vice-président de la société. Des dépliants touristiques étaient en préparation, écrits dans diverses langues : français, allemand, anglais, espagnol, italien, espéranto. Pour le samedi 29 avril, a été annoncée la tenue à Vienne de l'assemblée générale de la Fédération des Syndicats d'initiative du Dauphiné.

L'intérêt de l'Ecole des Guides, due à l'initiative heureuse de M. Champlong et dont M. Joseph Garon, secrétaire de la société, a été le professeur dévoué, a été rapporté, ainsi que la subvention offerte par la société au COMACO (Comité de manifestations en faveur du commerce local) destinée aux illuminations de la ville dans le mois de décembre, et la réception des jeunes Allemands et Anglais des échanges internationaux, sur la terrasse du Musée d'art chrétien, le 24 juillet.

Le président Jaillet a expliqué que, pour se conformer au vœu de M. le Maire Chapuis, une commission fut nommée, afin de dresser l'inventaire des choses dignes d'intérêt dans le quartier de Cuvière et du Gauchon. Cette commission comprenait trois membres du conseil d'administration de la société : Mlle Andrée Jacquet, MM. Joseph Batier et Joseph Garon, à qui MM. Henri Fruton et Geo de la Roche ont apporté une collaboration appréciée. Le rapport de cette commission auquel ont été annexés un dessin du genre architecte exécuté par M. Marcel Jac-

quet et des photographies de M. Jean Perriolat, membre fidèle de la société, a été remis à M. le Maire.

Le président a parlé ensuite des importants travaux en cours d'exécution à Saint-Maurice : nettoyage des nefs, réfection de la voûte, restauration d'un contrefort de la façade au dessus du portail méridional (le portail papal). Il a critiqué l'enlèvement du bas-relief Renaissance qui se trouvait entre le portail central et le portail septentrional, pour être entreposé, on ne sait pour combien de temps, avec d'autres pièces antiques de toutes les époques, sous le porche de l'ancienne église St-Pierre. Celle-là a souffert du transport et elle a laissé sur la façade de la primatiale une grande tache blanchâtre qui prouve bien que ce bas-relief y avait été placé il y a bien des siècles. M. Jaillet a lu la description qu'en avait faite Lucien Bégule : « Une curieuse sculpture en marbre blanc malheureusement très mutilée, semble défier l'ingéniosité des iconographes et des symbolistes. Une sirène au corps squameux saisit par la jambe un jeune enfant nu et semble chercher à le briser contre un rocher. Derrière elle, un autre enfant, debout sur une roche, attend le même sort. Le bas de l'échine du monstre est orné d'une tête fantastique aux oreilles pendantes et pourvue d'un long appendice nasal. Les arrachements des extrémités du bras et de la jambe gauche se distinguent dans la partie inférieure. Le fléau et les plateaux d'une balance fixés par des cordelettes, occupent le fond du sujet ».

Continuant le tour d'horizon des travaux réalisés dans l'année intéressant les amateurs des choses viennoises de jadis, le président a signalé, à St-André-le-Bas, l'heureuse restauration du charmant tableau représentant l'adoration des bergers, primitif de l'Ecole d'Avignon, qui a retrouvé sa fraîcheur originelle, et celle de deux grands chandeliers de bois du XVII^e siècle, provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Chef et transférés dans celle de Saint-André-le-Bas, lors de la fusion des deux abbayes, avec une cloche qui est encore dans le clocher. Un déplacement agréable a été effectué au Musée lapidaire qui a permis à « Tutela » de quitter l'ancienne chapelle de Poisieu pour venir trôner dans la nef où elle est mise bien davantage en valeur. Par ailleurs, des petits panneaux peints ont été posés sur certaines pièces importantes du même musée, tels que la mosaïque du châtimant de Lycurgue et le tombeau de l'archevêque Aymar, pour faciliter la compréhension des visiteurs. Ces deux initiatives de M. le conservateur Joannès Ruf doivent être louées.

Le président a parlé du bulletin de la société. Il était très en retard, certes, mais il n'était pas le seul dans ce cas. L'Académie delphinale, par exemple, venait de faire paraître le sien avec un retard encore plus grand. Les responsables du bulletin connu

sous le nom d'*Evocations* doivent en être félicités davantage encore, qui font paraître celui-ci avec une périodicité et une régularité remarquables. Ce bulletin contient souvent d'excellents articles d'histoire et d'archéologie viennoises. Et le président Jaillot de citer, dans l'avant-dernier numéro, « *Les clocheteurs des trépassés* » par M. le chanoine Pierre Cavard, membre d'honneur du conseil de la société ; et « *Un érudit viennois oublié : Dupiney de Vorepierre* », par M. Joseph Batier, membre du conseil ; et, dans le dernier numéro : « *La colonie juive à Vienne* », « sujet mystérieux », du même chanoine.

Le président en vint à la seconde partie de la réunion. Il présenta M. Amable Audin, maître imprimeur et directeur des fouilles archéologiques de Lyon et le remercia de sa venue parmi les Amis de Vienne. Il lui rappela leur première rencontre à l'imprimerie, lors d'une visite faite à son père avec qui il avait l'honneur et l'avantage de correspondre sur des sujets d'histoire, de bibliographie et de généalogie. C'était, alors, 3, rue Davout. C'est, maintenant, 3, rue Marius-Audin. La Ville de Lyon s'est honorée en donnant à la rue le nom de Marius Audin qui, avec Jean de Tournes et Sébastien Gryphe, constitue le trio des plus grands imprimeurs lyonnais.

Pour servir d'avant-propos à la conférence de M. Amable Audin, M. Charles Jaillot a ouvert la plaquette intitulée « *La triple gloire de Lyon* ». Elle porte, en page liminaire, ces quelques lignes : « Allocution prononcée le 29 juin 1946 au théâtre antique de Fourvière par le président Edouard Herriot, maire de Lyon », et, en dernière page, ces autres quelques lignes : « Cette plaquette imprimée par M. Audin de Lyon a été achevée le 11 octobre 1946 ». Le présentateur avait pensé que la conférence, annoncée avec le titre *Lugdunum inconnu*, se devait d'être introduite par un autre que « le Français moyen », et que la personnalité à qui revient la paternité de cette expression qui fit florès, il y a quelques années, esprit brillant s'il en fut, convenait parfaitement, d'autant plus que son allocution avait été publiée sortie des presses audiniennes.

« Citoyens », avait prononcé Edouard Herriot. « Dans onze années, Lyon fêtera le deux millième anniversaire de sa naissance. En 1957, ou 1958, il y aura vingt siècles que le proconsul Munatius Plancus créa, sur la colline qui domine ce théâtre, avec des familles chassées de Vienne, la colonie d'où Lyon est sorti ». Plus loin, l'orateur avait parlé de « l'insurrection du légat Julius Vindex que soutient Vienne et qui, d'accord avec les principaux chefs gaulois, veut imposer Galba. C'est un moment critique dans l'histoire de la Gaule. Vienne et Lyon entrent en lutte ouverte. L'échec de Vindex est suivi d'une sorte de guerre civile. Les Lyonnais prennent parti pour Vitellius qui, devenu

empereur, fait dans cette ville une entrée solennelle... ». Beaucoup plus loin encore, l'académicien avait parlé des martyrs de l'an 177 sous l'empereur philosophe Marc Aurèle, et cité, avec « Pothin, l'évêque nonagénaire », « Attale, le riche grec de Pergame, Alexandre, le médecin », « et Maturus, et le jeune Ponticus, dans ses quinze ans, et l'ascète Alcibiade et beaucoup d'autres » et Blandine, « Sanctus, diacre de Vienne ». Enfin, le maire de Lyon en était arrivé à la péroraison : « Ainsi, avait-il proclamé, « dans l'espace de deux siècles qui limite cette ébauche, notre Lyon aura été tout ensemble, une colonne de l'Empire romain, la cellule initiale de la patrie française et l'un des foyers les plus ardents du Christianisme. Que veut-on de plus glorieux ? Il y a des villes courtisanes qui se donnent au passant, à la manière de Corinthe. Il y en a d'autres, comme celle-ci, dont la force est faite de labeur et de méditation. Michelet l'a bien vu et bien dit en son volume si peu lu du *Banquet*. De telles cités ne livrent leur âme secrète qu'à une recherche attentive. Mes chers concitoyens, si j'ai ordonné ces fouilles, il y a une dizaine d'années, c'est pour vous révéler à vous même votre propre grandeur... ». Le maire de Lyon s'était adressé aux Lyonnais. Le Lyonnais le plus qualifié venait parler aux Amis de Vienne, — depuis vingt siècles réconciliée avec Lyon, — du résultat de ces fouilles et de la grandeur lyonnaise à l'époque gallo-romaine. Leur président l'invita à le faire.

CONFERENCE DE M. AMABLE AUDIN

M. Audin fait le point des découvertes faites à Lyon depuis 1958, année du bimillénaire de la ville. Ces découvertes, non seulement nous révèlent le Lyon de l'apogée, celui des II^e et III^e siècles, donc le Lyon des martyrs, mais, par l'établissement d'une stratigraphie précise, nous donnent une idée assez nette des horizons qui précéderent ce Lyon d'Hudrien. Des lumières sont ainsi données sur la ville d'Auguste, et, dans une certaine mesure, sur celle de Plancus.

Ainsi, en ce qui concerne le théâtre, sommes-nous informés que l'édifice fut construit par Auguste, quelque quinze ans avant l'ère chrétienne, lorsque l'empereur s'établit à Lyon pour faire, de la modeste colonie de Plancus, la capitale des Gaules. Là où existait une petite place qui servait de forum à la colonie, il érigea le premier théâtre. Un forum plus monumental fut alors établi à Fourvière à l'emplacement du sanctuaire gaulois de Lug. Un nouveau sanctuaire celtique, l'illustre temple de Rome et d'Auguste, était aménagé dans le même temps à mi-pente de la colline de la Croix-Rousse.

A cette époque, le plateau de la Sarra était pratiquement inutilisé. Mal approvisionné en eau par de simples puits dont la profondeur excessive rendait le creusement difficile, il était simplement occupé par quelques ateliers d'artisans. Il fallut attendre les grands travaux d'Hadrien pour que la construction du monumental aqueduc du Gier vint apporter la vie à ce plateau. Une ville fort luxueuse fleurit à la Sarra. Au centre, fut construit un nouveau forum, le Forum Novum, dont le nom même nous enseigne que le nom de Forum Vetus donné à celui de Fourvière est une création romaine, et non médiévale.

Pour terminer, M. Audin précise que les travaux de dégagement de l'amphithéâtre se poursuivent et que, dans peu d'années, reparaitra l'arène où périrent les chrétiens de Vienne et de Lyon.

Communiqué par M. Audin.

Cette très intéressante conférence a été illustrée de photographies dont Mlle Elisabeth Jossier, vice-présidente de la société, a bien voulu assurer la projection sur l'écran, notamment celle des tables de pierre mises à jour au fond d'un puits sur lesquelles est gravée une inscription précieuse pour l'histoire de l'amphithéâtre lyonnais, celle du modèle réduit d'une des deux Victoires en bronze doré de l'autel monumental de Rome et d'Auguste, et celle de la palme de l'une de ces Victoires, de même métal, récemment découverte.

Après que le président l'eût vivement félicité, M. Amable Audin a été remercié par les chaleureux applaudissements de l'assistance, qui fut captivée par ce remarquable exposé.

Ch. J.

**RAPPORTS présentés par M. Charles JAILLET, président,
à l'Assemblée générale du jeudi 14 mars 1963**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Amis de Vienne,

Une fois de plus, nous tenons ici notre assemblée générale annuelle. C'est pour nous l'occasion agréable de remercier à nouveau la Chambre de Commerce qui, depuis tant d'années, accueille, de si aimable et de si intéressante façon pour nos finances, non seulement les réunions de notre conseil d'administration, mais aussi nos « 6 à 7 mensuels » et encore nos assemblées générales. M. Raoul Bonnet, président de la Chambre, obligé de se rendre à Paris, s'est excusé de ne pouvoir être des nôtres, ce soir. Nous regrettons vivement son absence, mais nous savons que les échos de l'expression de notre gratitude sauront l'atteindre par le canal de M. Chatain, le si aimable secrétaire général de la Chambre, à qui va, comme il se doit, une part notable de cette gratitude.

Nous avons reçu les excuses de nos sociétaires empêchés : Mme Renée Peyaud, Mlle Normand, Mlle Suzanne Jaillet, M. Abert, premier adjoint, M. Cottaz, M. Jean Eynaud, président du groupement des artistes viennois, M. Lagnier, M. André Michel, M. Pastier, M. Roland d'Arcine, M. Antoine Silvestre, M. Gustave Silvestre, président du Tribunal de Commerce, M. André Thomas, M. le Dr Saunier.

Parmi les absents se trouve un de nos vice-présidents, le doyen de notre Conseil d'administration, M. Pierre Frécon. La raison qui le retient chez lui, ce soir, a bouleversé la ville entière, il y a quatre jours. La mort tragique de son petit-fils a attiré sur lui et les siens si éprouvés des sentiments de condoléances qui ont revêtu une qualité rarement atteinte. Avec infiniment de tristesse, ses amis de la Société, par la faible voix de leur président, lui en renouvellent l'expression très émue.

Et puisque nous en sommes à la nécrologie de notre société, évoquons, dès maintenant, la mémoire de ceux des nôtres qui sont partis depuis la précédente assemblée générale : M. Edouard

Philipon, M. Henri Rondet, et, tout dernièrement, Mme Gironde, une fidèle participante à nos réunions et à nos sorties, tous trois Viennois ; et M. Robert Poidebard, membre perpétuel, qui était Lyonnais et personnalité lyonnaise (il fut, il y a quelques années, président de l'Académie de Lyon (1)). Il était le beau-frère de M. Emmanuel Jullien de Pommerol, notre distingué et assidu membre. M. Robert Poidebard était venu, le 8 mai 1954 — plusieurs d'entre nous s'en souviennent — meubler notre « 6 à 7 mensuel », appelé par l'amitié du président Maurice Faure, à laquelle il avait répondu avec autant de bonne grâce que d'érudition. Il nous avait parlé de la famille de Villars qui tint tant de place dans l'histoire de Vienne. Songeons-y : cinq archevêques se succédant, d'oncle à neveu, pendant 117 ans, depuis la fin du XVI^e siècle, sur le trône des pontifes viennois, et des abbesses à l'abbaye royale de Saint-André-le-Haut.

Nous renouvelons aux familles des défunts l'expression de notre sympathie et l'assurance de la pérennité de notre souvenir.

Jouant, ce soir, les maîtres Jacques, votre président vous présente, maintenant, le compte rendu financier de l'année 1962, que notre trésorier, M. Jacob, fatigué, n'a pu vous présenter lui-même.

BILAN ANNEE 1962

ACTIF :

En caisse au 31-12-61	2.816,80
Cotisations	1.185
Subvention Ville de Vienne	250
Intérêt sur compte banque	14,71
Sortie d'été	180
Sortie d'automne	139
	<hr/>
	4.585,51

(1) L'auteur de ce rapport a fait une confusion : ce fut de la Société des Bibliophiles lyonnais dont M. Poidebard garda la présidence pendant de nombreuses années. De l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, il fut « membre émérite ». Il était aussi le beau-frère de S. Em. le Cardinal André Jullien, sacré archevêque par S.S. le Pape Jean XXIII le 19 avril 1962 et décédé à Rome, âgé de 81 ans, dans la nuit du 10 au 11 janvier 1964, peu après le sensationnel pèlerinage en Terre Sainte de S.S. le Pape Paul VI.

PASSIF :

Frais Bulletin (Imprimerie Ternet)	2.700
Frais réception Jeunes des Echanges Internationaux :	
Facture Chetail	105
— Michaud	77
— Buyat	18,80
	200,80
Frais reportage - sortie. Photographie (fact.)	45
Frais encaissement cotisations	114,50
Frais divers	105,94
Sortie d'été	138
Sortie d'automne	299
Frais C. C. P.	5
En caisse an 31-12-62	977,27
	<hr/>
	4.585,51
	<hr/> <hr/>

Maintenant, il s'agit, chers sociétaires, pour votre président, de vous présenter le rapport moral.

Il convient, en débutant, de revenir sur le deuil qui a frappé notre société en la personne de son très aimé président d'honneur M. Maurice Faure (2).

Il y a une année, lors de la précédente assemblée générale, tenue le 15 mars — déjà un jeudi, le jeudi étant le jour consacré par l'usage pour les Amis de Vienne —, il était ici, à quelques pas de cette table, au premier rang, attentif comme s'il eût beaucoup à apprendre, ayant à sa gauche notre administrateur M. Cottaz. Pendant près de quarante années, il avait occupé la place de celui qui vous parle en ce moment. Nous aurions désiré qu'il l'occupât de nombreuses années encore. Vous savez que les académies ont leur secrétaire perpétuel. Notre société, qui n'est pas une académie, mais qui en fait figure, quand même, dans un certain sens, aspirait à voir en lui son président perpétuel. Il ne le voulut pas. Quand, il y a quatre ans, le jeudi 12 mars 1959, il prononça l'allocution d'usage, il était déjà démissionnaire, mais cette démission ne fut rendue publique qu'après l'assemblée générale. Jusqu'au bout, il avait rempli son devoir, complètement. Dans l'honorariat, il servit encore la société, et d'une façon stupéfiante et magnifique, présent à nos réunions du Conseil d'administration, présent à nos « 6 à 7 » qu'il avait animés avec un bonheur qui n'a jamais été retrouvé et qui ne sera jamais retrouvé, hélas !, présent à nos sorties d'été et d'automne. Présent, donc, mais pas seulement de corps : d'esprit, donnant ici un

(2) L'éloge funèbre du président Maurice Faure fut prononcé, la première fois, par l'auteur de ce rapport, à l'ouverture de la réunion du 8 novembre 1962.

conseil, là une suggestion, ailleurs peu ou prou de cette science archéologique et historique qu'il avait acquise en quelque soixante ou même septante années et qu'il savait communiquer aux autres avec un sens de l'à propos et du savoir faire qui n'appartenait qu'à lui seul, donnant partout le témoignage d'une richesse d'esprit et de cœur d'une rareté incomparable et que les ans n'avaient pas diminuée. Lors de la sortie d'été du dimanche 1^{er} juillet qui avait eu lieu dans la partie montagneuse du département de la Drôme, en cette journée où « le temps clair et agréable avait été fidèle à la société » — je cite ses propres propos —, il avait parlé dans l'église de Léoncel, « rare exemple dans nos régions de l'architecture cistercienne. Des particularités y avaient permis de se souvenir de Saint-André-le-Bas et de Saint-Maurice. « Il faut, écrivait-il au lendemain de cette sortie (3), il faut que les Amis de Vienne retrouvent partout un peu de leur ville ». Ajoutons : comment les Amis de Vienne l'aurait-il retrouvé, si le plus connaisseur d'entre eux, n'avait pas provoqué cette découverte ?

Lors de la sortie d'automne, le samedi 29 septembre, à laquelle il participa avec une satisfaction qu'il se plut à faire connaître, il eut le mot suivant qui mérite d'être rapporté, car c'est le témoignage probant de l'intérêt majeur qu'il portait à notre société. Comme le président annonçait — c'était sur le porche de l'église de Chantemerle-les-Blés — que le bulletin venait de sortir des presses et allait être distribué, il souffla, pour enchaîner : « aux sociétaires à jour de cotisation ». Ainsi voyait-on, une fois de plus, se faire jour ce pragmatisme qui, allié au savoir, est générateur d'œuvres fécondes et durables.

Ce fut sa dernière manifestation publique, comme « Ami de Vienne ». 19 jours plus tard, il nous quittait, brusquement. Or, ce fut un jeudi, en fin d'après-midi, en un jour, en une heure, où, pendant tant et tant d'années, il avait donné le meilleur de lui-même à sa chère société. Quelle coïncidence, et combien émouvante !, ne trouvez-vous pas ?

Deux mois plus tard, mourait, à son tour, un homme — à deux ans près, son contemporain —, avocat comme lui, grand président comme lui : le président René Coty. N'avez-vous pas été frappés, comme celui qui vous parle, par la ressemblance, et n'avez-vous pas remarqué que ce qui fut dit pour le président René Coty aurait pu être parfaitement dit pour le président Maurice Faure ? « Il est parti, prononça Mgr Martin, archevêque de Rouen, il est parti très vite, sans grandes souffrances, sans déclin, sans déchéance : c'est une grâce ». « En rappelant, pro-

(3) Sous le voile de l'anonyme, dans « L'Echo-La Liberté ».

clamait quelques instants après le Président de la République, en rappelant ce que fut la personnalité de René Coty, comment ne pas évoquer cette pensée de La Bruyère : « *La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau : elles lui donnent force et relief ?* ».

On entend souvent dire que personne n'est irremplaçable. Si cet aphorisme est exact, d'une façon générale, nous pouvons affirmer que le président Maurice Faure constitue la plus lumineuse des exceptions. On succède à un Maurice Faure ; on ne le remplace pas. On peut essayer de maintenir son œuvre, mais ce n'est là qu'un espoir. Il faut bien convenir que la tâche est difficile. Le vivace souvenir, le vivant souvenir de ses exemples peut seul guider nos pas pour continuer les sillons qu'il traça toujours avec tant de rectitude et tant de vigueur.

Il nous a quittés exactement deux mois après le troisième centenaire de la mort de Pascal (19 août 1662), de ce Pascal dont il avait dit, lors de l'assemblée générale du 10 avril 1953, — il y a donc dix ans : « Blaise Pascal, celui dont « les pensées » nous dominant tous de très haut, et qui reste réconfort, conseiller en bien des occasions, et toujours émouvant dans son « Mystère de Jésus » ; et sept mois après le troisième centenaire aussi de la mort de Pierre de Boissat (20 mars 1662), de Pierre de Boissat dont il nous avait parlé au « 6 à 7 mensuel » de janvier 1958, en évoquant la mémoire des Viennois qui furent de l'Institut, attendu que Boissat fut un des tout premiers membres de l'Académie française. Boissat était surnommé « L'Esprit ». Que voici un surnom qui eût bien convenu à son biographe, n'est-il pas vrai ?

Cet esprit, dont il avait à revendre, si vous permettez cette expression, que de fois n'en avons-nous pas goûté, avec bonheur et profit, tout le sel ! C'était non seulement dans ses paroles, dans ses propos oraux, mais encore dans ses textes écrits, dans ses livres, dans ses moindres articles, tous marqués de ce sceau ou de ce cachet qui, comme tout sceau ou tout cachet, n'appartenaient qu'à lui seul, qu'on le retrouvait.

Notre prochain bulletin dira plus longuement et avec beaucoup plus de détails ce que fut l'œuvre féconde et durable de notre cher grand ami (4). Ce soir, bornons-nous, — il le faut bien, — à citer deux articles qu'il confia à la feuille locale « *Vienne-Journal* », à deux mois d'intervalle, peu avant sa mort : le premier à la suite de l'étude de M. Bernard Clavel parue dans le numéro de mai du « *Jardin des Arts* », le second publié, dans le numéro du 19 août du journal sous le titre « *Saint-André-le-Bas en juillet 1962* » (5).

(4) La notice biographique prévue ne paraîtra que dans le bulletin suivant qui sera celui du soixantième anniversaire de la Société. Elle y sera bien à sa place.

(5) Ces deux articles sont reproduits en annexe de ce rapport.

Dans le premier article, notre président d'honneur, tout en soulignant combien était grand l'intérêt de la douzaine de pages consacrées à « *Vienne* » par M. Bernard Clavel, avec notamment de saisissantes photographies de nos monuments et de quelques-uns de leurs détails, et tout en louant certaines expressions de langage fort expressives, avait relevé plusieurs erreurs communes à beaucoup d'écrivains qui ne voient Vienne qu'en passant. Comment l'auteur avait-il pu écrire : « Vienne immobile à côté de l'eau qui court » et, plus loin, « Vienne paraît assoupie » — « Vienne est riche mais tout y est désordre ». Encore : « Cette cité qui eût pu être, selon le mot de Georges Pillement, « notre ville romaine par excellence » semble n'avoir jamais pris vraiment conscience de sa richesse. Une partie de ses trésors ont été éparpillés dans les musées d'autres villes ; ce qui demeure est à demi caché » ? Un Maurice Faure, si vivant, si dynamique, si amoureux de sa ville natale, et, par ailleurs, si connaisseur, si conscient de la richesse de celle-ci, ne pouvait pas admettre un tel jugement et il ne pouvait pas ne pas faire sentir sa réprobation.

Dans le second article, notre cher président voulut dire, cette fois encore, ce qu'il pensait et ce que pensaient avec lui d'autres Viennois, à propos des travaux récemment entrepris et réalisés dans l'antique église de St-André-le-Bas. Il le fit avec sa manière à lui, dans laquelle le ton souvent humoristique laissait, quand-même, percer et jaillir l'amertume résultant de certaines transformations, de certaines disparitions. Si des flèches furent décochées, c'est qu'elles venaient d'un défenseur de la cité dont la main était toujours très sûre, en dépit de son âge. Certaines personnes ont pu s'étonner d'une telle attitude. Il faut comprendre : St-André-le-Bas était, pour Maurice Faure, non seulement l'église de son baptême, mais celle de la majeure partie de sa jeunesse, l'église de la paroisse de sa famille. Il avait contribué, par ses efforts et ses connaissances archéologiques, en collaboration avec Jules Formigé et Paul Bresse, à la dégager, à la restaurer, à l'embellir. Comment, quelque trente ans après, un homme d'une telle trempe aurait-il pu laisser faire sans réagir ?

Non pas que tout soit à blâmer dans ce qui a été réalisé, et c'est bien ce qui ressort de l'article en question. Mais il est une action qui a été faite et qui est une mauvaise action, il faut bien le dire, quelle que soit la peine qu'en ait celui qui le prétend à la suite de celui qui fut son maître. Il s'agit de l'enlèvement de la grande toile de Jacques Pilliard : « *Le martyre de St André et son apothéose* ». C'était — ou, plus exactement, c'est — le bien de la ville, qui avait été réalisé pour la ville, et, ce qui plus est, par un Viennois, un Viennois grand de cœur et d'esprit. Qu'on lise, pour s'en convaincre, le gros livre que lui consacrèrent, peu après sa mort, en 1898, notre ancien président Jules Bouvier et son cousin germain, l'abbé Claude Bouvier. Ces considérations commandaient le respect. Hélas ! il n'en a rien été. Si, tout bien

pesé, on avait estimé que le tableau ne pouvait plus rester à la place où il se trouvait depuis plus de cent ans, n'aurait-on pas pu lui trouver un autre emplacement, dans l'église même, au mur de la tribune, par exemple ? Ses grandes dimensions l'excluaient, sans doute, de trouver refuge dans l'église St-Martin où la souriante bonne volonté de M. l'abbé Peyrin, le distingué curé de la paroisse, a su si bien accueillir plusieurs tableaux provenant de la Primatiale St-Maurice (6). Quand-même, cette œuvre monumentale méritait mieux que le sort qui lui a été réservé, nous ne savons pas, d'ailleurs, dans quel local. La municipalité de 1842 avait nommé une commission présidée par Mermet — le célèbre Mermet, l'historien, celui de la rue —, pour choisir le sujet et l'emplacement du tableau, et, entre St-Maurice et St-André-le-Bas,

(6) Parmi les quatre tableaux ayant quitté les chapelles latérales de St-Maurice pour les nefs latérales de St-Martin, nous pouvons citer celui qui représente S. Louis, roi de France, se détachant sur un fond mosaïqué d'or. Il est l'œuvre d'Antoine Dangon, né à Lyon le 17 mai 1835, marié à Vienne, le 14 mai 1872, avec Reine Peiron (parmi les témoins : François Achille Napoléon, baron Raverat, « littérateur »), par ce mariage allié aux Magdinié et, par eux, aux Claude Jacquet. Nous tenons le renseignement de l'un des trois fils de cet artiste amateur, Henri Dangon, lui-même artiste amateur dans le genre humoriste, Parisien, décédé, il y a quelques années plus que septuagénaire. La sœur de ce dernier, Mlle Jeanne Dangon, artiste professionnelle à Paris, des-sina, il y a quelque trente ans, la marque d'imprimeur des Blanchard frères qui, depuis, a été placée sur tant de bons livres viennois. Disons, en passant, toujours pour la « petite histoire » de Vienne, que la marque de l'imprimeur de ce bulletin, M. Georges Ternet-Martin, placée, elle aussi, sur nombre de publications viennoises, fut composée, sous ses prédécesseurs Ogeret et Martin, sur un croquis d'Humbert de Terrebasse, historien, bibliophile et bibliographe bien connu, décédé en 1927.

Un cinquième tableau, maintenant dans le déambulatoire de St-Martin, fut, au temps de de M. le Chanoine Jullien, un des ornements de la pièce qui était alors le grand salon de la cure de St-Maurice. C'était un cadeau de Mme Villeneuve, veuve de M. Jules Villeneuve, associé, à la fin du siècle dernier, à M. Henry Jacquet dans la fabrique de feutres de la rue Vimaine qui fut si prospère sous les fils de ce dernier. Mme Villeneuve, qui possédait une maison de campagne à Ste-Colombe-lès-Vienne, avait donné à la cure de cette paroisse un autre grand tableau représentant le martyr des Saints Innocents. Il resta de nombreuses années accroché au revers de la façade de l'église de Ste-Colombe. Il l'a quittée lors des restaurations récentes et n'y est pas revenu, fort heureusement, car il était très laid. Le tableau offert à la cure de St-Maurice est une copie, d'ailleurs médiocre, de l'œuvre de Rubens, conservée au Musée du Louvre, intitulée : « Thomyris faisant plonger dans un bain de sang la tête de Cyrus ». Par suite d'une méprise amusante, ce tableau profane a été placé en l'église St-Martin parce qu'on a cru qu'il représentait la décollation de S. Jean-Baptiste.

c'est cette dernière église qui avait été choisie, avec l'emplacement situé sous l'un des arcs des murs de la nef, d'où la forme que l'artiste avait donnée à son œuvre. Une délibération du Conseil municipal, le 1^{er} août 1842, avait adopté la décision de la commission (7). Pilliard travailla dix ans à l'exécution de son œuvre qui figura avec honneur au Salon de Paris en 1853. « Cette peinture, a précisé Maurice Faure, était dans la manière d'Ingres ». On sait que ce peintre célèbre fut le maître de Pilliard à Rome. Imaginerait-on que le chef-d'œuvre d'Ingres « *Le martyr de Saint Symphorien* », qui est un des titres de gloire de l'illustre cathédrale St-Lazare d'Autun qui en possède, — c'est de toute évidence, — beaucoup d'autres et bien au delà de notre église viennoise, puisse être, un jour, chassé de ce haut-lieu ? (8).

(7) La genèse de cette œuvre monumentale est racontée en détail dans l'ouvrage cité de Jules et Claude Bouvier : *Le peintre Jacques Pilliard (1811-1898)*, pp. 49 et 50.

L'auteur de ce rapport a la bonne fortune de posséder la maquette originale de ce grand tableau offert à leur nièce à la mode de Bretagne Marie Jacquet, comme cadeau de noces, en 1927, par l'abbé Henri Bouvier, professeur à l'Institution Robin et aumônier du pensionnat N.-D. de Bon-Accueil, et sa sœur Valérie Bouvier, directrice de ce second établissement d'enseignement secondaire libre, frère et sœur de l'abbé Claude Bouvier. Cette maquette a figuré dans plusieurs expositions rétrospectives viennoises. On y voit, bien entendu, le sujet du tableau, mais on y remarque aussi son cadre original, c'est-à-dire l'arc roman de l'église soutenu par les deux pilastres cannelés avec leurs chapiteaux à feuilles d'acanthé. On sait que, primitivement, l'œuvre fut placée à gauche en regardant l'abside où elle était parfaitement éclairée, et que, sous prétexte de remettre au jour une fenêtre postérieure de plusieurs siècles à l'édifice, fenêtre qui, en toute objectivité, est sans aucun intérêt, ni artistique, ni pratique et fait l'effet d'une cicatrice enlaidissante sur un beau visage, elle fut transportée, il y a plus de trente ans et mise en face à droite où elle était sous un moins bon éclairage. En août 1944, lors de la destruction du pont-neuf en construction, par les troupes allemandes en retraite, certains éclats des vitraux de l'église avaient commis quelques écorchures à la peinture du tableau, mais sans gravité.

Les érudits et hommes de bon goût qu'étaient Jules et Claude Bouvier ont écrit les lignes suivantes à propos du « Martyre de S. André et son apothéose » : « Les tons du coloris sont doux, la peinture ne troue pas la muraille et ressort admirablement dans le cadre architectural, si rare de style, qui l'entoure et le fait encore valoir ». (o.c., p. 49).

(8) Au cours d'un voyage, passant par Autun, le 20 avril suivant ce rapport, son auteur a voulu vérifier la présence du chef-d'œuvre d'Ingres dans la cathédrale St-Lazare. Il a lu, avec un vif intérêt, placée sur le mur de la chapelle qu'il orne, une notice manuscrite qui commence ainsi : « Tableau de J. Dominique Ingres. Martyre de S. Symphorien, tué à Autun sous l'occupation

Aurions-nous eu un article intitulé « St-Maurice en octobre (ou novembre) 1962 » ? c'est bien probable, car le président Maurice Faure, qui connaissait mieux que personne la Primatiale et savait mieux que personne en faire apprécier les détails, soulignant les apports successifs de ceux qui nous ont précédés, chacun selon les goûts de son siècle, de son époque, constituant, en définitive, un ensemble qui fait que St-Maurice est un monument extraordinaire de continuité et de diversité dans un même immortel amour, notre président, donc, aurait dit ce qu'il estimait de son devoir de dire des récents travaux exécutés à St-Maurice, de ces travaux qui ont tant traîné dans ce qu'ils ont apporté de bon, disons même d'excellent, et qui sont allés si vite dans ce qu'ils ont apporté de fâcheux. Car, pour plusieurs d'entre nous, à l'égal du tableau de Pilliard, c'est un véritable deuil que la disparition du décor de la chapelle de la Sainte Vierge. C'était un admirable apport de ce qu'on appelle « le Grand Siècle » : le XVII^e. Ce qui est particulièrement attristant et déroutant, c'est qu'il avait été convenu, — nous en avons l'assurance de M. le curé de St-Maurice, le chanoine Gavot, dont on sait tout le zèle et tout le dévouement persévérant et amoureux qu'il a pour « son » église, ce dont nous devons le féliciter et le remercier chaleureusement, — c'est qu'il avait été convenu par la direction des Monuments historiques, que le caractère si particulier de la chapelle serait conservé. M. le curé de St-Maurice fut absent pendant quelques semaines. A son retour, le sacrilège était consommé ou avancé à un point tel qu'il n'y avait plus qu'à laisser s'achever le désastre (9). Vous connaissez le dicton populaire : « Mal fait n'a jamais

romaine. — Avec le recul du temps, Ingres reprend la place qu'il mérite dans l'art français. Son chef-d'œuvre n'est pas un monument exotique dans une cathédrale du XII^e siècle... ». Ce jugement ne donne-t-il pas l'impression d'être une réponse défensive à une menace d'enlèvement sous prétexte de faute contre l'uniformité de style, principe qu'on pourrait croire suranné et aboli ? La chapelle voisine de celle qui contient le tableau est éclairée par un vitrail du XVI^e siècle représentant l'arbre de Jessé ; et c'est très bien ainsi. La notice en question se termine par cette ligne relative au chef-d'œuvre d'Ingres : « Si nul n'est tenu de l'aimer, chacun se doit de l'admirer ». Que voici un conseil qui aurait bien pu être appliqué à l'œuvre de Pilliard ! C'est dommage que tant de nos contemporains, même parmi les gens de bon goût, soient atteints de myopie intellectuelle !

(9) Il faut encore déplorer la destruction de la barrière de marbre qui fermait la chapelle de S. Clair et qui étaient ornée de deux médaillons ronds, l'un à gauche, l'autre à droite de la porte médiane, renfermant les clefs de S. Pierre placées en sautoir comme dans armes du Saint-Siège, barrière qui provenait, selon toute vraisemblance, datant du XVIII^e siècle, de l'ancienne église abbatiale de St-Pierre-hors la-porte de notre ville. (A ce sujet, voir l'article de l'auteur du présent rapport paru dans le Bulletin paroiss-

trouvé son maître ». Nous ne saurons jamais qui donna l'ordre du massacre. On nous a dit : « Il fallait empêcher cela, vous, les Amis de Vienne ». Comment aurions-nous pu le faire, alors que nous avons été mis, une fois de plus, devant le fait accompli ? Nous ne sommes pas des surveillants de travaux. Ce que nous voudrions, c'est être considérés comme des conseillers, des collaborateurs, des amis. C'est notre rôle, c'est notre raison d'être, notre raison d'agir. Encore faudrait-il qu'on nous en donnât les moyens. Dans son vigoureux article indiqué plus haut, le président Maurice Faure, citant le Cardinal Salièges, « hardi et peu conformiste », écrivait : « Quand on ne sait pas, on ne sait pas. Et quand on ne sait pas, on se tait ». Et le grand défenseur du patrimoine viennois d'ajouter : « Les Viennois ne se taisent pas, eux qui savent ».

Les erreurs — qui prennent, souvent, la figure de fautes — de ceux qu'on peut appeler « les officiels », elles ont été, hélas ! de tous les temps. Notre bulletin, dont la publication est, certai-

sial de St-Maurice, n° de juillet-août 1959, sous le titre : « A propos du couronnement de S.S. le Pape Jean XXIII ». (Sur le blason placé au tympan de l'ancienne porte latérale Nord de cette église abbatiale servant d'entrée au Musée Lapidaire, on voit, malgré les meurtrissures iconoclastes, les mêmes deux clefs en sautoir).

Les fâcheuses destructions commises aux seconde et troisième chapelles avant le passage du collatéral nord ont eu un précédent fameux, trois siècles et demi plus tôt, mentionné dans les annales de la primatiale. En la première et unique chapelle avant le passage du collatéral sud, actuellement sous le vocable des saintes Catherine, Madeleine et Marthe après l'avoir été jadis sous celui du saint viennois bien connu S. Sévère, avait été élevé un fastueux tombeau à l'archevêque Jean de Norry (1423-1438). Un peu plus d'un siècle et demi après, le chapitre, en l'absence de l'archevêque Jérôme de Villars (1598-1626), le fit démolir, afin d'utiliser ses marbres pour la restauration du jubé qui séparait, en ce temps-là, le chœur de la nef principale, mis à mal pendant les guerres de religion. A son retour, l'archevêque fut fort mécontent. Voici ce qu'écrivit, « près de trois vingt ans (c'est-à-dire près de soixante ans) après » l'événement, l'historien Nicolas Chorier : « Le grand Jérôme de Villars, qui était alors à Paris, en témoigna à son retour un sensible déplaisir et ne put s'empêcher de le rendre public par ces paroles : Le marbre tiré de ce tombeau sera à la postérité, un orateur excellent qui de cette tribune (c'est ainsi qu'on appelait le jubé) déclamera contre la barbarie et l'ignorance de ceux qui ont procédé si peu judicieusement ». Le vieil historien viennois stigmatisa surtout la profanation du tombeau, relevant qu'il « fut ruiné, non par les ennemis de notre religion, en quoi il n'y aurait pas de merveille, mais par l'ordre de ceux qui avaient le gouvernement de cette église ». (*Recherches sur les antiquités de Vienne*, éd. 1658, p. 185 ; éd. 1828, p. 199). Dans une note (p. 105) de son magistral ouvrage, Lucien Bégule a cité la phrase capitale de Chorier, en appelant « acte de vandalisme » la destruction du tombeau de Jean de Norry. Il va sans dire que nous souscrivons sans hésitation à une telle opinion.

nement, l'une des principales manifestations de l'activité de notre société dans le cours de l'exercice écoulé, en donne plusieurs exemples autant éloquentes qu'attristants : le départ de notre « Faune rieur », sous la municipalité du chevalier de Miremont, le départ de notre « Belle Ferronnière », sous la municipalité de Joseph Brenier (deux maires qui, ô piquante ironie, ont, qui une place, qui une rue portant leur nom) sont des faits qui, avec le recul du temps, nous semblent inouïs, invraisemblables, et nous font apprécier avec plus de faveur et plus de reconnaissance encore le retour de « *La Tutéla* » et la restauration de la statue de *Pacatianus*, sous la municipalité de M. Lucien Hussel.

Ce bulletin, particulièrement copieux, est évocateur des grandes découvertes, et des grands travaux archéologiques du siècle dernier et de la première moitié de notre siècle. Mosaïques, statues de pierre ou de marbre ou de bronze, restaurations des monuments romains et médiévaux, création des musées : c'était « la belle époque ». En verrons-nous de semblables ? Ce n'est pas impossible. Les grands travaux d'urbanisme qui vont être lancés bientôt par la municipalité et le district que préside notre sociétaire le Dr Maurice Chapuis, tant à Vienne qu'à St-Romain-en-Gal, pourraient bien nous apporter quelques découvertes sensationnelles.

Ce bulletin — vous l'avez reçu, lui, et c'est pourquoi nous ne nous attacherons pas beaucoup à lui, ce soir — vous aura plu, certainement. Nous avons recueilli, à son sujet, le témoignage de satisfaction de plusieurs de nos sociétaires, l'un faisant l'éloge des poèmes de Pierre David et de M. Charles-Joseph Millon, l'autre ayant apprécié le court article de M. Roland d'Arcine sur François Ponsard et Marie d'Agoult, l'un de ses biographes, un suivant heureux d'avoir vu évoquer par notre secrétaire général Prosper Gien, le souvenir de nos grands peintres viennois Calès, Fargot, Léty, d'autres encore soulignant ceci ou cela. Avec une légitime fierté, nous avons goûté l'appréciation de quelques personnalités du cercle littéraire proche de Vienne. De M. Camille Monnet qui fut, peu après la guerre, notre conférencier d'un soir et, naguère, président de la Société d'ethnologie et d'archéologie de Grenoble, cette phrase : « Vous faites bien les choses dans votre ville ». De M. Martin Basse, président de l'Académie de Lyon, ces lignes : « Toutes mes félicitations pour la belle tenue du bulletin de la Société des Amis de Vienne. L'Académie de Lyon qui ne publie rien depuis quelques années peut s'inspirer de votre exemple ». Vous avez pu le constater, tout à l'heure, par le rapport financier, ce bulletin nous a coûté fort cher. A lui seul, il a absorbé deux années de cotisations. Mais il a été utile, bien-faisant. Il a apporté une nouveauté, une chose qui n'avait jamais été réalisée depuis qu'il existe, il y aura bientôt soixante années : des illustrations nombreuses et, notamment, des photographies de nos sorties dans Vienne et hors de Vienne, par lesquelles les sociétaires qui y furent présents ont été heureux et resteront

heureux de se reconnaître, et les sociétaires absents seront désireux de venir grossir le groupe de nos participants. L'article de M. André Sambourg, avec la publication du texte de Pierre de Boissat sur « *Le siège du Pouzin* », a été notre façon de commémorer le troisième centenaire de la mort de cet académicien qui est passé bien inaperçu. Comme vous avez pu le remarquer, notre bulletin reste, en quelque sorte, à la pointe de l'actualité. Le précédent numéro contenant un article sur « *Le souvenir de Frédéric Mistral à Vienne* » avait vu le jour en l'année du centenaire de « *Mireille* ». Celui-là est venu quelques semaines avant que le monde entier ait eu les yeux tournés vers la « Joconde », ce chef-d'œuvre de l'art humain auquel, avec « La Belle Ferronnière » dont il a publié une belle photographie, notre bulletin a consacré plusieurs paragraphes. C'est hier — soit dit sans figure de rhétorique — qu'elle est revenue prendre sa place au Louvre, après un voyage aux Etats-Unis qui, avant, pendant, après, a fait couler beaucoup d'encre, beaucoup plus que l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun ou le récent traité entre la France et l'Allemagne.

Relisons, dans ce bulletin, la citation de Louis Hourticq : « On a été amoureux d'elle à travers les siècles. On a dit tout ce qu'il était possible de dire de son sourire : qu'il était frappant de vérité aussi bien qu'irréel et surnaturel. Cette figure si divinement estompée se dresse devant les rochers fantastiques et les méandres clairs, sur les fonds brouillés de bitume et de bleus pâles chers à Léonard de Vinci qui la rendent encore plus immatérielle et mystérieuse ».

Sur le million et demi de citoyens des Etats-Unis qui sont allés la contempler pendant son séjour de trois mois outre-Atlantique — il est vrai que, sur ce nombre, il y avait beaucoup de citoyennes, — combien y en a-t-il qui, de visu, sont devenus amoureux de la belle Mona Lisa ? Ce n'est ni le lieu, ni le moment, de résoudre cette question (10). L'heure n'est pas au rêve. Le temps nous presse, et il y a, encore, — ou, plutôt, il y aurait encore, — tant à dire !

Il faudrait parler, plus longtemps que nous ne l'avons fait, de notre sortie d'été et de notre sortie d'automne. La seconde, dans son numéro de Noël, les « *Cahiers de l'Alpe* », par la plume de notre sociétaire, Madame Renée Peyaud, présidente du Cercle Littéraire et Artistique, et correspondante de la revue, l'ont fait connaître aux Dauphinois lettrés, en soulignant la leçon, au pseudo cromlech de St-Barthélemy-de-Vals, du « savant M. Chapotat », notre ami fidèle. Un compte rendu de ces sorties sera publié dans

(10) A lire dans le présent bulletin, l'article de l'auteur de ces lignes contenant des détails complémentaires à propos des deux belles œuvres de Léonard de Vinci.

le prochain bulletin de notre société. Notre sociétaire si dévouée, Mademoiselle Aline Vagnon, nous en a déjà remis le texte. Il faudrait parler aussi de nos « 6 à 7 mensuels », moins nombreux que les années précédentes : le 22 mai, la conférence de M. Emile Escallier, ancien président de l'Académie Delphinale, sur la question si curieuse des procès d'animaux ; le 8 novembre, la causerie si intéressante et si bien illustrée de diapositives en couleurs de M. Jean Dumas, notre sociétaire, sur un voyage de huit Dauphinois en Scandinavie ; le 6 décembre, la conférence de notre administrateur, M. Armand Champlong, sur la musique et son histoire dont certains aspects locaux se trouvent à la portée de nos yeux, tels que la mosaïque d'Orphée et les anges musiciens des portails de St-Maurice.

Il faudrait parler de la réception par notre Société des jeunes Italiens et Italiennes d'Udine, le 16 juillet, des caméramen de la télévision américaine, venus le 27 juillet, en notre ville conciliaire, pour préparer la grande émission qui doit avoir lieu dans un mois environ.

Il faudrait parler du concours apporté par notre Société au Syndicat d'Initiative, notamment dans la publication d'un dépliant en couleurs qui peut être considéré comme un modèle du genre. Mais, encore un coup, le temps nous presse.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers Sociétaires, comme chaque année, vous avez à voter. Vous savez ce que c'est que voter, n'est-ce pas ? Si vous ne l'avez déjà fait en entrant, vous voudrez bien le faire, en quittant la salle, dans l'urne disposée à cet effet. Cinq administrateurs sont sortants. Vous nous direz si vous maintenez ou non la confiance que vous aviez pour eux. Une place était vacante. Vous nous direz si vous ratifiez le choix qu'a fait votre conseil d'administration. M. Henri Fruton est un Viennois de toujours. Pendant une période de sa vie, il fut quelque peu éloigné de Vienne, de par sa profession d'alors, en une ville beaucoup plus petite que Vienne, mais d'une renommée aussi universelle : Cluny. Ensuite, comme un certain nombre de bons Viennois, et pendant de nombreuses années, il fabriqua du drap à Vienne. Depuis qu'il est à la retraite, il s'intéresse de façon toute particulière à l'histoire et aux antiquités de notre ville. Naguère, il fit partie de la commission nommée par notre société et chargée du rapport sollicité par M. le maire Chapuis sur les vestiges intéressants à conserver dans le quartier de la Gère et du Gauchon. La place de M. Henri Fruton était parmi nous. Nous nous féliciterons et nous vous féliciterons si vos suffrages approuvent ce choix.

Nous devons à notre vice-présidente, Mlle Elisabeth Jossier, le choix du conférencier de ce soir. Il fut dicté par une amitié déjà ancienne. Une fois encore, le conférencier nous vient de Lyon, la ville sœur, — ne devrions-nous pas dire, historiquement parlant, la ville fille ? — de la nôtre, mais ayant grandi, et combien ! plus qu'elle.

Monsieur Jean-Louis Rocher est bibliothécaire en chef de l'Université de Lyon, cette Université qui, il y a deux ou trois ans, nous valut déjà d'entendre dans cette salle, M. André Latreille et M. Adrien Brulh, tous deux doyens de la Faculté des Lettres et Sciences humaines.

La conférence qui va nous être offerte entre-t-elle dans le cadre des Lettres ou dans celui des Sciences humaines ? Votre président avoue ne pas être ferré sur cette terminologie. Quoiqu'il en soit, y a-t-il choses touchant plus à l'humanité que la vigne et le vin ? car M. Rocher va nous parler du vignoble, donc, supposons-nous, de la vigne et du vin. Il y a quelques jours, dans le cours d'une courte conversation à ce sujet, notre secrétaire général Prosper Gien faisait remarquer que l'histoire du vin est encore à faire. Sans doute, en est-il de ce vaste sujet comme de tous les vastes sujets qui s'inscrivent dans le temps et l'espace, à la fois. Autant vouloir s'essayer à écrire l'histoire de l'humanité !... Noé planta la première vigne, but le premier vin et eut la première ivresse. C'était tout de suite après le déluge. Notre conférencier ne remontera pas au déluge. Il fera un saut de plusieurs millénaires dans le temps et nous transportera dans le vignoble champenois au Moyen Age. La raison en est que M. Rocher est Champenois d'adoption, exactement de Chatillon-sur-Marne, patric d'Urbain II, le pape de la première croisade, détails qui peuvent être dits dans une ville qui s'honore d'avoir eu un pape (Calixte II) comme archevêque, et le 15^e Concile œcuménique dans ses murs.

Quel sujet particulièrement bien choisi, pour des auditeurs viennois, que celui du vignoble, de la vigne, du vin !

On connaît l'expression latine « *Vienna vitifera* ». On a traduit : « Vienne la vineuse ». Ne serait-il pas plus élégant, sinon plus exact, de traduire : « Vienne la vigneronne » ? Littéralement, on devrait dire : « Vienne porteuse de vigne », mais ce serait trop long, et sans beauté. Ce qualificatif, il faut le préciser, Vienne le mérita en même temps que cet autre, certainement plus connu, de belle, « *Vienna pulchra* », que lui donna, dans des vers fameux, le poète Martial (11).

Il faut lire — nous vous y renvoyons, car vous y passerez un moment délicieux — les pages qu'a écrites, en 1947, dans le gros ouvrage sur Vienne publié sous la direction de Jean d'Auvergne,

(11) On sait que l'empereur Claude (qui mourut en l'an 54, alors que Martial, né en 43, n'avait que onze ans), dans les fameuses tables de bronze de Lyon, a qualifié Vienne d'« *ornatissima* » (très ornée) et de « *valentissima* » (très puissante). L'article de M. Amable Audin qui paraît dans le présent bulletin prouve que cette ville fut encore appelée, à l'époque gallo-romaine : *Vienna felix* (Vienne l'heureuse). Quelle abondance de qualificatifs ! Même sur le terrain moral, la corne symbolique était bien justifiée.

notre sociétaire, grand et vieil ami de votre président, le Dr Henry Chaumartin, sous le titre : « *La gentillesse des vins du Viennois* ». Dans le style qui lui est si particulier, où l'exactitude et l'élégance sont souvent ponctués d'une truculence du meilleur aloi, le Dr Chaumartin cite les deux vers de Martial dont voici la traduction :

« Ce vin poissé est le produit des célèbres vignes de Vienne, n'en doute pas : c'est Romulus lui-même qui me l'a envoyé ».

Le Dr Chaumartin commente :

« Comme il nous apparaît plaisant à écrire le nom de ce Romulus, ce nom qui à lui seul est un certificat, qui vaut une « origine contrôlée ». Ainsi qu'on le voit, la corporation des marchands de vin qui était l'une des plus riches et des plus florissantes de la Vienne romaine s'enorgueillissait d'une élite remarquable par sa probité commerciale. Et, non plus, ce n'est pas sans une respectueuse émotion que nous saluons, dans le monumental ouvrage d'Allmer et Terrebonne, l'épitaphe funéraire de cet autre *negociator vinarius Viennae*, ce Caius Maximus Paternus honoré du beau titre de « patron vénéré » par son affranchi.

Honneur à vous, ombres vertueuses !

« Le vin sorti de vos chais valait celui de la bouteille mise en réserve sous le consulat de Manlius. Et votre *vinum picatum* méritait bien les mille sesterces que vous réclamiez pour une amphore ».

Depuis l'époque de Martial, les marchands de vin n'ont jamais manqué à Vienne, mais il y a fort longtemps qu'ils ne vendent plus le fameux « vin poissé ». Il y en eut, et il y en a, de très prospères, et non seulement des marchands, mais aussi des exploitants agricoles, pour employer une expression toute moderne. Il y a eu de très nombreux vigneron, dans les murs et surtout hors des murs de la cité. Il y en a encore quelques-uns, de nos jours, et les sociétés de St-Vincent sont toujours là pour en prouver la pérennité (A). Et nous ne serions pas étonnés si on nous disait qu'il y a, dans cette salle, quelques personnes servant sur leur table le vin de leurs vignes.

(A) Les Sociétés de St-Vincent constituent une manière de succession, de résurrection des confréries de St-Vincent d'antan. Au XVI^e siècle, il y en avait une dans chacune de deux des huit paroisses de Vienne suivantes : St-Sévère, et St-André les Nonains (autrement dit St-André-l'Haut) (Voir à ce sujet, l'*Histoire consulaire de la Ville de Vienne du XIII^e au XVI^e siècle*, II, page 524, n 2).

notre sociétaire, grand et vieil ami de votre président, le Dr Henry Chaumartin, sous le titre : « *La gentillesse des vins du Viennois* ». Dans le style qui lui est si particulier, où l'exactitude et l'élégance sont souvent ponctués d'une truculence du meilleur aloi, le Dr Chaumartin cite les deux vers de Martial dont voici la traduction :

« Ce vin poissé est le produit des célèbres vignes de Vienne, n'en doute pas : c'est Romulus lui-même qui me l'a envoyé ».

Le Dr Chaumartin commente :

« Comme il nous apparaît plaisant à écrire le nom de ce Romulus, ce nom qui à lui seul est un certificat, qui vaut une « origine contrôlée ». Ainsi qu'on le voit, la corporation des marchands de vin qui était l'une des plus riches et des plus florissantes de la Vienne romaine s'enorgueillissait d'une élite remarquable par sa probité commerciale. Et, non plus, ce n'est pas sans une respectueuse émotion que nous saluons, dans le monumental ouvrage d'Allmer et Terrebasse, l'építaphe funéraire de cet autre *negociator vinarius Viennae*, ce Caius Maximus Paternus honoré du beau titre de « patron vénéré » par son affranchi.

Honneur à vous, ombres vertueuses !

« Le vin sorti de vos chais valait celui de la bouteille mise en réserve sous le consulat de Manlius. Et votre *vinum picatum* méritait bien les mille sesterces que vous réclamiez pour une amphore ».

Depuis l'époque de Martial, les marchands de vin n'ont jamais manqué à Vienne, mais il y a fort longtemps qu'ils ne vendent plus le fameux « vin poissé ». Il y en eut, et il y en a, de très prospères, et non seulement des marchands, mais aussi des exploitants agricoles, pour employer une expression toute moderne. Il y a eu de très nombreux vigneron, dans les murs et surtout hors des murs de la cité. Il y en a encore quelques-uns, de nos jours, et les sociétés de St-Vincent sont toujours là pour en prouver la pérennité (A). Et nous ne serions pas étonnés si on nous disait qu'il y a, dans cette salle, quelques personnes servant sur leur table le vin de leurs vignes.

(A) Les Sociétés de St-Vincent constituent une manière de succession, de résurrection des confréries de St-Vincent d'antan. Au XVI^e siècle, il y en avait une dans chacune de deux des huit paroisses de Vienne suivantes : St-Sévère, et St-André les Nonains (autrement dit St-André-l'Haut) (Voir à ce sujet, l'*Histoire consulaire de la Ville de Vienne du XIII^e au XVI^e siècle*, II, page 524, n 2).

S. Vincent, patron des vigneron, ce diacre de Saragosse mariyrisé en 304 sous Dioclétien, presque aussi honoré que les deux autres diacres célèbres qui s'appellent S. Etienne et S. Laurent, eut à Vienne, comme d'ailleurs S. Laurent, une église élevée sous son vocable.

Elle se trouvait au pied de la colline de Coupe-Jarret, en un lieu traversé actuellement par les voies du chemin de fer et que le ruisseau encore appelé de nos jours, ruisseau de St-Vincent, qui passe sous le boulevard Michel Servet, traversait dans l'autre sens. Ecrivant sur cette église St-Vincent et sur deux autres assez voisines, situées plus au Nord en se dirigeant vers la ville, dédiées, l'une à S. Jean Baptiste, l'autre à S. Gervais, le vieil historien Nicolas Chorier dit que cette église St-Vincent, au temps de l'archevêque Cadéolde, vers l'an 680, était « accompagnée d'un illustre monastère » où étaient établis cinquante moines. Pour bien faire comprendre la topographie du lieu, Chorier cite « cette montagne qui étant couverte de vignes borde la plaine vers le levant », *Antiquités de Vienne* (éd. 1658, p. 345).

Dans son bon livre *Vienne la Sainte*, M. le Chanoine Cavard (pp. 175-6) a donné plusieurs précisions sur cette église, à savoir qu'au XIII^e siècle, on y faisait station le 22 janvier, fête de St-Vincent, qu'au XIV^e siècle, on y célébrait une grand'messe le même jour, qu'à partir de 1505, « celle-ci fut suivie d'une procession, enfin que ce modeste édifice, après une existence assez obscure devait disparaître au cours des guerres de religion ».

Nous venons de faire connaître que le coteau de Coupe-Jarret était couvert de vignes. Beaucoup d'autres terrains et territoires proches de la ville, et jusque dans la ville même, étaient complantés de vignes, pendant tout le Moyen âge et jusqu'à une époque très proche de la nôtre. On ne peut pas ne pas être frappé par ce fait, lorsqu'on étudie l'histoire de Vienne dans les livres et surtout dans les archives.

Le vignoble viennois était, véritablement très important. Il s'étendait encore sur la rive droite du Rhône sur un vaste territoire qui constitue aujourd'hui les communes de Ste-Colombe-lès-Vienne et de St-Romain-en-Gal. L'auteur des présentes notes, dans son mémoire sur le Palais du *Miroir* a insisté sur cet aspect viticole de ces lieux. Il a aussi publié un document important, à savoir les lettres-patentes du roi Charles VI, datées du 5 avril 1407, permettant aux Viennois de sauvegarder leurs vendanges d'outre-Rhône que les tracasseries du fisc risquaient de laisser « pourrir et gâter » (*Bulletin de la Société des « Amis de Vienne »* N^{os} 27 et 28, années 1931 et 1932).

Parmi les vignes les plus considérables de la ville-même, il faut citer celles de Romestang et de Fuissin. Romestang était un « territoire » situé entre le ruisseau de St-Marcel et celui de St-Gervais, au pied du coteau de Beaumur. Il partait donc de l'Hôpital St-Paul ou Hôtel-Dieu, pour aller jusqu'au rempart méridional de la ville. Le Cours Romestang (pendant 44 ans, de 1919 à 1963, appelé Cours Président Wilson) qui fut aménagé dans la première moitié du siècle dernier, n'en occupe que la partie occidentale, et la vaste place de Miremont fut prise sur ce territoire ainsi que la rue Victor Hugo et toutes les rues parallèles ou perpendiculaires à ces deux grandes artères.

Quant on ouvre la *Notice du Musée d'Antiquités* publiée par Pierre Schneyder en 1809, on y trouve cités des « fragments de petites colonnes cannelées, de bleu turquin : trouvées dans la

vigne de Romestang » (p. 15) et surtout le fameux groupe en marbre des *Enfants à Poiseau* qui fait l'objet d'un article du présent bulletin, « trouvé dans la vigne de Romestang par la veuve Serpoilier propriétaire et recueilli par M. Guilliermin, maire » (p. 6).

Delorme dans la *Description* du même musée, publiée en 1841, a indiqué exactement le lieu de la découverte en mars 1798, qu'on peut situer actuellement dans la partie Sud-Est de la place de Miremont, et a précisé que cette belle œuvre antique fut recueillie « en 1809 par les soins de M. Guilliermin alors maire de Vienne » (p. 240). Ce dernier, Charles Guilliermin, ancien lieutenant-colonel d'infanterie, maire de 1800 à 1815, fut le grand-père maternel — et probablement le parrain — de Charles Reynaud.

Fuissin fut, d'abord, un faubourg jusqu'au XIV^e siècle, époque où le rempart méridional de la ville fut transporté du ruisseau de St-Marcel au ruisseau de St-Gervais, l'un et l'autre baignant sa base pour en augmenter la valeur défensive ; Fuissin devint alors un quartier de la ville.

L'église paroissiale qui le desservait était celle de St-Georges, presque contiguë à l'église abbatiale de St-Pierre-hors-la-porte, dont les murs existent encore pour constituer une banale maison, actuellement occupée par la Perception de Vienne-Banlieue et la Conservation des Hypothèques, rue St-Georges. Cependant on voit encore l'ancien chevet plat de l'église tourné vers l'orient et sa grande fenêtre à trois baies simples à lancette (celle du milieu plus haute que les autres) du XIII^e siècle aujourd'hui complètement aveugle.

Fuissin était séparé de Romestang par une muraille. L'actuelle rue Allmer occupe à peu près le milieu de cet ancien quartier dont, au milieu du siècle dernier, une rue rappelait encore le nom : la rue Fuissin. C'est actuellement, la rue Molière et la partie Est de la rue Milleret.

Dans sa conférence intitulée *Vienne il y a cent ans (1829)*, ses monuments, ses habitants, Maurice Faure a noté « un vigneron rue Fuissin » (*Bull. A de V.* N^{os} 23 et 24, années 1927 et 1928, p. 70). Schneyder, dans sa notice citée plus haut p. 22) a indiqué ceci : « Les restes du théâtre sont à Beaumur, dans la vigne de la veuve Guillot ». Il s'agit de l'Odéon. Cet estimable archéologue croyait, avec beaucoup d'autres, que le monument que nous savons maintenant être le théâtre était une partie d'un amphithéâtre.

Des vignes à Beaumur — nom déjà connu au XIII^e siècle et, vraisemblablement, plusieurs siècles antérieurement — il y en a encore quelques-unes, mais à leur sujet, on ne saurait parler de vignoble, alors qu'il y a seulement un demi-siècle, certains propriétaires en possédaient assez pour en tirer le vin. Ce fut le cas, par exemple, du père de l'auteur de ces lignes, qui, bien que n'ayant que quelques ares de terrain, sur trois terre-pleins, pendant quelques années, entre 1913 et 1916, continua à faire ce qu'avait fait son prédécesseur. Mais un fabricant de drap — un bourgeois — vigneron, même avec l'hérédité paysanne, c'est un état qui ne pouvait pas durer !... Cependant, pour son fils, vendanges, foulage, cuvage, pressurage à Beaumur, constituent d'excellents souvenirs d'enfance, fleurant bon le terroir et le vin nouveau.

Plusieurs noms anciens dans l'histoire de Vienne attestent l'importance considérable de la vigne en notre bonne ville : la place principale de Vienne, au Moyen âge, s'appelait la place de la Treille, parce que le logis de la Treille, nommé ainsi, certainement, parce qu'une treille, plus ou moins luxuriante, en était le principal ornement, s'élevait en ce lieu. Agrandie vers le midi, cette place est devenue la place de l'Hôtel de Ville. C'est, ensuite, l'église au nom si significatif de St-Pierre-entre-Vignes, dans le voisinage de l'actuelle place des Capucins, qui était l'église d'une des onze paroisses de Vienne au Moyen âge et qui changea de vocable ensuite et fut appelée St-Blaise, au XV^e siècle, probablement parce que les vignes avaient disparu de son voisinage. C'est, enfin, la chapelle de St-Alban-des-Vignes, au sud de la ville, qui existe encore et que tous les Viennois connaissent bien.

L'art ne pouvait pas ne pas s'emparer d'un tel sujet. Aussi, dans une ville d'art de l'importance de Vienne, n'est-il pas surprenant qu'il y ait eu un grand nombre d'œuvres s'y rapportant, et, fait très agréable à noter, qu'il en ait été conservé d'intéressants vestiges jusqu'à notre époque.

Allez au musée lapidaire, à quelques pas d'ici — pas ce soir, bien sûr ! — et ouvrez les yeux en vous promenant. Après la collection d'amphores à vin de tous les modèles, vous verrez plusieurs bas-reliefs sur lesquels sont sculptés des pampres de vigne. L'un représente un ours faisant irruption dans un verger, un autre représente un coq dérangé dans sa cure uvale par un méchant chien (12) ; deux fragments avec une simple grappe (13). Vous verrez une colonne sculptée représentant des pampres en-

(12) Sur ces deux « chapiteaux figurés d'un monument funéraire », Ernest Will, dans son bon ouvrage intitulé *La sculpture romaine au Musée lapidaire de Vienne* (1952), p. 67, donne la description suivante : « n° 126. — L'ours dans le verger : Un ours, tourné vers la droite, s'apprête à se régaler d'un fruit encore attaché à une branche (pomme ?) ; au-dessus de lui apparaît le buste d'un paysan, vêtu d'une tunique, qui brandit un gros caillou pour le lancer au pillard. A droite se dresse une vigne chargée de grappes ». — « Coq et chien : Un grand coq tourné vers la droite, dispute à un chien une grappe de raisin que ce dernier, couché et grognant, tient entre ses pattes de devant. Un cep de vigne chargé de grappes, occupe la partie supérieure du champ ». Les photographies de ces deux bas-reliefs que Will date du début du III^e siècle, occupent la planche IX de l'ouvrage. Pour illustrer notre rapport, nous reproduisons celle de l'ours dans le verger.

(13) N° 139 du catalogue Will (p. 79), « fragment de dalles décorées de guirlandes : on distingue les restes d'une guirlande nouée par un ruban dont les extrémités flottent librement. La variété des feuilles et des fruits est notable : feuilles de chêne avec glands, pommes et aiguilles de pin : feuilles de vigne avec grappe de raisins ; pavots, grenades et pommes. Le relief de faible saillie et non refouillé appartient à l'époque augustéenne. Les fragments peuvent provenir d'un grand autel ». N° 167. Hors catalogue. Fragment du même genre.

roulés sur lesquels picorent des grives (14). Vous verrez des grappes dorées peintes sur des fresques (autrefois trouvées sous la place de la gare) qui sont de rares exemples de fresques découvertes en Gaule. Vous verrez, encore et surtout, dans la grande mosaïque du « Châtiment de Lycurgue », la vigne vengeresse qui étale et répand à plaisir ses rameaux entrelacés (15). Et puis, dans la corne d'abondance de la *Tutéla*, cette déesse tutélaire de Vienne, ou, plus exactement, cette déesse personnifiant la ville de Vienne, vous verrez une grappe de raisin à laquelle est encore attachée une feuille de vigne. Ce n'est pas sans raison, ne croyez-vous pas ?, que cette représentation d'une grappe de raisin munie

(14) N° 105 (p. 54) : « Colonne décorée. Vignes entrelacées dans lesquelles s'ébattent des oiseaux. Le relief est plat, le travail soigné. I^{er} siècle ».

(15) « D'après la mythologie, Lycurgue, roi des Edoniens, peuple de Thrace, s'était déclaré l'ennemi de Bacchus ; le dieu le punit en le frappant de folie. Armé d'une hache à deux tranchants, il tua sa femme et son fils et s'attaqua à la nymphe Ambrosie ; celle-ci, au moment de succomber, implora le secours de sa mère, la Terre, qui la transforma en cep de vigne ; ce cep croissant avec une rapidité prodigieuse, enserra étroitement Lycurgue. La mosaïque représente le barbare brandissant sa hache pour essayer de couper les rameaux qui vont bientôt l'étouffer, cependant que Bacchus et Silène (g.) et d'autres personnages (dr.) contemplent son supplice ». (Texte de la Société des Amis de Vienne, dans le *Guide pratique du touriste*, 10^e édition, 1957, p. 42). De-ci de-là, à travers les pampres de la vigne, l'auteur de la mosaïque gallo-romaine a placé quelques grives gracieuses.

Cette très belle mosaïque a fait l'objet d'un long article en soulignant toute la valeur, publié dans le bulletin de notre société n° 4 (année 1908, p.p. 47 à 63), avec plan de la découverte et trois planches photographiques, par le célèbre archéologue Antoine Héron de Villefosse.

Dans le même riche Musée lapidaire, la vigne est encore représentée sur deux carreaux de mosaïque : ici, une grappe avec feuilles ; là, une perdrix s'apprêtant à béqueter une grappe.

Nous allons oublier de citer, parmi les exemples de figuration de la vigne dans l'art gallo-romain, celui qui va être donné, quand la correction des épreuves du présent bulletin relatives au compte rendu de notre regretté maître Maurice Faure sur les pages de M. Bernard Clavel, nous l'a remis, fort opportunément, en l'esprit.

Il s'agit de deux belles grappes de raisins qui, sur la frise du mur du *pulpitum* du théâtre romain, débordent et pendent sur la panse d'un cratère. Si nous employons ce terme de cratère, c'est d'abord, parce que c'est celui qui doit convenir, ensuite, c'est parce qu'il est devenu très connu depuis la découverte sensationnelle du merveilleux « cratère de Vix », conservé au Musée de Châtillon-sur-Seine. Ce cratère-là, outre les deux grappes de raisins dont le caractère est nettement dominant, comme il convenait dans le théâtre de la *Vienna vitifera*, contient des fruits nombreux, tels que poires et pommes. Il est porté par un socle bas

à trois moulures horizontales superposées. A sa gauche, se trouve un mammifère femelle. De l'ensemble, M. Bernard Clavel, dans le « *Jardin des Arts* » a présenté une photographie saisissante, mais un peu incomplète, puisqu'elle ne permet de voir que la moitié du cratère et une seule des deux grappes. Citant cette « reproduction », Maurice Faure en a dit : « Cet animal qui s'avance vers un vase à la grappe et qui est une louve, et non un lion ». Ici, notre cher maître a commis un *lapsus calami* : il voulait dire une lionne, car M. Clavel a indiqué ce nom dans la légende. Nos deux devanciers n'ont pas vu juste. Ce n'est, ni une louve, ni une lionne, mais une panthère femelle. Jules Formigé avait eu raison de le dire, sans, d'ailleurs, préciser le sexe, pp. 15 et 17 de son étude sur *Le théâtre romain de Vienne* (imprimé par Audin en 1950). Indiscutablement, ce n'est pas une louve, car la tête et les pattes sont celles d'un félidé, et pas un lionne parce que ce n'est pas la tête de cet animal. Ce qui nous tracasse, quand même, c'est la question de la queue, attendu que la bête la porte entre les jambes et arquée sous le ventre, ce qui est propre aux canidés et non pas aux félidés, si nos souvenirs zoologiques sont exacts. Cette panthère avait, certainement, à droite du cratère, une de ses semblables avec laquelle elle était affrontée et dont n'est plus visible que l'extrémité de la griffe de la patte qui fut la plus proche. Il se trouvait encore, sur la frise, d'autres panthères certainement, parmi lesquelles, au moins, une femelle dont n'est plus visible que l'extrême partie postérieure. D'après la reconstitution de Formigé, la frise devait comporter une cinquantaine d'animaux. Il n'en reste que 21, exactement. Réellement, il y a les vestiges de 21, car, pour quelques-uns, tout se borne à une portion de corps, voire un bout de pied. Ces animaux, outre les panthères, sont des étalons (à peine reconnaissables, tellement ils sont mutilés), des lions, des taureaux et des boucs, ceux-ci à la queue leu leu dans cette ribambelle de marbre blanc. Ce qui serait davantage applicable aux loups (puisque leu est la forme ancienne du mot loup et que l'expression bien connue et très imagée que nous avons employée vient de ce que, dit-on, les loups marchent à la file, à la suite les uns des autres), car il y a, aussi, des loups, n'a pas été appliqué. Les loups, comme les panthères, s'affrontent. Cette fois, c'est M. Clavel qui a eu raison, à notre avis, contre Formigé suivi par Maurice Faure, qui voyaient en eux des molosses. — Entre parenthèses, ne trouvez-vous pas amusante cette bataille de confetti au « carnaval des animaux » ? — Ces loups sont des mâles, prêts à bondir, des loups ravisseurs, comme dit l'Évangile à propos des faux prophètes (Matt., VII, 15), et aussi, des loups ravissants, car, comme tous les autres animaux sculptés sur la frise, ils sont beaux et même, eux, particulièrement beaux, et M. Clavel a bien su choisir ses « reproductions », pour employer à nouveau le terme de Maurice Faure. Malheureusement, celui qui était entier et intact, à eu, depuis la photographie qu'a publiée le « *Le Jardin des Arts* », le bout de son museau détruit par un vandale qui n'a pas, malheureusement, borné là son crime. C'était un antiléonien, sans doute, puisque, hormis l'un des loups, il ne s'en est pris qu'aux trois lions à qui il a brisé à l'un deux pattes, aux autres, chacun une patte. Comme ces derniers étaient déjà amputés, le premier d'une, le second de deux, on mesure l'ampleur du désastre. La frise, en outre, est affligée, par endroits, de graffiti récents. Certes, ce fut une excellente pensée que celle de laisser sur place les fragments de l'ornementation sculpturale du *pulpitum*, et d'y faire revenir le lion qui, depuis un temps indéterminé, se trouvait, sur ses quatre pattes, engagé dans le mur

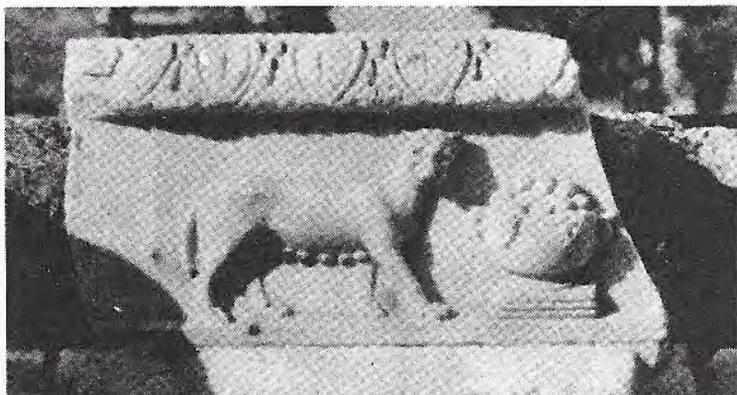
de la maison de l'aumônerie de Notre-Dame de l'Isle, sous les fenêtres éclairant la table de travail de M. le Chanoine Cavard sur laquelle tant et tant d'excellentes pages d'histoire et d'archéologie viennoises ont été écrites avec cette « plume d'or » dont a parlé M. l'abbé Jean-Marie Brun, « le Benoît » de « L'Essor », dans sa présentation, en 1946, des *Images de Vienne*. Maintenant, ce lion ne marche plus que sur les deux pattes gauches. Lamentable, n'est-ce pas ? Ce fut, également, une excellente pensée, il y a quelque vingt-cinq à trente ans, que de mettre une barrière basse et à large claire-voie à la place de celle en forme de cage aux ours qui entourait le temple d'Auguste et de Livie. Résultat : le stylobate de celui-ci est devenu une sorte de tableau noir où les gamins du quartier — « cet âge est sans pitié », a dit le bon La Fontaine —, finiront par s'en donner à cœur joie, si on ne les en empêche. Dégâts des hommes, ou des petits des hommes. Dégâts du temps aussi, inéluctable. De plus en plus, les sculptures si fines, si délicates, vont perdre de leur vigueur, sous les soleils brûlants de l'été, sous les froidures pincantes de l'hiver et sous les lavages des pluies en toutes saisons. Le lion de l'Isle qui, pendant de nombreuses années, reçut les averses que la violence du fameux vent du Midi projetait sur lui, est loin d'être aussi net que ses congénères qui, alors, en terre viennoise, sous Pipet, dormaient comme marmotte, lézard, crapaud, serpent et autres « insectes » — voici qu'à nouveau, ce cher vieux fabuliste vient nous tenir compagnie —, en saison hivernale. Il faut — c'est la sagesse —, en prendre son parti. Mais il faut aussi, pendant qu'il est temps encore, emplir ses yeux de ces beautés de notre théâtre romain. Jusqu'ici, à part quelques graffiti visibles seulement de très près, le délicieux groupe de la panthère et du cratère chargé de fruits se trouve dans un état de merveilleuse conservation, mais il faut considérer que c'est par une sorte de miracle qu'il ne lui soit rien arrivé de fâcheux. D'ailleurs, cette partie de la frise tranche sur les autres, non seulement au point de vue conservation, mais aussi parce que celle-là est d'un marbre assez différent des autres et possède un reflet jaunâtre que n'ont pas les autres. Peut-être, aussi, serait-il plus dur et plus résistant.

Mais voici qu'à notre tour, nous allons entrer dans la bataille... de confetti. Avec Formigé, nous avons dit que l'animal dont il fut question au début de ces notes était une panthère. C'est toujours vrai. Toutefois, nous nous permettons, maintenant, de prétendre qu'il vaudrait mieux employer le nom synonyme de léopard. Panthère, léopard, c'est bonnet blanc, blanc bonnet, nous le savons tous, mais les anciens, eux, parlant de cet animal carnassier, disaient, sans nul doute : léopard. C'est cette science auxiliaire de l'histoire et de l'archéologie qui s'appelle l'héraldique qui nous l'apprend. Voici comment : il faut, de prime abord, admettre que les figurations peintes sur les blasons n'ont pas été laissées au hasard, mais ont été basées sur des traditions fortement établies depuis l'antiquité. Pourquoi a-t-on si souvent représenté le lion et le léopard (citons par exemple, les armes des ducs de Normandie, et, par voie de succession, celles des rois d'Angleterre qui portent des léopards), c'est parce que ces grands carnassiers étaient considérés comme des animaux nobles — dans le célèbre *Roman de Renard*, le lion ne s'appelle-t-il pas Noble ? — Or, on a toujours parlé du léopard et non pas de la panthère. La science héraldique nous apprend beaucoup de choses, entre autres que le lion et le léopard vont toujours de compagnie.

Le lion qui est, généralement, « rampant », c'est-à-dire dressé sur ses pattes de derrière (comme par exemple, dans les armes de la ville de Lyon) et avec toujours la tête de profil, est dit « lion léopardé » lorsqu'il est « passant », c'est-à-dire semblant marcher. Le léopard, lui, est représenté « passant », avec le corps de profil, comme le lion, mais la tête de face, jamais de profil, à la différence du lion. Il est dit « léopard lionné », lorsqu'il est « rampant ».

Que voyons-nous sur la frise du *pulpitum*, héraldiquement parlant ? Nous remarquons que tous les lions sont des « lions passants », autrement dit, des « lions léopardés » et sans qu'ils aient jamais la tête de face — c'est donc bien conforme à la règle héraldique) et que le léopard est un léopard tout à fait conforme à cette même règle. Les taureaux, eux-aussi, sont dans l'attitude du léopard, la tête de face, de même façon qu'en héraldique est représentée cette tête, en l'appelant, suivant la terminologie propre à cette science « un rencontre » (rencontre de taureau, rencontre de bœuf). Les étalons — peut-on les appeler ainsi, comme l'a fait Formigé, attendu que, très vraisemblablement, il s'agit de chevaux sauvages ? — sont de profil, la tête aussi, cela se voit, en dépit des mutilations — comme dans la règle héraldique. Ces constatations sont vraiment très curieuses. Tout a l'air de se présenter à telle enseigne qu'il y aurait eu une relation entre l'idée directrice qui fit sculpter cette frise d'animaux et l'idée qui a établi les règles de l'héraldique. Et comme l'héraldique est née et a prospéré au Moyen-âge à la faveur des Croisades, il en ressortirait, logiquement qu'elle se serait inspirée de l'art antique. Est-ce invraisemblable ? Qu'on veuille bien ne pas nous prêter la fatuité qui consisterait à vouloir avancer que le théâtre romain serait le berceau de l'héraldique, car telle n'est pas notre intention. Toutefois, on nous permettra de penser que certains thèmes de figuration héraldique ont pu être cueillis, sur les chemins des Croisades, tant en Afrique, en Asie, qu'en Europe, dans les monuments de l'antiquité gréco-latine, voire assyrienne ou égyptienne — et Dieu sait s'ils étaient nombreux, tant en Occident qu'en Orient — en Orient surtout — où la décoration était semblable à celle des monuments de la Gaule, en général et de Vienne, en particulier, puisqu'il est bien évident qu'en décorant le mur du *pulpitum* du théâtre de Vienne, les artistes ne se sont pas inspirés de modèles locaux, attendu que les lions et les léopards ne se rencontraient certainement pas davantage dans la campagne viennoise que dans la campagne romaine. C'est un fait reconnu qu'en matière d'architecture, les innovations locales étaient fort rares et qu'on passait le temps à copier. Écoutez ce que dit Formigé précisément au sujet de cette frise du *pulpitum* (pp. 14 et 16) : « Ces marbres étaient extraits et taillés à Carrare, par des praticiens dont un grand nombre devait venir de Grèce... Signalons en passant l'aspect archaïsant de ces lions qui rappellent les types d'Asie Mineure : les copistes de Carrare possédaient des modèles qu'ils répétaient... De nombreuses observations que j'ai faites dans les édifices romains me donnent la conviction que ces sculptures statuariques et même les sculptures d'ornement étaient exécutées sur commande à Carrare même, par des praticiens probablement grecs et expédiées toutes faites. Ainsi s'expliquent les nombreuses « répliques » et aussi le caractère parfois différent des éléments d'un même ensemble. Au théâtre de Vienne même, ne trouvons-nous pas une Caryatide inspirée de celle de l'Erechtheion, et ces lions archaïsants ? A Orange il y a des discordances

LA VIGNE DANS LES ARTS A VIENNE

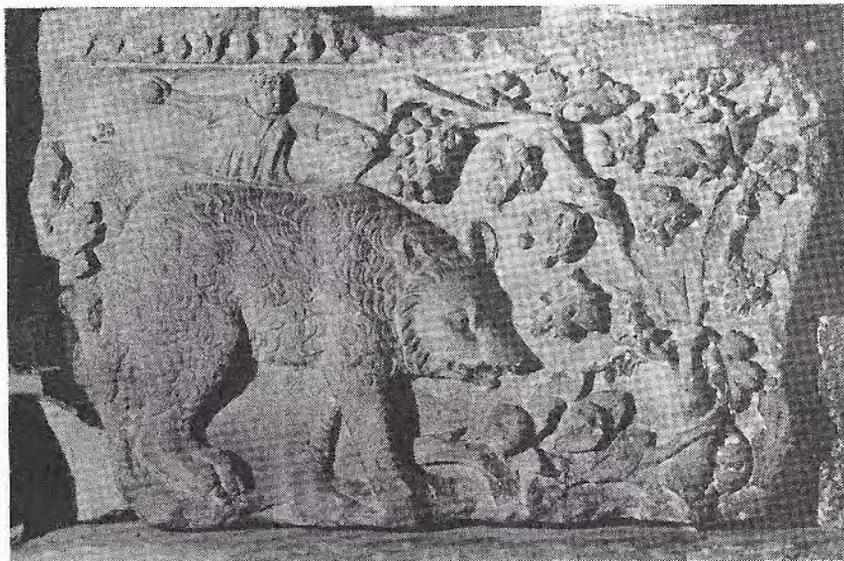


1. Frise du mur du pulpitum du théâtre antique

Art gréco-romain, fin du 1^{er} s. av. - début du 1^{er} s. ap. J.-C. (Formigé)

Léopard femelle et cratère plein de fruits : pommes, poires, figues, et, surtout, deux grappes de raisins.

Photo G. PIVARD.



2. Bas-relief sur chapiteau gallo-romain

Début du III^e siècle (Will)

Musée Lapidaire

Photo Collection Musées de Vienne.

L'ours dans le verger : l'intrus plantigrade (avec ses trois pattes !) a renversé un figuier pour en croquer les fruits ; d'où la colère du rustre. Partira-t-il en n'ayant mangé ni figue, ni raisin ? Ce calembour dû à l'expression bien connue « mi-figue, mi-raisin », prouve qu'il n'y a pas que dans cette œuvre d'art antique que la figue et le raisin se trouvent associés !



The following text is extremely faint and illegible due to the low contrast of the scan. It appears to be a multi-paragraph section of text, possibly a chapter or a section of a book, but the specific words and sentences cannot be transcribed.

de mesure entre le revêtement de marbre du *postcaenium* et le gros œuvre de pierre ; elles ne se seraient pas produites, si les marbres avaient été taillés sur place ».

Il nous faut parler, maintenant, d'un autre petit problème intéressant. Sur les 21 animaux représentés actuellement sur la frise, alors que, redisons-le, il y en avait, primitivement, une cinquantaine, il y a une majorité écrasante de mâles, presque la totalité, attendu qu'on ne peut dénombrer que deux femelles, d'ailleurs, de la même espèce, l'une aux trois-quarts détruite, l'autre, au contraire, dans un état merveilleux de conservation et celui des 21 animaux le mieux conservé, et de beaucoup. A se demander si, à l'instar de la dixième et dernière « plaie d'Egypte » dont parle le livre de « l'Exode », dans la Bible, l'ange exterminateur n'aurait pas fait périr tous les animaux femelles, en n'en laissant subsister, comme au déluge — Noé, pourtant, avait conservé le couple —, qu'une seule, la plus belle, peut-être parce qu'elle était la plus belle !

Ecrire tel qu'il vient d'être fait peut paraître être une manière littéraire, résultant d'une fiction de l'esprit, uniquement. Certes. Avouez, quand-même, qu'il y a quelque chose de mystérieux. Parmi les quelque trente animaux manquants, parce que détruits — quel a été l'ange exterminateur ? probablement, que, comme dit l'Evangile, il s'appelait « légion » — combien étaient-ils de mâles et combien de femelles ? et s'il y avait beaucoup de mâles et très peu de femelles, pourquoi ? les boucs et les taureaux s'expliquent aisément ; n'étaient-ils pas les animaux spécialement destinés aux sacrifices offerts aux dieux ? mais il y avait les génisses aussi (nous évoquons, ici, le fameux passage de l'épître de S. Paul aux Hébreux (IX, 12-13), où l'apôtre des Gentils parle du sang des boucs et des taureaux et de la cendre de la génisse). Les chevaux sauvages, les lions, les léopards, les loups ? qui nous les expliquera ? Et pourquoi ces léopards femelles plutôt que des léopards mâles ? Pour le charme féminin — si cet adjectif pouvait être employé pour un animal autre que celui de la race humaine ? Nous ne le pensons pas.

Il faut, estimons-nous, considérer les léopards femelles dans l'ensemble constitué par elles et le cratère rempli de fruits qui les sépare (ou plutôt les séparait) l'une de l'autre. Jules Formigé a bien vu la question, qui disait : « Les panthères aux canthares évoquent le culte, théâtral aussi, de Dyonisos ». Le grand archéologue a appelé « canthare » ce que nous appelons « cratère ». Or, le canthare vient d'un mot grec qui signifie coupe, et c'était un vase à boire à deux anses. Le cratère, lui, était un grand vase à large orifice où l'on mêlait le vin avec l'eau avant de le verser dans les canthares des convives. Il n'y a pas de doute que, vues sa forme et ses dimensions, il s'agit bien, ici, d'un cratère. C'est un fait certain que le léopard accompagne Dyonisos (en grec) ou Bacchus (en latin), dieu du vin, qui est généralement représenté vêtu d'une peau de léopard. Si le cratère a été élevé sur un socle, c'est pour le mettre encore davantage en valeur, pour le magnifier, lui et, surtout, son contenu. Nous y voyons une manière de symbole — symbole de l'abondance des récoltes —, de fruits, en général, de raisins, en particulier, donc de vin.

de sa feuille a été placée dans la corne d'abondance, à la place d'honneur, en quelque sorte, pour qu'elle soit bien visible (16). *La Tutela* est celle de la « *Vienna vitifera* », cette « *Vienna vitifera* » que, tout récemment encore (l'achève d'imprimer est du 17 septembre 1962, le même que celui de notre bulletin), M. Henri-Paul Eydoux a copieusement citée dans son ouvrage « *La France antique* » que nous ne saurions trop vous recommander, pour votre plaisir et votre profit.

Le léopard femelle, — il n'y a qu'à bien l'observer — est dans une période de maternité manifeste. Ses nombreuses mamelles sont gonflées de lait. Nul doute qu'il y ait, ici encore, un symbole, celui de la fécondité. Il ne faut pas hausser les épaules en pensant que l'auteur de ces notes voit partout la symbolique, même là elle n'y est pas. Qu'on se remémore la célèbre Louve du Capitole allaitant Rémus et Romulus, cette louve dont la position toute semblable à celle de notre — si nous pouvons ainsi dire — léopard femelle a incité notre maître vénéré à voir celle-là en celle-ci. Or les historiens d'aujourd'hui voient dans la louve le totem primitif des Romains. S'il faut en croire M. Jérôme Carcopino, grand spécialiste, membre de l'Académie française, la légende de Romulus et Rémus ne serait venue qu'assez tard après cette statue archaïque dans laquelle deux jeunes enfants se trouvent, l'un représentant l'élément étrusque, l'autre l'élément latin dont la réunion forma la Rome primitive. Le léopard femelle serait donc bien, à l'égal de la louve, un totem. Pourquoi un totem différent ? Parce qu'il ne fallait pas que ce fût le même que celui des Romains ; que les « vaincus », que les « colonisés » fussent sur le même pied, pour ainsi dire, que les vainqueurs, que les conquérants. Prendre un totem parmi les animaux sauvages a été de tous les temps. On sait que, dans l'Antiquité, avec la louve, les Romains (ceux de l'Empire) avaient choisi l'aigle, que les Athéniens avaient la chouette, les Gaulois, le sanglier, la colonie de Nîmes, le crocodile. Au Moyen-âge, dans les Temps modernes et jusqu'à notre époque contemporaine, les totems ont été et demeurent en grande faveur. Citons seulement quelques exemples : le porc-épic de Louis XII, la salamandre de François I^{er}, le lion de Lyon, de Belfort, de Bernay, de Landerneau, de Mauléon, de Belgique, de Norvège, etc., le léopard de Normandie, de la Grande-Bretagne, l'ours de Berne, le loup de Belley, le sanglier des Ardennes et de Sedan, le renard de La Verpillière, l'aigle des deux Empires français, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Russie... Et les scouts du monde entier et leurs familles savent bien ce que c'est qu'un totem... L'archéologie n'a pas fini de nous faire des révélations.

(16) C'est par suite d'une coïncidence infiniment heureuse que le présent bulletin renferme, après les lignes ci-dessus, l'article de M. Amable Audin et celui de notre vice-président M. Pierre Frécon, sur cette précieuse et splendide statue de marbre revenue chez

nous après un exil d'une trentaine d'années. Le premier bulletin de notre société qui parut après la dernière guerre (n° 34 à 46, années 1938 à 1950) parle d'elle d'après le moulage qui en avait été pris avant sa disparition. Les deux conceptions à son sujet sont énoncées : celle de notre administrateur M. Joseph Cottaz (p. 26) qui dit que cette « tutela (simulacrum Viennae) paraît représenter la ville de Vienne », et celle de notre regretté président Maurice Faure (p. 34), qui, ayant analysé l'étude de M. Charles Picard, de l'Institut, intitulée : « La Némésis - Tyché de Vienne », parue dans « Gallia » en 1947, concluait ainsi : « Ce qu'il faut retenir de cette étude, c'est que notre statue doit cesser d'être considérée comme une « Ville personnifiée » qui serait Vienne ». Plus tard, M. Will (o.c., p. 16) a désigné la statue sous la dénomination de « Fortune de ville », expliquant que si « gouvernail, globe et corne d'abondance sont les attributs habituels de la Fortune romaine », comme elle porte au-dessus du diadème une couronne de tours, par là, elle rappelle les Tychès, protectrices des villes, fréquentes dans l'Orient hellénisé, et offre ainsi un intéressant exemple de contamination entre deux conceptions de la Fortune. Travail romain du II^e siècle ».

Le gouvernail, symbole de la bonne conduite (il ne saurait y avoir fortune sans bonne direction), posé sur le globe céleste (et non pas terrestre ; les navigateurs se sont toujours guidés grâce aux étoiles du ciel ; le globe céleste est connu depuis plusieurs siècles avant Jésus-Christ), le gouvernail, disons-nous, n'existe plus sur la statue. Il a été détruit en même temps que l'avant-bras droit de la majestueuse dame qui le soutenait et la main gauche qui portait la corne d'abondance. Seulement, il reste quand même une minime partie de cet appareil de navigation, celle qui s'appuie sur le globe, à telle enseigne que ce relief accidentel sur ce globe a été considéré, par méprise, comme le cimier d'un casque, lequel n'a jamais existé, bien sûr, puisqu'il s'agit du globe céleste. Ce n'est pas le seul exemple de méprise dans les œuvres d'art viennoises, résultant du fait de mutilations. Un auteur aussi sérieux que Lucien Bégule, décrivant le magnifique mausolée des archevêques de Vienne n'a-t-il pas dit qu'Armand de Montmorin offre son cœur à son successeur Henry Oswald de la Tour d'Auvergne, parce qu'il avait confondu la main mutilée de ce dernier avec un cœur auquel auraient encore été attachées des sections d'artères et de veines ? Il y a quelque trente-cinq ans que plusieurs doigts qui manquaient à cette main et avaient été conservés dans un recoin caché du monument et retrouvés par M. Paul Bresse ont été greffés par les soins d'un homme de l'art, suivant l'initiative de la Société des Amis de Vienne, et la méprise n'est plus possible. Il n'en demeure pas moins que, comme on lit encore Bégule, et c'est à juste raison, on écrit et on dit encore à sa suite que le cardinal d'Auvergne reçoit le cœur de son prédécesseur. Les erreurs ont vraiment la vie dure !

La découverte du médaillon de Lyon et les commentaires de l'expert archéologue de cette ville qu'est M. Amable Audin éclairèrent la question de la statue monumentale viennoise d'un jour singulier et lumineux. Il n'y a pas de doute que ce médaillon n'offre, comme le dit M. Audin, « le visage-même de Vienne », conçue sous la forme d'une Tutelle doublée d'une Fortune. Que la coiffure de la femme et la couronne de tours soient un peu différentes de celles de la grande statue, c'est un fait normal. Il y a ici deux variantes d'un même thème. Tout le monde sait que, depuis la fin de 1792 jusqu'à nos jours, la République française est personnifiée par une belle jeune femme coiffée d'un bonnet

phrygien. Or, qu'il s'agisse des statues, des monnaies et médailles ou des timbres-poste, il est bien certain que les artistes ont mis une variété louable dans sa figuration. Ainsi en fut-il de la ville de Vienne. C'est donc bien elle qui est représentée dans la statue de marbre de notre Musée lapidaire. Sa grandeur (2 m. 075 : 2 m. 25 avec le socle) prouve bien que c'était une statue officielle et son revers sommairement travaillé qu'elle était destinée à être dans une niche ou dans la cella d'un temple. Sur le médaillon, un nom est donné dont il va sans dire qu'il ne fut pas choisi au hasard par le céramiste, mais qu'il correspondait à un fait de notoriété publique : *Vienna felix* (Vienne l'heureuse). Toutes les grandes œuvres se sont vues octroyer un nom propre. Notre grandiose statue ne saurait en recevoir un meilleur que celui que ses contemporains ont eux-mêmes dicté : *Vienna felix*. Et, surtout, qu'on ne parle plus, à son sujet, de Némésis, cette déesse de la Vengeance. C'est à s'écrier, maintenant, à propos de cette dernière : « Que diable allait-elle faire en cette galère ? ».

Le même Musée lapidaire conserve, en plus de *Vienna felix*, trois vestiges de divinités féminines, porteuses de la corne d'abondance. Aussi bien n'y avait-il pas que la Fortune et la Tutelle qui possédaient cet attribut. M. Will l'a fort bien écrit (p. 77) : « Les cornes d'abondance sont le symbole de la richesse et de la prospérité ; elles deviennent sous l'Empire les attributs d'une série de divinités aux noms abstraits si caractéristiques du sentiment religieux des Romains : *Concordia, Felicitas, Fides, Securitas, Fortuna, Pax* ; liées au culte impérial, elles proclament que la richesse est le résultat de la paix et de la prospérité de l'Empire ». La numismatique est extrêmement précieuse à ce sujet, nous donnant à la fois la figure et le nom correspondant. Il suffit de consulter la monumentale *Description des monnaies frappées sous l'Empire romain* d'Henry Cohen pour savoir qu'avec la corne d'abondance, la Fortune tient un gouvernail, souvent posé sur un globe, comme c'est le cas de notre *Vienna felix* ; que la Sécurité s'appuie sur une colonne ; que la Concorde tient une patère ; que la Félicité tient un caducée, que la Paix tient soit un caducée, soit une branche d'olivier, etc. Par conséquent, lorsque le second attribut manque, on ne saurait affirmer que telle ou telle statue était celle de la Fortune. C'est le cas de deux des vestiges en question qui faisaient partie de statues de petites tailles, donc à l'usage domestique : n° 42 (pp. 27-28 de Will), petite statue très mutilée, notamment de la tête et du bras droit. Depuis peu, un nouveau malheur lui est arrivé : elle a fait une chute et, comme elle est en calcaire tendre, elle a perdu la couronne de fruits de sa corne d'abondance (l'auteur de ces notes en a vu les morceaux) — N° 108, p. 55 de Will qui indique : « Marbre... Fragment brisé de toute part. Il ne reste que l'avant-bras droit tenant une corne d'abondance ».

Un troisième vestige (n° 48, p. 31 de Will) est celui d'une statuette de marbre dont « le buste manque... Sur un socle mouluré, une petite figure de femme drapée est assise sur un siège sans dossier ; sur le côté droit, on distingue les restes d'un gouvernail, détail qui permet de reconnaître une Fortune ».

Un autre témoin iconographique est de particulière importance. Il porte le n° 130 de l'ouvrage de Will (pp. 72 et 73). C'est ce que ce savant auteur appelle un « chapiteau corinthien figuré » (l'expression « chapiteau à figures » ou cette autre « chapiteau historié » seraient plus explicites). Celui-ci a été placé à une place d'honneur dans le musée puisqu'il se trouve dans la partie mé-

diane de l'abside de l'ancienne église abbatiale, et c'est justice, car il est fort beau et d'un genre rarissime, attendu que les Romains n'ont presque jamais représenté de figures sur les chapiteaux de l'ordre corinthien. « Le décor, a expliqué M. Will, est celui d'un chapiteau de type normal à cela près que les crosses intérieures cèdent la place à une tête qui remplace le fleuron d'abaque... (début du II^e siècle)... L'abaque à moulure ordinaire ne porte d'autre décor que la tête en son milieu. Sur une des faces, on voit un buste féminin drapé et portant une couronne de tours (la muraille présente, au-dessus du front, une double pente à son sommet et donne passage à trois portes voûtées ; figure dans celle du milieu ?) ; dans un des pans du vêtement, le personnage porte des fruits (raisins et pommes). Il faut reconnaître plutôt que Cybèle, une Fortune de ville. Sur l'autre face, figure une tête d'homme barbu sans attributs. Peut-on rapprocher des groupes trouvés en différents sites de la Gaule d'une Fortune (avec corne d'abondance) et d'un dieu barbu (Jupiter celtique ?). On peut se souvenir en tout cas que les Mères gauloises portent souvent des fruits sur leurs genoux ».

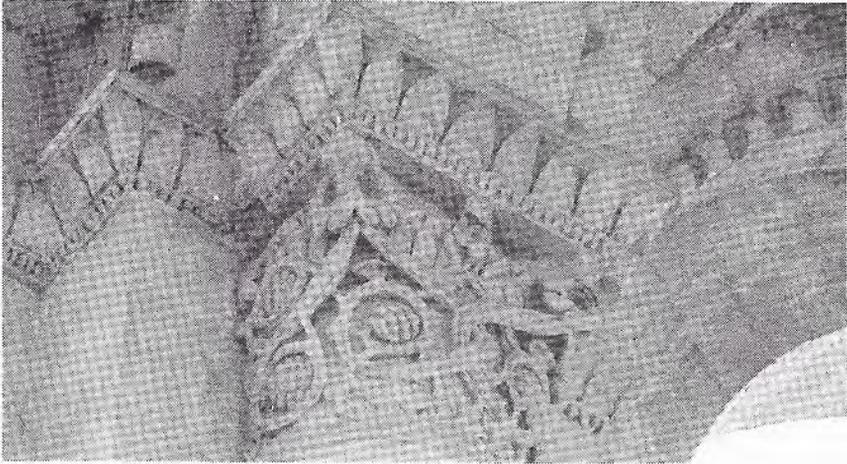
L'auteur de ces notes a examiné à la jumelle et avec beaucoup de soins répétés les figures de ce précieux chapiteau et voici ses conclusions. Il n'y a aucun doute à avoir : le personnage de gauche est une Fortune de ville, et même plus qu'une Fortune ; c'est aussi une Tutelle, puisqu'elle porte une couronne de tours. C'est, en somme, notre « Vienna felix » en raccourci, synthétisée, schématisée. La ressemblance est frappante et jusque dans le vêtement. Par dessus la tunique appelée chiton, dans l'une et l'autre des deux figures, on remarque que, sur la seule épaule gauche a été posé le manteau appelé péplum dont l'ampleur n'a pu être, évidemment, représentée que dans la statue. Les fruits de la corne d'abondance, dans la figure du chapiteau sont passés de cette corne au sein même de la déesse et sur lui, et ces fruits sont une grappe de raisins avec des pommes placées de part et d'autre de celle-ci. Quant au personnage de droite, qui peut être visible, selon la distance, en même temps que celui de gauche, il paraît difficile de voir en lui un Jupiter, car il manque totalement de majesté. C'est un homme déjà vieux ; son visage maigre, au front ridé, porte une barbe abondante aux touffes effilées, et des moustaches aux pointes tombantes, hirsutes. C'est, à n'en pas douter, Saturne, fils d'Uranus (le Ciel) et de Gœa (la Terre), époux de Cybèle et père de Jupiter, Junon, Pluton et Neptune. On sait que dans la figuration artistique de ce dieu, celui-ci est représenté nu jusqu'à la ceinture par devant, le vêtement couvrant le dos et le dessus de la tête, tenant à la main une serpette dont les Romains se servaient pour tailler la vigne et couper le raisin (cette même serpette que tiennent encore, dans l'un des vitraux de la cathédrale de Chartres, les vigneronns du XIII^e siècle). Or, contrairement à ce qu'a écrit M. Will, tous ces caractères sont indiqués avec le personnage. Du dieu, il n'y a pas que la tête, mais le buste, comme dans la figuration féminine qui lui sert de pendant. Toutefois, les détails sont beaucoup moins visibles, du fait que le dieu a le cou et la poitrine nus. Quand même, avec toute l'attention nécessaire, on remarque parfaitement que, si l'épaule droite est nue, l'épaule gauche est couverte, ainsi que le haut de la tête. De plus, devant la poitrine, a été placée la serpette. Celle-ci, il faut le remarquer, est d'une grandeur démesurée, (l'on en voit d'ailleurs, que la lame), mais ne fallait-elle pas qu'elle fût grossie pour être reconnue de loin ? C'est plutôt la

harpè, nom grec qui a donné « serpe » en français ; c'est le « gouet » dont le *Petit Larousse illustré* donne la définition suivante : « Grosse serpe à l'usage des bûcherons, vigneron, etc... » en indiquant aussi que ce nom est celui d'une « variété de cépage dit aussi gouais ». Les paysans de chez nous emploient encore cet outil, en l'appelant « gouaille », parce que ce mot dut être écrit autrefois : « gouaye ». Les braves gens prononcent encore comme prononçaient leurs pères « Les Hailles », le nom des Hayes (Les Haies), village bien connu situé au-dessus de Condrieu. Ce fait de la serpette devenue serpe est, du reste, tout à fait dans le sens de l'évolution puisqu'on sait encore que la serpe finit par être la faux, alors que le dieu lui-même subit cette évolution, étant identifié au dieu grec Kronos (le Temps). Une époque viendra où, pour mieux faire reconnaître le Temps, encore plus vieux que Saturne — c'est, véritablement, un vieillard —, on lui donnera avec la faux, symbole de sa puissance destructrice (« *tempus edax rerum* (le temps qui détruit tout) », a dit Ovide dans les *Métamorphoses*, XV, 234), deux ailes, signes de sa rapidité, de sa fuite, et le sablier, instrument de mesure et emblème de l'écoulement sans répit des années.

Dans le chapiteau en question, nous voyons Saturne plutôt que le Temps, bien qu'il s'agisse de deux personnes du même dieu. Sa place est tout à fait bien à côté de la Fortune-Tutelle, puisque la mythologie enseigne que Saturne, détrôné par son fils Jupiter, comme il l'avait fait lui-même avec le sien, Uranus, se réfugia dans le Latium où il fit fleurir la paix et l'abondance en enseignant aux hommes l'agriculture, en cette période qui est appelée « l'âge d'or ». C'est pourquoi Saturne était le dieu protecteur des travaux agricoles, présidant à la vigne, aux récoltes et aux champs. Il avait à Rome, sur le Forum, au pied du Capitole, un temple magnifique et, chaque année, ses fêtes, les Saturnales, étaient célébrées avec éclat. Quand Saturne sera devenu le Temps, rien n'aura été changé dans la vénération que les Anciens avaient pour lui. Pour qu'il y ait abondance dans les récoltes, ne faut-il pas que le temps soit favorable, qu'il ait apporté son précieux concours ? Il est une légende apposée au revers de maintes monnaies romaines impériales. (On peut en voir de très nombreuses dans la belle collection que le zèle intelligent et patient d'Albert Vassy réunit pour le Musée de la place de Miremont). Cette légende est celle-ci : *Temporum felicitas* (la félicité des temps). Elle accompagne la figure de la main gauche tenant de la main gauche la corne d'abondance et de la main droite le caducée. L'association des deux concepts « félicité » et « temps » est, de la sorte, bien déterminée.

Il est regrettable que les deux autres figures du chapiteau soient manquantes, par mutilation. De celle qui est la plus proche de Saturne, il ne reste absolument rien. De celle qui est la plus proche de la Tutelle, on peut, quand-même, reconnaître une main gauche qui devait tenir une chose devenue indéfinissable, ce qui laisse à penser qu'une main droite maintenant disparue, tenait, elle aussi, cette même chose, ou une autre. Un peu au-dessous de cette main, on voit un objet en forme d'accolade placée horizontalement. Cet objet est-il encore tel qu'il fut sculpté, ou est-il le résultat d'une mutilation ? Il y a de quoi rester perplexe. Tel qu'il se présente, il fait penser à un joug, évoquant, par conséquent, du labourage. Alors, la déesse qui avait été représentée ici pourrait avoir été Cérès, fille de Saturne et de Cybèle, et déesse de l'agriculture, généralement représentée tenant une torche allumée de la main droite et un bouquet de fleurs des champs ou une

LA VIGNE DANS LES ARTS EN FRANCE



1. Chapiteau roman à la primatiale Saint-Maurice XII^e siècle

Nef latérale méridionale. A gauche. A partir de la façade, au 7^e pilier, tourné vers le sud.

Photo G. PIVARD.

Grosses grappes de raisins dans un entrelac de sarments de vigne, avec feuilles embryonnaires, naissantes. Peut-être y a-t-il du symbolisme dans cet ensemble : « la vigne » signifiant « la vie », il y aurait la naissance avec ses espoirs et la maturité avec ses réalités, à travers les nombreux entrelacements de l'existence.



2. Chapiteau roman à la primatiale Saint-Maurice XII^e siècle

Photo G. PIVARD.

Même nef, même côté que le précédent. Au 9^e pilier, tourné vers l'est.

La résurrection de Lazare. — A droite du chapiteau, une grappe de raisins, de part et d'autre de Marie, sœur du ressuscité. La partie supérieure de la grappe de gauche coiffée par une feuille de vigne.

Published weekly, except the last issue which is published bi-weekly, in December. Subscription price, \$5.00 per annum in advance. Single copies, 15 cents. Entered as second-class matter, October 3, 1917. Postpaid. Accepted for mailing at special rate of postage provided for in Act of October 3, 1917. Authorized to mail at special rate of postage provided for in Act of October 3, 1917. Copyright, 1938, by American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill. 60610. Second-class postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices. Postmaster: Send address changes in this journal to THE JOURNAL OF THE AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill. 60610.

Published by the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill. 60610. Telephone: BR 3-2121. Cable: AMEDSO. Second-class postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices. Postmaster: Send address changes in this journal to THE JOURNAL OF THE AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill. 60610.

Published by the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill. 60610. Telephone: BR 3-2121. Cable: AMEDSO. Second-class postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices. Postmaster: Send address changes in this journal to THE JOURNAL OF THE AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill. 60610.

Published by the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill. 60610. Telephone: BR 3-2121. Cable: AMEDSO. Second-class postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices. Postmaster: Send address changes in this journal to THE JOURNAL OF THE AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill. 60610.

corbeille garnie de produits de la terre de la main gauche. Cette présence de Cérès pourrait entraîner, si l'on peut dire, celle de Cybèle, constituant ainsi le quatrième et dernier personnage du chapiteau, à telle enseigne que nous aurions dans cette si remarquable pièce décorative une figuration particulièrement évocatrice du soin majeur de nos ancêtres gallo-romains viennois : maintenir en leur ville la prospérité, l'abondance et, par voie de conséquence, la félicité, par l'agriculture.

A quel temple appartient ce chapiteau ? Il fut trouvé en 1823, sur l'emplacement de l'ancien palais archiepiscopal et non loin, par conséquent, du portique romain au pied duquel fut trouvé en 1940, le bas-relief reconnu comme représentant un « sacrifice à Cybèle » (n° 115 de l'ouvrage du Will, p. 58, pl. VIII, 1), ce qui a fait affirmer que les ruines situées au midi du mur colossal voisin du Théâtre municipal étaient celles d'un théâtre des « mystères de Cybèle ». Ce chapiteau aurait-il appartenu à ce théâtre-ci ? ce n'est pas impossible. Nous le verrions plutôt comme ayant été attaché à un temple de la Fortune, au temple de la Fortune de Vienne, qui aurait eu, dans sa cella, la *Vienna felix*, puisque, répétons-le, cette statue de haute taille devait bien avoir sa place en quelque local public important. Si elle fut découverte, en 1894, lors des fouilles au Palais du Miroir, anciens thermes gallo-romains, comme l'a fait justement remarquer M. Charles Picard dans l'étude que nous avons citée au début de cette longue note, « sa place originelle n'était pas au Palais du Miroir. Elle a échoué là parce que, selon l'hypothèse (de M. Picard), ce lieu « a servi de refuge, à Vienne, pour les statues du paganisme menacé ». Nous venons de citer un passage de l'analyse que notre cher maître Maurice Faure avait faite de l'étude de M. Picard.

L'excellent vulgarisateur qu'est M. Henri-Paul Eydoux, déjà cité dans ce rapport, a publié récemment (l'achève d'imprimer est du 31 mai 1963) un nouvel ouvrage intitulé *Révélation de l'archéologie*, admirablement présenté, dans lequel il a consacré près de quarante pages à Vienne gallo-romaine. Un paragraphe porte le titre : Les vins, « honneur national » des Viennois », un autre, « Les œuvres d'art vagabondes », dans lequel l'aventure de la grande statue dite « Tutelle de Vienne » est racontée. Toutefois, M. Eydoux donne encore cette appellation « Tutelle de Vienne » en légende de la photographie de la très belle tête de bronze du Musée de Lyon, trouvée, en 1859, à Villette-Serpaize. C'est certainement par erreur, car cette tête, depuis que le grand archéologue Auguste Allmer en a parlé, a toujours été considérée comme celle de Junon couronnée.

COMPLEMENT

La sortie d'automne de la Société, faite à Lyon, le samedi 5 octobre, dans l'après-midi, aux antiquités de Fourvière, outre le grand intérêt qui, sous la conduite de M. Mourrier, adjoint de M. Amable Audin dans la direction des fouilles, a été trouvé dans la visite du grand théâtre et de l'odéon, a permis aux Amis de Vienne de voir les objets déjà installés dans le Musée de la civilisation gallo-romaine en voie d'aménagement. Leur président avait pensé leur montrer particulièrement les œuvres d'art en provenance de Vienne, et, à cet effet, il s'était muni du bulletin

de la société n° 7 (1911) contenant la conférence de Jules Bouvier intitulée « Vienne colonie romaine ». Hélas ! rien de ce qui avait été prévu n'a pu être vu.

La mosaïque dite de « l'ivresse de Bacchus » (à tort, puisque, dans le présent bulletin, notre distingué administrateur, M. Joseph Cottaz montre parfaitement qu'il s'agit d'Hercule), le foculus (on comprend mieux le mot brasero) en bronze, le buste de Neptune en même métal, ne sont pas encore en place. La tête de femme, en bronze encore, était, pour jusqu'à la Toussaint, avec notre « Pacatianus » à l'exposition de « l'art romain en Occident », séante depuis quelques mois au Musée du Louvre. Toutefois, les visiteurs purent admirer les fameuses « Tables Claudiennes », si précieuses aux yeux des Viennois, et l'inscription de l'amphithéâtre de Lyon, nouvellement découverte, qui est aussi un document archéologique de capitale importance pour eux, en raison des martyrs de Vienne et de Lyon qui, dans cet amphithéâtre, obtinrent la palme de gloire, en 177, sous l'empereur philosophe Marc-Aurèle.

L'auteur de ces nombreuses notes d'archéologie gallo-romaine relatives à quelques unes de nos antiquités viennoises a été enchanté par cette visite au musée lyonnais, parce qu'elle lui a permis d'approfondir davantage deux questions traitées dans celles-ci.

D'abord, la tête de femme en bronze. A défaut de l'original, il a vu deux photographies vendues par le gardien du musée. L'une en format carte postale, porte cette légende : « Musée de la civilisation gallo-romaine (Lyon). La Tutelle de Vienne ». L'autre, en format nettement plus grand, cette autre : « Musée de Lyon. Tête personnifiant la Colonie de Vienne (art romain) ». Les deux sont tout à fait identiques ; il n'y a que le format qui diffère. Ainsi en est-il dans le livre de M. Henri-Paul Eydoux que nous avons cité. L'une des illustrations a été réalisée avec le petit format, l'autre avec le grand format. Comme le nom du photographe est indiqué, ici et là, il n'y a aucun doute à avoir sur la question. Alors, nous comprenons parfaitement ce qui s'est passé. M. Eydoux a été influencé par les textes accompagnant les photographies cueillies lors de ses investigations, et, comme il lui fallait choisir entre les deux, qui ont des sens bien différents, il a choisi le plus court, sans que celui-ci fût, d'ailleurs, plus exact que l'autre.

Jules Bouvier, pour illustrer le bulletin, a publié une belle photographie de la tête vue de profil, alors que les photographies vendues au Musée de Lyon la montrent vue de face. Dans le texte de sa savante conférence, notre prédécesseur dit : « Tout commentaire est superflu. Cette incomparable tête antique avec sa chevelure si artistement disposée, avec son profil d'une distinction souveraine, forcerait l'admiration des plus indifférents. Elle est incontestablement inspirée de l'art grec le plus pur. Que représente-t-elle ? Peut-être la déesse Junon — Plus probablement encore (et je cite ici l'opinion d'un archéologue très autorisé), elle ne serait autre que Vienne personnifiée. C'est ce que ferait supposer une interprétation du texte, peu lisible, qu'on déchiffre autour du diadème. Elle est aujourd'hui une des pièces les plus importantes, sinon même la pièce capitale du Musée archéologique de Lyon. Envoyée à Paris en 1867, à l'Exposition universelle, elle avait excité l'admiration des artistes et des archéologues de l'Europe entière ».

Nous aimerions connaître le nom de l'« archéologue très autorisé » auquel Jules Bouvier s'est référé. Quoiqu'il en soit, nous ne voyons absolument rien qui ait pu permettre à « cet illustre

TUTELLE DE LUGDUNUM



La Tutelle, le Rhône et la Saône, deux victoires, et le dieu Caelus

Dessin de M. Amable AUBIN

Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon

inconnu » d'émettre une telle opinion. L'inscription gravée sur le diadème a été lue et publiée par le grand Allmer dans son magistral ouvrage (*Inscriptions antiques de Vienne*, II, pp. 270-2). Elle laisse à comprendre, sans qu'il y ait la moindre équivoque possible, que cette œuvre d'art magnifique fut donnée par un certain Lucius Lilugius Laena, fils de Sextus, questeur de la colonie que cet archéologue a supposé être celle de Vienne. Le sens est très clair. De là à dire que cette tête personnifiait la colonie de Vienne, on mesure qu'il y aurait un abîme à franchir. A notre avis, le texte proposé par Auguste Allmer demeure parfaitement valable : « Inscription sur le diadème d'une tête de Junon Reine, en bronze, plaquée d'argent, donnée par un questeur de la colonie de Vienne ».

Ensuite, la Tutelle. Le musée lyonnais contient, dans une de ses vitrines, un médaillon de céramique, plus exactement la majeure partie de celui-ci, qui est du genre de cet autre qui fait l'objet du captivant article de M. Amable Audin paraissant dans le présent bulletin : « *Vienna felix* ». N'ayant pu l'étudier sur place, nous avons demandé à M. Audin de nous communiquer la description de cette si intéressante pièce. Notre aimable confrère et ami a fait beaucoup mieux : le 10 octobre, « jour anniversaire de la fondation de Lyon », il nous a envoyé un dessin, puis mettant le comble à nos désirs, nous a autorisé à reproduire son dessin dans le bulletin. Qu'il en soit mille fois remercié.

Ce médaillon représente « la Tutelle de Lyon » ; le nom s'y trouve inscrit : « *Tutela* ». Il prouve, d'abord, un fait, à savoir que ce nom n'est pas une invention des archéologues pour le service de la cause mais une réalité historique. Ensuite, il montre avec netteté, ce qu'était une « tutelle ».

Ce qui frappe, d'abord, lorsqu'on examine cette figuration de la jeune femme qui personnifie la tutelle, placée dans un cadre rond orné de deux branches de laurier d'Apollon disposées en forme de couronne, et représentée en buste, comme dans le médaillon « *Vienna felix* », (mais de face et non de profil), et comme dans la figure du chapiteau à personnages du Musée lapidaire de Vienne, c'est l'énorme importance donnée à la couronne faite de tours crénelées et percées de portes. Elle est aussi volumineuse qu'une couronne impériale posée sur la tête d'un Charlemagne, ou qu'une tiare posée sur la tête d'un pape. Était-ce pour bien marquer la grandeur de cette capitale des Gaules qu'était *Lugdunum* ? Il y a lieu de le supposer. Ce qui frappe, ensuite, c'est l'absence de la corne d'abondance. Comme attributs autres que la couronne de tours, la tutelle présente un sceptre, ainsi que dans la « *Vienna felix* », et une patère, cette sorte de plat creux un peu profond servant pour les sacrifices, que nous savions plutôt réservé à la Concorde. La tutelle est vêtue, comme dans les figurations précédentes, du chiton et du peplum, celui-ci passé sur l'épaule gauche. Même façon de coiffure des cheveux.

A la gauche du portrait encadré de la tutelle, on voit la figuration du Rhône, ce qui nous fait penser que les artistes du siècle de Louis XIV, et des autres siècles (n'est-ce pas, cher Claude Grange ?) n'ont rien innové, et que le titre de l'ouvrage de M. Gilbert Tournier, « *Le Rhône dieu conquis* » est un titre heureux. La figuration de la Saône qui, comme l'a justement pensé l'auteur du petit écriteau accompagnant le médaillon dans la vitrine, devait faire pendant à celle du Rhône, n'existe plus. Pour nous, Viennois, dont la ville est, comme Lyon, sur le Rhône, cette présence maintenue est un plaisir.

Sous la figure du Rhône, vieux, barbu et couronné de lauriers, se trouve une victoire juvénile et gracieuse, mutilée du bras gauche tenant une palme, celle-ci intacte. Comme il a été noté sur le petit écriteau, il devait se trouver une victoire jumelle placée en sens contraire, de l'autre côté du médaillon. Ne croirait-on pas voir les deux victoires, descendues du haut de leur haute colonne à l'autel monumental de Rome et d'Auguste, et ayant troqué la couronne qu'elles avaient en main contre une palme ? Et, par association des idées, n'est-il pas permis d'évoquer deux anges allant remettre la palme que le martyr leur a méritée à un Pothin, à une Blandine, ou à un Sanctus, diacre de Vienne ? Morts dans le Christ, et pour le Christ, comment ne pas penser à cette exclamation retentissante de S. Paul : « O mort ! où est ta victoire ? ».

Dans la partie inférieure du médaillon, il y a la figuration d'un dieu barbu. Il lui manque la majeure partie du buste, mais il semble, quand même, qu'il était assez légèrement vêtu. La tête, qui n'a subi aucun dommage sérieux, semble être couverte par le capuchon d'un manteau passant par l'épaule gauche tout en laissant le bras entièrement dégagé, celui-ci replié en arrière. Nous trouvons à ce dieu une ressemblance marquée avec celui du chapiteau corinthien à figures du Musée lapidaire de Vienne, sauf en ce qui concerne la forme de la barbe et celle de la bouche. L'une et l'autre, nous font plutôt penser à la « tête de dieu colossale » du même musée (n° 51, p. 32 et pl. IV, 1 de l'ouvrage de Will). Cette tête que, depuis au moins cinq cents ans, les Viennois appellent « la bobo », parce qu'elle leur a paru « faire la bobo », c'est-à-dire la moue (expression, peut-être, employée également à Lyon), a été, depuis longtemps, considérée comme étant celle de Jupiter. L'auteur du petit écriteau du médaillon indique que le dieu représenté serait *Coelus*, c'est-à-dire « le Ciel » en français. Comme nous n'étions pas très ferré à son sujet, nous avons demandé une note à M. Jean Lécutiez, conservateur de la Bibliothèque municipale, qui nous a envoyé la suivante dont nous le remercions sincèrement. Elle nous est parvenue alors que nous avions rédigé les paragraphes précédents. Elle nous a permis de les compléter.

« *Coelus* ou *Uranus*, fils d'*Aether* et de *Dies* (l'air et le jour). Selon d'autres : fils de *Titaia* (la terre). Epouse sa mère, d'où *Saturne*, *Rhèa*, l'*Océan*, les *Titans*, etc. *Titaia*, pour une querelle de ménage, mit en liberté le fils *Saturne* que le père *Coelus* avait mis au cachot noir. *Saturne* blesse son père. Le sang de *Coelus*, se mélangeant à l'eau, provoque la naissance de *Vénus* ». Une bien sinistre famille que celle des dieux, au sein de laquelle il ne faisait pas bon vivre ! Il est vrai qu'elle était à l'image des hommes de ces temps très lointains. Ceux de notre temps sont-ils, toujours, si différents ?... Si le dieu qui accompagne la Tutelle de Lyon est *Coelus* ou *Uranus*, il est normal que nous l'ayons trouvé comme ayant une ressemblance marquée avec son fils *Saturne*, accompagnant la Tutelle de Vienne au chapiteau historié et avec son petit-fils *Jupiter*... Il est permis de plaisanter, n'est-ce pas ? même quand il s'agit des dieux !

Arrivons-en, maintenant, à une partie importante de notre exposé qui va être, à nouveau, relative à cette splendide statue qui, depuis son retour parmi nous, a été appelée « la Tutela ». Ce fut le grand artisan de ce retour, qu'on ne louera jamais assez à ce sujet, M. Lucien Hussen, qui mit ce nom à l'honneur, et ce fut très bien. Mais, actuellement, ce stade, dirions-nous, pour employer une expression fort commune, est dépassé. Chose singu-

lière, — mais ce n'est pas un cas unique, bien sûr — cette marche en avant revient à faire un bond en arrière.

Dans sa conférence du 20 mars 1911, déjà citée, celui qui n'était pas encore pour nous « l'oncle Jules Bouvier », exposait ceci : « Voici une autre statue (que la précédente : un torse d'homme en marbre, « d'un très beau travail grec, qui a été extrait des Thermes de Ste-Colombe », et conservée, comme elle « au Musée Michoud »), fort curieuse, bien que d'un art moins parfait... Cette statue avec son emblème mural et sa corne d'abondance, représente une ville personnifiée sans doute (et c'est l'opinion de M. Héron de Villefosse) : la Ville de Vienne. Elle vous donnera, Mesdames, l'idée la plus juste d'une dame gallo-romaine, avec ses amples draperies. La mode était, en ces vieux temps, un peu moins variable qu'aujourd'hui. Oserais-je ajouter qu'elle n'était pas moins élégante ? En tous cas, ce vêtement-là a fait ses preuves ; on ne saurait en dire autant de tel autre costume, tout à fait moderne,, et dont je ne veux même pas prononcer le nom, de crainte d'effaroucher cette vertu romaine... ».

Cette « opinion » qu'a rapportée Jules Bouvier et faite sienne venant du grand archéologue que fut Antoine Héron de Villefosse, conservateur des Antiques au Musée du Louvre, nous semble vraie plus que jamais, après l'étude à laquelle nous nous sommes livré avec passion et aux conclusions de laquelle celle toute récente de la « Tutelle de Lyon » vient de donner une confirmation éclatante.

Les édiles viennois, qui, il y a dix-huit siècles, passèrent commande de cette statue au sculpteur anonyme qui la tailla dans le marbre ne voulurent pas faire réaliser une « tutelle », c'est certain, sans quoi l'artiste eut posé sur la tête de la déesse une couronne de tours. Nous savons bien que, décrivant cette œuvre, M. Will, pris en exemple parmi ceux qui ont écrit sur elle, dit qu'elle « est coiffée d'un diadème, ainsi que d'une couronne de tours crénelée de forme carrée et s'évasant vers le haut ». C'est vrai, en gros ; mais, dans le détail, il en est tout autrement — nous allons le voir tout de suite. D'abord, le diadème. Il est tout simple et sans ornement. Il eut suffi à la riche praticienne ici représentée, attendu qu'une femme de chair ne porte pas sur sa tête deux coiffures par dessus celle que la nature lui a donnée. On n'a pas, à la fois, un diadème et une couronne ; c'est l'un ou l'autre. Il fallait donc bien que ce fût une femme de pierre pour que, en sus du diadème, et en arrière de celui-ci, sur le sommet de la tête, ait été placé cet édifice bizarre, en équilibre instable, qu'on connaît.

A la rigueur, pourrait-on voir en lui une tour — une tour penchée ressemblant à celle de Soyons, ce village de la vallée du Rhône, en-dessous de Saint-Péray, mais pas du tout « carrée ». Il s'agit, en réalité, d'un polyèdre oblique irrégulier dont aucune face n'est semblable à l'autre. La face antérieure est nettement cunéiforme ; les faces latérales sont en forme de trapèzes irréguliers. Quant à la face postérieure, comme toute la statue dans sa partie postérieure, elle n'est qu'ébauchée. Chaque face est bordée par une moulure plate-bande surmontée, dans la partie horizontale du haut, par trois denticules, lesquelles font penser, c'est certain, aux créneaux d'une tour ; mais, de loin, ils ne sont pas visibles, car, ici, le marbre a été assez usé. Chaque face est séparée de la voisine par un mince espace, à telle enseigne que, la lumière jouant avec les moulures et les espaces laissés entre les faces, le polyèdre ne manque pas de relief. Il nous fait souvenir de ce dessin publicitaire de notre enfance présenté avec cette légende : « Enfoncez-vous bien ce coin dans la tête ». Or, voyait

On sait la place que, dans le christianisme, tient la vigne, symbole de la vie divine (17), et le vin, une des deux « espèces » eucharistiques. Aussi, nous semble-t-il normal que la « *Vienna*

une tête d'homme avec un gros coin enfoncé dans le crâne. Et le personnage ne s'en portait pas plus mal, évidemment !

Conclusion : Qu'il ne soit plus parlé de couronne de tours au sujet de la statue. Ce qui a été sculpté en fort relief sur sa tête l'a été avec l'intention très nette de montrer qu'il ne s'agissait pas d'une grande dame gallo-romaine ordinaire, mais d'une grande dame s'élevant nettement au-dessus de la condition des mortelles. L'ornementation en forme de créneaux voulait certainement indiquer ce caractère particulier, faire évoquer l'idée de tutelle, peut-être, mais pas personnifier la tutelle ; — ce n'est pas finasser que de penser de la sorte.

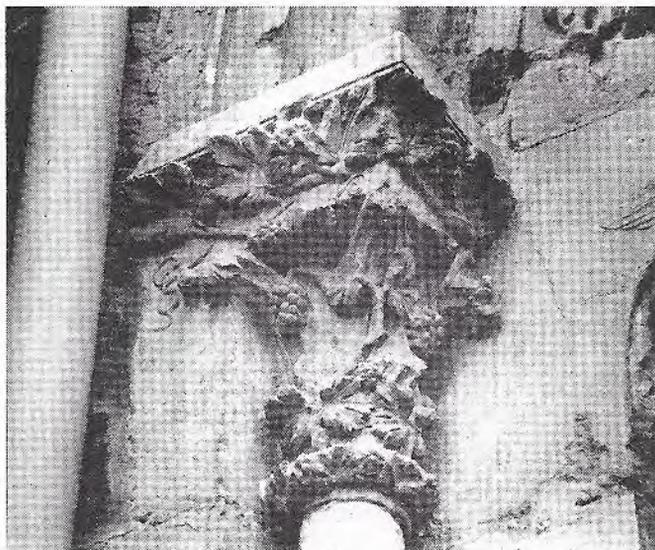
Ayant donc choisi une femme jeune et de parfaite beauté pour en faire la déesse Vienne, l'ayant vêtue d'un chiton serré sous les seins, boutonné sur les bras et tombant jusqu'aux pieds chaussés de sandales, et d'un peplum posé sur l'épaule gauche et ramené jusque devant les jambes, ayant arrangé son opulente chevelure en tresses, les deux extrémités de celles-ci retombant sur les épaules, les auteurs de la statue lui confièrent à porter du bras gauche une corne d'abondance, comme il fallait le faire avec toute déesse de seconde classe qui se respectait, et placèrent à son côté droit un globe céleste sur un globe céleste, comme pour une de ces déesses-ci qui s'appelle la Fortune.

Bien gouvernée, fortunée par l'abondance de ses récoltes de raisins et autres fruits de la terre, Vienne, protégée par les dieux et les déesses honorés dans les nombreux temples qu'elle avait élevés à l'intérieur de son enceinte flanquée de tours, Vienne « la très ornée », « la très puissante », Vienne « la belle », pouvait se prétendre heureuse : « *Vienna felix* ». Voici ce que signifie cette magnifique statue de marbre, devenue la pièce capitale de notre Musée lapidaire.

Tout récemment, il nous a été donné d'apprendre par MM. Lécutiez et Ruf que cette expression « *Vienna felix* » était déjà connue avant la découverte du médaillon étudié par M. Amable Audin, grâce à un fragment de céramique trouvé, il y a assez longtemps, et conservé au Musée de la place de Miremont. Cette nouvelle est arrivée bien à point pour appuyer notre thèse. Nous nous en félicitons. Quant à nous, nous sommes bien dans la « *temporum felicitas* ». Grâces en soient rendues, non pas aux dieux, mais à Dieu !

(17) Le texte principal est dans l'Évangile de S. Jean, au chapitre XV (1-8) : « Je suis la vigne véritable, et mon Père est le vigneron. Tout sarment en moi qui ne porte pas de fruit, il le coupe ; et celui qui porte du fruit, il l'émonde pour qu'il en porte encore davantage... Je suis la vigne ; vous, les sarments... ». Dans le Nouveau Testament, il y a encore de nombreuses citations de

LA VIGNE DANS LES ARTS A VIENNE

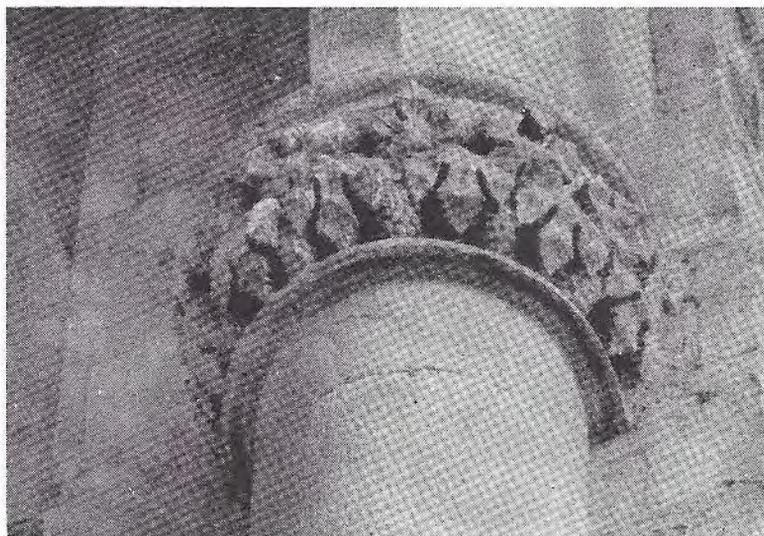


1. Chapiteau et tailloir gothiques à l'église Saint-André-le-Bas

XIII^e siècle

A l'extérieur ; au pied-droit gauche de la porte septentrionale, voisine de l'abside.

Photo G. PIVARD.



2. Chapiteau gothique à la primatiale Saint-Maurice

XIV^e siècle

Nef latérale méridionale, à droite. A partir de la façade, 1^{re} chapelle ; tourné vers l'ouest.

Photo G. PIVARD.



sancta » ait représenté, avec une certaine profusion dans l'art, ce végétal que les artistes avaient à portée de la main et de l'œil.

Chacune des églises de la ville nous est une source d'exemples. A St-Pierre, c'est le tombeau de St Léonien, en marbre blanc, très beau spécimen de l'art paléochrétien (VI^e siècle), avec des pampres maigres, sortant du vase eucharistique, que béquètent deux paons (18).

A St-Maurice, c'est la longue guirlande de pampres qui orne la moulure externe de l'archivolte du portail septentrional con-

la vigne et du vin, par exemple dans S. Matthieu (XX, 1-16), la parabole des ouvriers de la vigne, et, (XXI, 33-41), celle des vigneron-homicides.

Déjà, dans l'Ancien Testament, il y avait beaucoup de textes qui « préfigurent » ceux du Nouveau. La vigne et le vin sont des symboles de la fécondité et de l'abondance. « Honorez le Seigneur par l'offrande de vos biens et des prémices de vos fruits ; et vos greniers seront remplis en abondance et vos pressoirs regorgeront de vin ». (Proverbes, III, 9-10). « Ta femme sera comme une vigne féconde dans l'intérieur de ta maison » (Psaume 127, 3), choisi par l'Eglise comme graduel de la messe de mariage.

Dans la cérémonie de la nuit de Pâques, clé de voûte de toute la liturgie, la 3^e lecture est prise dans Isaïe (IV et V) : « Mon bien-aimé avait une vigne sur un coteau fertile, etc... » et l'oraison est la suivante : « O Dieu, — vous l'avez déclaré par la voix des Prophètes —, c'est vous qui semez les bonnes semences et qui cultivez les plants choisis. Or, on appelle le peuple chrétien votre vigne et votre maison. Faites-lui donc produire, une fois arrachées les ronces et les épines qui l'étouffent, des fruits abondants. Par Notre Seigneur Jésus-Christ ».

Il est évident que, de nos jours, la vigne continue à servir de symbole. Un exemple tout récent peut être fourni. Dans un article intitulé « Renouveau » publié dans L'Essor de l'Isère, le 5 avril 1963, S. Exc. Mgr André-Jacques Fougerat, évêque de Grenoble, évoquant les fêtes pascales prochaines, Pâques qui « est pour l'Eglise une fête de renouveau » a écrit cette phrase : « Et l'Eglise tout entière, Corps du Christ, Epouse du Sauveur, Maison de Dieu, Vigne du Seigneur, est comme gonflée d'un sang rajeuni ou d'une sève plus féconde ».

(18) De la même époque, le rinceau de vigne, dans lequel le graveur n'a fait figurer que des raisins et des vrilles stylisés, entourant l'épithaphe d'un pénitent inconnu mort à l'âge de 85 ans (n^o 54 du catalogue des inscriptions antérieures au VIII^e siècle conservées dans le Musée d'art chrétien du cloître de St-André-le-Bas (p. 14 et fig. 3, p. 24 de l'ouvrage de Wuilleumier, etc. « Le cloître de St-André-le-Bas à Vienne, 1947 »).

Dans ce même riche musée, on peut remarquer encore, gravés sur un fragment de frise en marbre blanc, une grappe de raisin et une feuille de vigne, et un panneau carolingien, fragment de chancel, avec des grappes de raisins dans des entrelacs (p. 50 et pl. IV de l'ouvrage ci-dessus, chap. « Les sculptures du cloître de St-André-le-Bas et du Musée d'art chrétien, par Mlle E.L. Albrand »).

sacré au couronnement de la Vierge, datant de la seconde moitié du XV^e siècle (19).

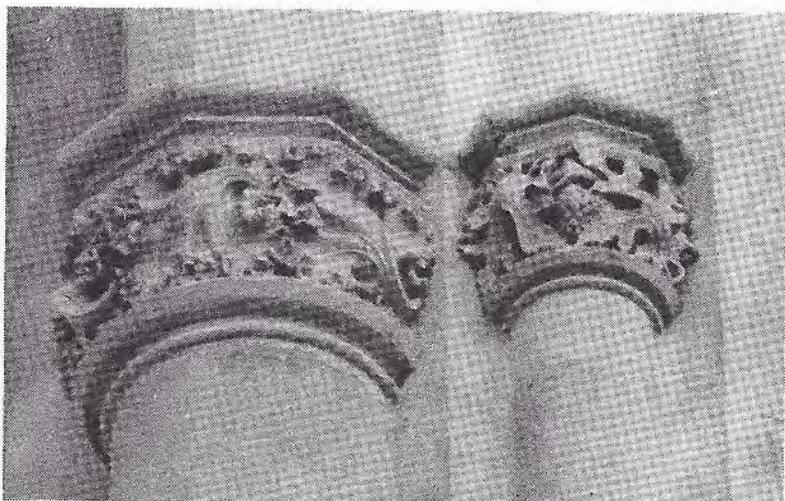
A la chapelle St-Théodore, c'est, à l'archivolte et au linteau de la porte, de la même époque, une guirlande assez semblable à la précédente. Comme on sait que cette chapelle fut construite par

(19) M. le Chanoine Pierre Cavard, dans le style à la fois si précis et si élégant qui le caractérise, mis au service d'une science archéologique hors pair, a décrit ainsi l'ornementation de ce portail : « Le long de la porte et du tympan grimpe une guirlande de feuilles de chêne, toute chargée de glands mûrs. Quelques-uns, même, sont déjà tombés, laissant vides leurs cupules. Dans la gorge extérieure, c'est un cep de vigne qui étire ses sarments où s'enroulent des vrilles, où pendent de lourdes grappes aux grains compacts, alternant avec de grosses feuilles, entièrement refouillées, qui se détachent en pleine lumière sur l'ombre du fond ». (La façade de St-Maurice, dans le Bulletin paroissial de St-Maurice de 1946, p. 8). Il y a un cep, au tronc rugueux, poussant ses sarments, à partir du piédestal de la porte, à droite comme à gauche, et ceux-ci se rejoignent en clé de voûte où se trouve un monstre accroupi et hideux. A travers les feuilles et les raisins apparaissent, ici un oiseau rapace, ailleurs, trois têtes, l'une à visage humain, les autres à visage bestial dont une tient dans sa bouche un escargot.

La vigne, productrice de vin, n'est représentée aux portails de la primatiale, que dans ce portail septentrional. Le portail central, très riche aussi, montre le chou frisé, l'érable, et la bryone, qu'on appelle encore vigne blanche. Par contre, l'intérieur de l'église en contient de nombreuses représentations. Au revers de la façade, derrière, précisément, le portail septentrional, et de la même époque, un chapiteau montre une grappe entre deux feuilles : derrière le grand portail, à gauche lorsqu'on lui fait face, un riche bandeau représente un pampre sur lequel apparaît un escargot. Non loin d'ici, on peut apercevoir, faisant partie de la première chapelle latérale, un chapiteau assez curieux : une rangée de grappes de raisins est surmontée de deux rangées de feuilles de vigne disposées dans les deux sens. Toujours du XV^e siècle, le splendide chapiteau du 4^e pilier de la grande nef montrant une volumineuse grappe parmi de grandes feuilles.

Cependant, il n'y a pas eu que l'art gothique qui ait représenté la vigne à Saint-Maurice. Il y a eu, aussi, l'art roman, mais de moindre façon. On ne peut citer que le chapiteau du 7^e pilier que Lucien Bégule a décrit ainsi dans son magistral ouvrage (p. 127) : « Enlacement de longues tiges terminées par des grappes de raisins ». Il y a, aussi, à notre humble avis, le si intéressant chapiteau de la résurrection de Lazare. Dans la description qu'il en a faite (La sculpture romane à St-Maurice. Les Chapiteaux, p. 166 du Bull. par. de 1945), M. le Chanoine Cavard a indiqué que Marie, sœur de Lazare, est placée « entre deux grosses grappes de grains compacts suspendues au tailloir ». Sur l'autre face du chapiteau, où se tient un apôtre dans lequel le distingué archéologue viennois verrait volontiers S. Jean l'Évangéliste, il y a aussi une de ces grosses grappes. Pourquoi ne serait-ce pas les fruits de la vigne ? L'absence de feuilles n'est pas un argument contraire, puisque nous l'avons déjà remarquée plusieurs fois dans le cours de

LA VIGNE DANS LES ARTS A VIENNE



1. Chapiteau gothique à la primatiale Saint-Maurice

XV^e siècle

Nef principale. A partir de la façade, 3^e pilier de droite ; tourné vers l'est.
Omis dans le texte du rapport.

Photo G. PIVARD.



2. Chapiteau gothique à la primatiale Saint-Maurice

XV^e siècle

Nef principale. A partir de la façade, 4^e pilier de gauche ; tourné vers l'ouest.

Photo G. PIVARD.

Comme dans le précédent, la vigne est ici en bonne compagnie avec le chou frisé. A remarquer, à droite, une main fermée, côté paume, un poing, avec l'avant-bras. Pour être un bon vigneron, ne faut-il pas avoir bras fort, poing vigoureux ?



FIGURE 1. [Illegible text describing the figure above]



FIGURE 2. [Illegible text describing the figure above]

la famille de Virieu, on comprend le choix de la vigne pour l'ornementation de la porte. Les vrilles sont comme les vires des armes parlantes des Virieu : elles enserrrent (20).

A St-André-le-Bas, c'est la statue de bois, représentant Saint Vincent, patron des vigneron, avec, sur son socle, des grappes de raisin. Découverte il y a quelque quarante ans, par M. Paul Bresse, elle est en honneur dans la sacristie (21).

ces notes. Les imagiers des époques romane et préromane semblent avoir reculé, en quelque sorte, devant la figuration de la feuille de vigne, difficile à reproduire en raison de ses lobes nombreux. Ce qui est l'essentiel, dans la vigne, n'est-ce pas les fruits dont sortira le vin ? Les raisins évoquent donc la vigne : *vitis*, en latin. C'est ce mot latin qui est le mot clé du problème, car l'imagier a joué sur les mots, selon une tradition très établie à cette époque. Le chapitre de l'Évangile de S. Jean qui raconte la résurrection de Lazare (le XI^e) est relativement long, car il est de capitale importance. Les versets 25 et 26 disent ceci : « Jésus dit (à Marthe) : Je suis la résurrection et la vie. Quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais ». « *Ego sum resurrectio et vita...* ». *Vita*, la vie ; *vitis*, la vigne. La loi psychologique de l'association des idées pouvait jouer parfaitement.

Il y a, encore à St-Maurice, une figuration intéressante de la vigne dans l'autel de marbre, datant du premier tiers du XIX^e siècle, œuvre du sculpteur lyonnais Prost, à qui est dû également la chaire à prêcher voisine, autel de la chapelle des S.S. Mamert, Jude et Expédit. Il est imité de l'époque paléochrétienne comme dessin, mais, en sus du chrisme, des pampres et des deux colombes affrontées, on y voit des épis de blé, évocateurs du pain, lequel constitue avec le vin, les deux « espèces » eucharistiques.

(20) Il est lamentable que cette porte, qui aurait pu être le délicieux chef-d'œuvre du gothique flamboyant à Vienne, ait été si mutilée par la sauvagerie imbécile de quelques hommes iconoclastes, dont la race, hélas ! n'est pas éteinte. Pieds droits ébréchés grandement, blasons multiples du tympan martelés à l'extrême : oui, c'est lamentable ! Et pourtant, plaisante encore est la contemplation des pampres qui l'ornent — ici, la vigne est solitaire — car, mieux encore qu'à St-Maurice, le sculpteur anonyme y a mis tout son grand art dans la précision et le fini. Les vrilles — nous avons dit pourquoi — ont pris une importance exceptionnelle. En clé de voûte de l'archivolte, elles forment ce que nous pourrions appeler un complexe, la vrille terminale de la guirlande de droite rejoignant la vrille terminale de la guirlande de gauche, et leurs extrémités s'entrecroisent, symbolisme, sans doute, de l'alliance des familles dont les blasons avaient été sculptés au tympan.

(21) C'est une vigne tout entière qui est représentée, stylisée, au socle de cette statue polychrome : cep et deux sarments chargés d'une ou deux grappes et de quelques feuilles.

Saint-André-le-Bas, particulièrement riche au point de vue architectural et au point de vue iconographique, offre de beaux exemples de la figuration de la vigne. Le premier est au cloître, sur le

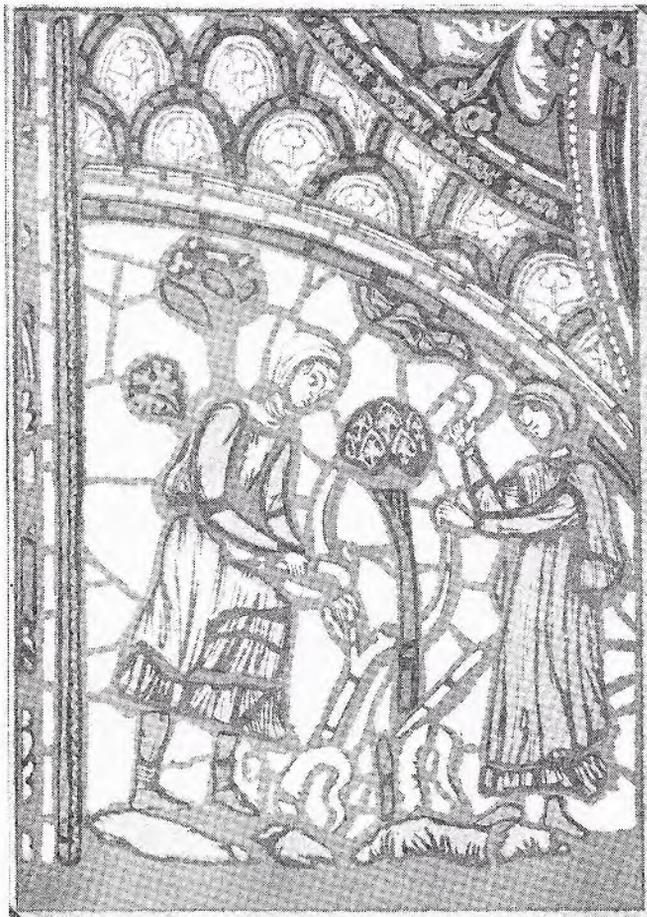
tailloir d'un des piliers. C'est un rinceau fait de grappes et de feuilles alternées que séparent les unes des autres le sarment se développant en serpentant. Cette fois-ci, l'imagier du XII^e siècle a été plus hardi que ses confrères à St-Maurice qui avaient, si l'on peut dire, escamoté les feuilles, mais son travail a été si fruste qu'il porte à confusion. Les feuilles sont repliées sur elles-mêmes, mais leurs lobes se distinguent tout de même bien et ne ressemblent nullement à des écailles de pommes de pin avec lesquelles Mlle Emilie Albrand les a confondues dans son ouvrage fort documenté et bien fait. (*L'église et le cloître de Saint-André-le-Bas*, 1951, p. 76 et fig. 32). Cette Viennoise versée dans l'archéologie a noté dans son livre (p. 54) à propos de la nef de l'église que « les fûts des deux colonnettes (de la fenêtre extérieure sud) s'ornent de rubans plissés, de grappes de raisins, d'oves. Sur les chapiteaux s'enroule un motif un peu raide composé de tiges, de feuilles de vigne et de grappes de raisins ».

Très intéressante est la porte qui, dans le mur septentrional de la nef, permettait autrefois d'aller de l'église au cloître. Elle est ornée de la figuration de la Ste Vierge assise, portant l'Enfant Jésus, entre les deux patrons de l'abbaye : S. André, apôtre, et S. Maxime, évêque de Riez. Elle date du XIII^e siècle. M. le Chanoine Pierre Cavard l'a décrite, dans son chapitre sur « Le culte de S. Maxime », publié dans son si bon livre *Vienne-la-Sainte*, 1939, p. 271.

Nous n'hésitons pas à faire, à nouveau, un emprunt à ce si distingué confrère en études viennoises, mais uniquement sur la question qui nous occupe en ce moment : « Des colonnes monolithes, montées sur socles et bases de marbre blanc, soutiennent des chapiteaux où la vigne accroche en espalier ses fruits, ses vrilles et ses tiges grimpantes qui envahissent même le tailloir. Au sommet des piédroits, les pierres d'appareil qui supportent le tympan se terminent par un gracieux motif : deux anges obliques aux ailes horizontales émergent d'un nuage et se font vis-à-vis. Le moins détérioré laisse apparaître les boucles de sa chevelure, retenues par un bandeau, et les cabochons qui ornent le col de sa tunique. Au-dessus, l'archivolte trace ses lignes alternées de lumière et d'ombre ; un tore en amande encadre le tympan. Une guirlande de feuilles de vigne et de grappes de raisins en borde le contour, interrompue en son milieu par un troisième ange dont les ailes et les auréoles garnissent la pointe de l'arc, mais qui est lui-même presque complètement détruit ».

La photographie de cette belle porte a été publiée p. 68 du bulletin de notre société, n^{os} 47 à 51 - Années 1951 à 1955. Il paraît vraisemblable que la vigne a été choisie comme le seul sujet d'ornementation, parce que cette porte, comme le portail septentrional de la primatiale St-Maurice, est à la gloire de la Vierge Marie, celle-ci souvent symbolisée par la vigne. Comparée à la Sagesse, on lui a attribué, par exemple, ce passage de la Bible : « Comme la vigne, j'ai produit des pousses de suave parfum et mes fleurs donnent des fruits de gloire et d'abondance ». (*Ecclésiastique*, XXIV, 23).

LA VIGNE DANS LES ARTS EN FRANCE



Le vigneron et la vigneronne
Vitrail de la cathédrale Notre-Dame de Chartres.
XIII^e siècle



A St-André-le-Haut, c'est aussi à la sacristie qu'il faut aller voir et admirer la limpidité étonnante du verre de vin que, dans son « Bénédicité », peignit Marcel Lenoir, ami de notre grand Joseph Bernard (22).

A St-Martin, la grande peinture murale du chœur, à « *La Gloire de l'Eucharistie* », due à l'initiative intelligente du curé d'alors, le chanoine Olagnon, et réalisé par le célèbre peintre religieux que fut Maurice Denis, développe une tonnelle lumineuse chargée de raisins vermeils. Dans un coin est évoqué le miracle des noces de Cana : l'eau changée en vin (23).

Au musée de la place de Miremont, il y a un tableau d'un autre peintre, un bon peintre viennois, celui que ses élèves nommaient familièrement « le Père Zac » et qui s'appelait Antoine dit Tony Zacharie. Il mérite l'attention, car il est charmant. Il représente « les vendanges » aux temps antiques, ces vendanges viennoises qu'ont si bien chantées en vers nos grands poètes viennois Charles Reynaud et André Rivoire — « les vendanges gaies », disait ce dernier, dans son poème « La vieille maison » qui est dans la mémoire de quelques bons Viennois (24).

Et maintenant, chers Amis de Vienne, il me faut céder la place.

(22) Ce peintre était aussi l'ami du bon Viennois, ami des arts et des artistes, qui s'appelait François Bossy, dans notre ville chef de gare de la C.E.N. (Compagnie des Chemins de Fer Economiques du Nord) pour la ligne Vienne-Charavines (depuis longtemps disparue), qui habitait montée de Beaumur, en une maison, située sur l'emplacement de l'Odéon romain et démolie en vue de la remise au jour de celui-ci. Marcel Lenoir y vint faire des séjours, et l'auteur des présentes notes a conservé le souvenir, précis, quoiqu'un peu vague dans le détail — ce souvenir étant vieux d'un demi siècle —, d'avoir rencontré, dans cette maison amie, l'auteur du « Bénédicité ».

(23) Dans l'église Saint-Martin, le maître-autel en marbre blanc, du siècle dernier, est orné, de part et d'autre, d'un bas-relief représentant un rinceau de pampres. La table de communion en a un conçu du même esprit.

Pour achever cet inventaire des œuvres d'art des édifices religieux viennois dans lesquels se trouve une figuration de la vigne, citons, toutes du XIX^e siècle, les peintures murales de l'abside de la chapelle de l'ancien prieuré de Notre-Dame de l'Isle qui représentent des guirlandes de pampres, et, dans la chapelle de Pipet, au maître-autel et à la table de communion, des bas-reliefs figurant des pampres accompagnés d'épis de blé ; sur la table même sont posées, aux extrémités, quatre corbeilles pleines de grappes de raisins avec quelques feuilles de vigne ; au-dessus des arcs du déambulatoire des rinceaux de pampres stylisés peints en couleur pourpre.

(24) Charles Reynaud, dans deux poèmes dédiés, l'un à Jules Janin, l'autre à Ernest Meissonier, deux de ses amis devenus beaucoup plus célèbres que lui-même, mort prématurément, poèmes

Excusez-moi si, en fils, très lointain, de Noé, je me suis laissé griser par le sujet qui nous occupe ce soir.

Ce n'est pas la première fois que, pour agrémenter notre assemblée générale, il est fait mention de la vigne. Rappelez-vous la conférence de M. le chanoine Jacques Douillet, il y a dix ans, conférence qui avait pour titre « Desargues, Pascal, et les raisins de Condrieu » (25).

Cette année, ce sont les raisins de Champagne qui vont faire l'objet de notre délectation. La Champagne : il y a quatre ans, Mlle Jossier nous avait fait aimer sa capitale : Troyes, « ville gothique », et, aussi, ville natale, n'est-ce pas ? de notre vice-présidente. Nous avons été tout yeux et tout oreilles pour admirer les belles photographies en couleurs dont elle est coutumière, et pour entendre sa prose élégante et choisie. Ce soir, Monsieur, nous sommes, aussi, tout oreilles pour vous écouter. Vous avez la parole.

tous les deux composés à La Roche Sanglar, propriété de campagne du poète à Ville-sous-Anjou, et qui font partie des Epîtres, contes et pastorales. Voici un extrait du second :

*Venez, je vous attends ; vous me l'avez promis.
Quand septembre fera, dans nos vignes fécondes
Sous la fraîche rosée, enfler les grappes blondes
Venez, amis. Vos pas réjouiront mon seuil,
Et le maître et les chiens iront vous faire accueil.*

Relisons, maintenant ce passage du poème cité d'André Rivoire qui se trouve inclus dans le recueil intitulé *Poèmes d'amour*, dont les premiers, sous le titre *Le songe de l'amour*, sont dédiés à Georges de Porto Riche et les seconds, sous le titre *Le chemin de l'oubli*, sont dédiés à Louis Ganderax, directeur littéraire de la *Revue de Paris*. Ces vers font partie des seconds :

*Plus tard, c'était l'automne et les vendanges gaies,
Les paniers de raisins qui rentraient jusqu'au soir.
Plus tard encor, c'étaient les hommes du pressoir,
Qui chantaient, les bras nus, les mains toutes rougies,
Dans l'ombre, à la lueur tremblante des bougies,
Rythmant le rude effort qui faisait par à-coups
Raisseler dans la seille et mousser le vin doux.*

(25) Cette conférence a été publiée in-extenso dans le bulletin n^{os} 47 à 51, années 1951 à 1955, pp. 47 à 58. Elle avait été donnée, au Théâtre municipal, en soirée, le 14 avril 1953.

Citons, en finale, ce bel alexandrin de notre Charles Reynaud, extrait de son poème à Jules Janin :

Le vin de Condrieu rit dans son fruit nouveau.

N'est-ce pas, ici, présentée avec beaucoup de délicatesse, l'expression des promesses de ce don divin qu'est la vigne, elle-même symbole de la vie ? Et le poète ne rejoint-il pas le psalmiste proclamant (Ps. 103, 15) : « *Vinum laetificet cor hominis* (le vin réjouit le cœur de l'homme) » ?

CONFERENCE

UN VIGNOBLE SEPTENTRIONAL AU MOYEN AGE : LE VIGNOBLE CHAMPENOIS

La première singularité des vignobles champenois est de ne rien devoir au sol proprement champenois : loin de croître dans la plaine qui a donné à la Champagne son nom, les vignobles qui ont fait sa réputation sont établis sur les terrains tertiaires des coteaux de l'Île-de-France qui forment notamment la montagne de Reims, ou celle de Vertus.

La seconde particularité est que cette région n'était nullement propice à la viticulture, particularité partagée au Moyen Age par d'autres régions septentrionales où l'implantation du vignoble résulte de la volonté des hommes. Cet effort mérite de retenir l'attention de l'historien qui essaie d'en déterminer les raisons et les modalités.

Dans son *Histoire de la vigne et du vin en France*, M. Roger Dion a mis en valeur les mobiles qui ont poussé les Romains à importer en Gaule la pratique de la viticulture : un fait de civilisation, l'usage du vin à Rome, un fait commercial, le profit que tiraient les « negotiatores vinarii » de l'exportation du vin vers les pays nordiques.

Bien placée sur la grande voie qui unissait la Méditerranée à l'Angleterre et aux Flandres, l'importante métropole de Reims, de civilisation romaine, semble avoir été le premier noyau de la viticulture champenoise.

Ce n'est guère toutefois qu'à partir du IX^e siècle que des vignobles champenois nous apparaissent avec quelques détails, grâce au polyptyque de l'abbaye de Saint-Remi de Reims dont les possessions s'étendent sur la Montagne de Reims et au-delà. Le mode d'exploitation y est indiqué et notamment la distinction entre vignes dépendant directement des domaines et tenures soumises à redevances. Le produit de la récolte peut être estimé à 1.000 hectolitres.

Ce fut surtout entre le XI^e et le XIV^e siècles que la viticulture champenoise connut son plus grand développement, grâce notamment aux abbayes dont les possessions s'étendent, pour l'abbaye de Saint-Thierry sur la Montagne de Saint-Thierry, pour

celle de Saint-Basle sur le rebord oriental de la Montagne de Reims, pour les dames d'Avenay et les moines d'Hautvillers sur son rebord méridional, outre les importants vignobles de Saint-Remi. Le mode de faire-valoir qui a le plus largement contribué à cette extension est la tenure à Vinage : concession d'une terre à planter en vigne moyennant une redevance annuelle fixe en vin. Le planteur a la garantie du temps, la concession étant à perpétuité ; le propriétaire a celle de percevoir une quantité annuelle fixe de vin sans nul souci et sans frais. Le succès de cette pratique ressort des nombreuses donations, ventes, concessions en fief dont les vinages furent l'objet.

Les techniques de culture font apparaître un important travail de « terrure » qui a créé le sol nécessaire à la vigne et l'a maintenu sur les pentes des coteaux : véritable travail de terrassement complété par la fumure (l'on retrouve souvent dans les baux le souci de se procurer l'engrais : fosses à fumier domestique, marcs de raisin, entretien de vaches...).

L'échalassement des ceps était facilité par la proximité de la forêt et la fourniture d'« écharsons » fait partie des droits d'usage.

La taille n'est pas seulement une opération délicate. Elle est liée à un choix : la taille longue donne la quantité au détriment de la qualité ; celle-ci ne s'obtient que par la taille courte qui sacrifie la quantité. Dans l'ensemble, les grands propriétaires ecclésiastiques ont eu le souci de la qualité : aussi s'explique-t-on que lors de la disparition, vers le XVI^e siècle, de la plupart des vignobles septentrionaux, le vignoble champenois ait survécu.

Pendant, c'est bien tardivement qu'apparaissent les mentions de crus champenois, le plus souvent absents des archives du Moyen Age. M. Dion a montré que ces vins, originaires des coteaux de l'Ile-de-France, ont été assimilés aux « vins français », appellation globale sous laquelle ils ont été commercialisés jusque vers le XVI^e siècle.

Puis les crus de la Rivière de Marne acquièrent une certaine célébrité. Ce fut enfin au XVIII^e siècle, après les débuts de la fabrication du mousseux (fin XVII^e siècle), le grand engouement pour ce qui devait s'appeler désormais : le champagne.

Cette destinée ascendante du vignoble champenois, sa persistance même s'expliquent par un lent travail d'acclimatation et le souci de produire un vin dont la qualité réponde au souci de l'hospitalité.

Autant qu'un fait économique, le vignoble champenois est un fait de civilisation.

Communiqué par M. Jean Louis ROCHER.

V I E N N E

par BERNARD CLAVEL

(dans le « Jardin des Arts » de mai 1962, pp. 32-43)

Il faut marquer l'intérêt de cette étude. Qu'une publication, comme le Jardin des Arts, consacre à Vienne douze pages de son numéro de mai 1962, c'est pour les Viennois une récompense et un soutien.

Notre ville, que tant de touristes visitent, mérite l'attention des écrivains d'art, et des chercheurs d'émotion. C'était bien ce que voulait obtenir le petit groupe, hardi et isolé, qui en 1904 fondait la Société des Amis de Vienne. L'article du Jardin des Arts est un aboutissant de cinquante huit ans d'efforts. « Rome ne s'est pas bâtie en un jour ». Vienne, ignorée, s'impose maintenant. La Société des Amis de Vienne n'est plus isolée.

Ce qu'elle a fait est, peut-être, oublié, mais son dessein n'est plus raillé, et elle a été imitée sans qu'il soit dit qu'elle était le modèle. Elle ne peut que se réjouir d'avoir enflammé des indifférents.

Bernard Clavel écrit de Vienne : « Cette ville semble n'avoir jamais pris conscience de ses richesses ». C'est l'opinion de celui qui suppose avoir, tout seul et le premier, découvert l'intérêt de la Cité, et qui ne sait pas que des autochtones l'ont devancé et se sont appliqués à faire « prendre conscience » à leurs compatriotes de l'amour que mérite leur ville.

Et ils y ont réussi. Et ils se réjouissent qu'aujourd'hui Vienne en soit au stade où elle provoque l'admiration à l'extérieur. Comme celle que montre vivement Bernard Clavel. Son étude a des phrases qu'il faut marquer : « Vienne immobile à côté de l'eau qui court ». L'auteur s'est laissé prendre à l'éclat coloré et pacifique de la floraison : « Les printemps y sont enneigés du rose des pêcheurs et du blanc des abricotiers ». Mais il n'y a pas que les abricotiers qui mettent un tapis blanc sur le rivage, ce sont les crisiers aussi. « Là se heurtent, écrit-il, le mistral et la bise ». Le mistral naît à Condrieu. « Qui bouchera le trou dont tu sors », lui dit Frédéric Mistral, quand il parle de Condrieu. Au vrai, la bise, en changeant de nom, pousse le mistral, sans heurt avec lui.

La multiplicité et la beauté des illustrations sont une joie. Le dessin de Martellange en 1619 permet aux Viennois de retrouver

ce qui émerge encore entre les toits à tuiles rondes. La voie romaine montre dans l'ombre et le soleil les lourdes pierres privées de leur revêtement.

La statue drapée du théâtre romain renouvelle la joie de la découverte, lors des fouilles, et le regret des mutilations. Et les deux clochers, celui de Saint-André-le-Bas qui sonne toujours, et celui de Saint-Pierre, muet !

« Saint-André-le-Bas bâtie au XII^e siècle ». Non, surélevée à cette époque là, mais qui recouvre et montre encore ses murs bien antérieurs. L'inscription perpétue le souvenir de Willelmus Martini qui travailla ici l'an de l'Incarnation 1152, pour l'agrandissement du monument.

L'église « Saint-Maurice bien que bâtie en pierre friable ». C'est vrai pour les étages supérieurs de la façade et les tours. Mais la pierre solide et résistante, au rez-de-chaussée de la façade, étale en ses niches des compositions graves ou souriantes. Amoindries, hélas ! par la méchanceté passagère des hommes, alors que le temps les avait respectées.

Des supports aux retombées des arcs, à la galerie extérieure du Nord, ont mérité d'être reproduits et commentés. Une tête le vaut. Elle est rapprochée de Gauguin. Celui qui la sculpta, della Ianna, et la data en 1844, marbrier de notre ville, se douta-t-il qu'il allait mériter quelque éloge. Son œuvre est invisible. Elle est le fruit de ces restaurations, un peu violentes, que le romantisme mit à la mode. Quelques Viennois la connaissent, des quatre ou cinq qui aiment à s'égarer dans la hauteur solitaire de la Primatiale.

Le théâtre romain a plusieurs reproductions : cet animal qui s'avance vers un vase à la grappe, et qui est une louve, et non un lion ; et cet autre qui ouvre la gueule et semble vouloir s'élancer. Formigé y vit un molosse.

Vienne avait un cirque ; il en a conservé la Pyramide, toujours à sa place. Arles n'en avait-il pas un aussi ? Mais l'ornement, placé sur la spina, a été transporté sur la place devant l'église.

Autour du temple d'Auguste, il y a des « blocs provenant sans doute de son fronton ». Ce sont des fûts de colonnes qui ont été trouvés en cet état quand la restauration du temple ou d'autres travaux ont fait creuser le sol alentour.

L'article de Bernard Clavel nous apprend que Vienne romaine possédait trois théâtres, mais il ne nous dit pas où était le troisième.

Tel est ce travail que Vienne est heureuse d'avoir inspiré. Les illustrations dont l'excellence est parfaite au mieux possible pourraient avoir des précisions dans leurs légendes : « gravure ancienne », « un autre aspect du théâtre romain ». C'est insuffisant.

Enfin la Pyramide du Cirque s'appelait et s'appelle encore l'Aiguille, mais dans un ensemble : « le Plan de l'Aiguille ». Cette partie de la ville est plane, elle était dans les champs. On allait au « Plan de l'Aiguille ».

S'il y a, dans cette étude sur Vienne, quelques poussières à épousseter, il n'en ressort pas moins une émotion reconnaissante. Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas cherché un Viennois à qui il aurait demandé, sans humiliation, de relire son texte ? Pourquoi les admirations manifestées du dehors n'écoutent-elles pas les connaissances silencieuses du dedans ?

M. F.

SAINT-ANDRE-LE-BAS EN JUILLET 1962

Des aménagements se font à Saint-André-le-Bas. Les Viennois y sont intéressés. Qu'ils aillent voir. Les chandeliers de bois majestueux, déguisés en noir, ont été décapés et la dorure a reparu. Là, il a suffi d'enlever pour que se retrouve l'état originaire. Ces chandeliers ont été quelque temps de chaque côté du maître autel, et c'était bien, cette alliance du marbre et bois, d'un siècle et de l'autre. Ils n'y sont plus maintenant, l'un d'eux s'encoigne dans la chapelle de Saint Joseph, à côté d'une statue de bois fort intéressante, qui, comme l'Agriculture et la Vénus de Milo, manque de bras.

Le tableau au-dessus de l'entrée sud a été nettoyé et les couleurs ont repris leur jeunesse. Il a été déplacé et mis sur le mur du nord. Il y est aussi difficilement visible. Il pourra se déplacer une fois de plus et se mettre à la portée de l'œil, et en même temps à l'abri des voleurs. C'est la difficulté, en un temps où les tableaux... s'envolent.

La chapelle consacrée à la Mère des Miséricordes, a été remaniée. C'était autrefois le logement du sacristain, avec cuisine, et chambres à l'étage. C'est sous le chanoine Rival que le culte fut rétabli, avec accès dans l'église. La chapelle reçut alors sa désignation, et une inscription y fut mise ; elle y est encore, mais déplacée et peu visible. L'architecte Formigé fit ces arrangements, et plaça dans un angle un escalier pour permettre l'accès au clocher. Cet escalier vient d'être enlevé. Il faut mettre en lieu sûr marches et ferrures pour que dans une vingtaine d'années une autre décision les remette en place.

Quand le local reçut sa nouvelle destination, il fallut y mettre un autel. Il y en avait un à Saint-Maurice, dans un coin, inutilisé. Par son caractère et sa décoration, il pouvait convenir ; il fut placé là. Cet autel avait une histoire, — qui se renouvelle —. Il avait été sculpté pour la Primatiale elle-même. L'autel de Michel Ange Slodtz, don du Cardinal de Montmorin, fait à Rome au milieu du XVIII^e siècle, ne pouvait rester en place dans une abside où s'alliaient, avec bonheur, pré-roman et gothique ; il fallait faire disparaître l'intrusion du XVIII^e siècle ; ce fut décidé, et un nouvel autel mis en train. Ainsi le voulait l'esprit Viollet le Duc ! tout au moins dans cette erreur... monumentale. Le calme

reprit le dessus, le maître-autel est toujours en place, et celui qui devait le remplacer fut utilisé en partie, à Saint-Maurice, et la partie centrale s'en vint à Saint-André ; elle en est maintenant répudiée. L'autel de la Sainte Vierge est répudiée aussi. Une de nos grands'mères l'avait donné. Faites des dons à votre paroisse !

Le chemin de croix est mis à l'ombre sous la tribune. C'est une dévotion que le XII^e siècle n'a pas dû connaître. Ceux qui la pratiquent encore pourront la faire plus au calme.

Quant à la grande toile du martyr de Saint André, l'architecte Formigé l'avait fait enlever de la droite pour la mettre à gauche, et réouvrir une ancienne baie. Elle vient de quitter l'arceau sud pour on ne sait où. Pillard, peintre viennois, l'avait exécutée pour cette église, et Paris où elle fut exposée, l'avait appréciée. Aujourd'hui Paris ne l'aime plus et la fait rejeter. Mais Paris, ou l'Empire parisien, comme disait Jules Ronjat, n'est pas encore podestat à Vienne. C'est un bien de la ville de Vienne, c'est un bien des Viennois. Qu'en ont fait les occupants ?

Ils diront : « Nous ne savions pas »... Le Cardinal Salières, hardi et peu conformiste, leur répondra :

« Quand on ne sait pas, on ne sait pas.

Et quand on ne sait pas, on se tait ».

Les Viennois ne se taisent pas, eux qui savent.

Cette peinture était dans la manière d'Ingres. Les vêtements soigneusement tuyautés et les attitudes étudiées ne sont pas ce que devait offrir le tumulte d'un martyr. Mais c'était l'hommage d'un Viennois à une église viennoise. Et tous les siècles ont le droit de s'introduire dans le temple et d'y apporter leur admiration, avec leur goût, même contraire à 1962.

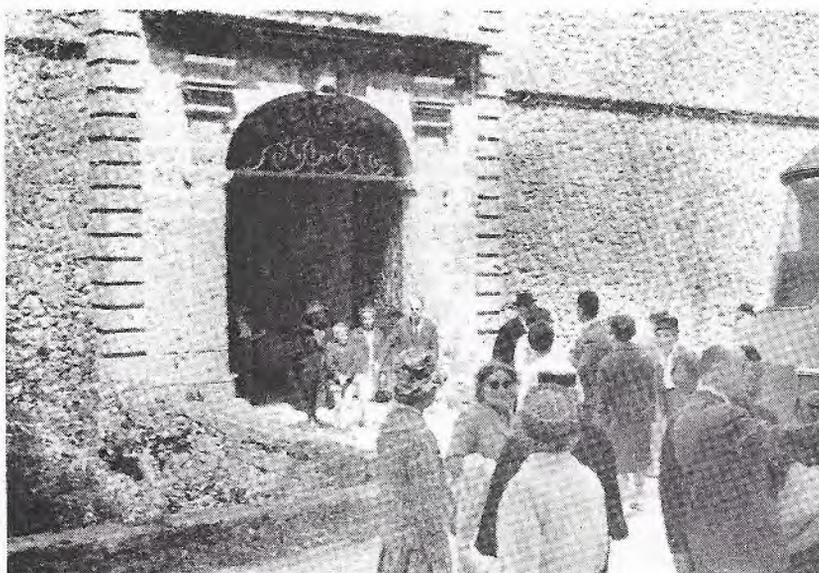
Sinon, la solution est simple : nos contemporains, pour respecter les XI^e et XII^e siècle, trouveront à la porte des détroques de l'époque et s'en revêtiront. Les officiants ne parleront que latin, ou donneront des homélies en français de ce temps. Nul n'y comprendra, mais l'unité de style sera sauvegardée.

Cette « unité de style » a fait disparaître de N.-D. de Paris, le maître-autel donné par Louis XIV, et la chaire où Lacordaire avait parlé. Les Viennois croyaient — candeur de provinciaux — que ces théorics perverses étaient périmées. Il leur est odieux de penser qu'après un siècle, leurs monuments en sont encore les victimes.

Et la chaire qu'avait dessinée Paul Bresse, et qu'avait approuvée l'architecte Formigé ? On dira qu'avec le haut-parleur elle est devenue inutile. Pour entendre, oui ; mais pour voir celui qui parle ? les premiers le peuvent, les autres, c'est moins sûr.

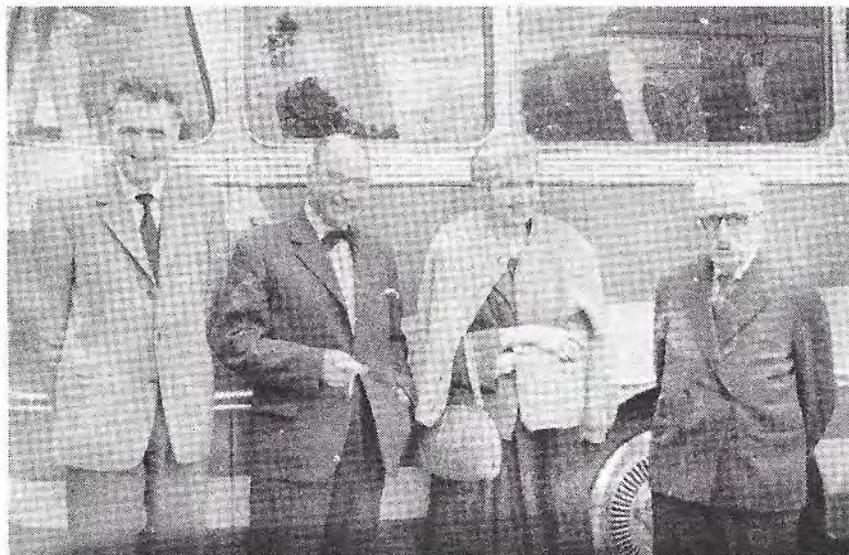
Saint-André-le-Bas s'est donc dénudé, et ainsi s'est « calvinisé ». C'est une façon de faire l'unité des Eglises...

1^{er} Juillet 1962 — SORTIE D'ETE



A Châteaudouble (Drôme)

Les membres de la Société regagnent le car après la visite du château.



Devant l'autocar des « Amis de Vienne », au col de la Bataille

De gauche à droite : M. Nérault, juge au Tribunal de Grande Instance, M. et Mme Nagel, alias Roland d'Arcine, le président Maurice Faure.

1^{er} juillet 1962



SORTIE D'ETE 1962 DE LA SOCIETE

Le 1^{er} juillet dernier, la Société avait convié ses adhérents et sympathisants à participer à une sortie dans un site magnifique, au nom prestigieux : le Vercors.

Minutieusement préparée par M. Garon, cette excursion eut lieu par un temps splendide et par des routes touristiques encore peu connues.

Longeant le Rhône jusqu'à Valence, nous pouvions goûter, dès le départ de Vienne, l'harmonie des lignes et les riches couleurs de cette vallée rhodanienne tant chantée !

C'est, tout d'abord, la visite de la petite ville de Chabeuil, ancienne bourgade fortifiée, arrosée par la Véore qui lui servit également de défense. M^e Faure et M. Garon donnaient des détails intéressants concernant les restes des remparts — une porte du XIV^e siècle — l'Hôtel de Ville, très caractéristique avec ses mâchicoulis et ses meurtrières — sur l'église et son clocher ancien.

Reprenant la route pour Peyrus et le col des Limouches, nous découvririons une riche demeure « Châteaudouble » qui méritait une visite : construite sous les guerres de religion pour servir de défense, sa terrasse imposante et ses murs fortifiés lui donnent beaucoup de caractère. Dans la cour, des portraits sculptés, de magnifiques amphores, les grilles — classées « monument historique » — donnent à ce château fort belle allure. A l'intérieur, des décorations et peintures de Lebrun ajoutent à la richesse de la demeure. Le parc est imposant avec ses arbres de haute futaie. Quel calme ! Seuls les chants des oiseaux animent cette solitude pleine de grandeur.

Au col des Limouches (1.086 m.) la caravane s'arrêtait. Le paysage vaut d'être admiré.

Puis, c'est Léoncel (912 m.) où, dans une ambiance très sympathique, « les Amis de Vienne » déjeuneront.

Après le repas, nous nous acheminerons vers la petite église : cette chapelle cistercienne — classée « monument historique » — date de 1137. De style roman, son architecture donne une impression de grande robustesse : ses trois nefs romanes, ses colonnet-

tes, ses voûtes en berceau dans les transepts, ses arceaux brisés et le chœur en forme de coupole sont très bien conservés. Cette église fut consacrée en 1188 par un archevêque de Vienne. D'aspect très dépouillé, elle possède, comme seule œuvre d'art, un grand Christ en bois sculpté, du XIX^e siècle.

D'une abbaye attenante, seuls quelques vestiges témoignent de son passé.

Les voitures reprenaient ensuite la route, les lacets et les montées, pour le col de la Bataille (1.318 m.). Dominé par le Roc de Touloux, comme le paysage est impressionnant ! au sud, le bassin d'Omblèze, au nord, la région de Bouvante très verdoyante et les collines de Royans et du Bas-Dauphiné, puis c'est la forêt de Lente en bordure de laquelle s'élèvent de si coquettes maisons forestières !

Bientôt nous arrivions au col de la Machine, puis à la Combe Laval dont la route « s'accroche vertigineusement ». Après plusieurs tunnels et dominant le Cholet, nous retrouvions les paysages sercins de la région agricole de Royans : Saint-Jean, puis Saint-Nazaire, si pittoresque avec son viaduc et ses rochers rouges.

A Mours-St-Eusèbe, « les Amis de Vienne » revenaient à l'archéologie en visitant la petite église romane si suggestive avec sa coupole octogonale, ses colonnes encastrées, ses chapiteaux si richement décorés et ses arcs en plein cintre.

Mais hélas ! la promenade s'achevait avec les derniers rayons de soleil : ce circuit touristique, aux sites si pittoresques et parfois si impressionnants, la visite de ces petites églises cachant de réels trésors artistiques ont laissé au cœur de chacun un bien attachant souvenir !

Est-il plus précieux encouragement pour les animateurs de ces sorties ?

A. V.

SORTIE D'AUTOMNE

Samedi 30 septembre, par un temps splendide, a eu lieu la sortie d'automne de la Société, prenant comme but une région de la Drôme : « Saint-Barthélemy-de-Vals et son Cromlech » — « Chantemerle-les-Blés » — et « Saint-Donnat-sur-l'Herbasse ».

M. Garon avait apporté tous ses soins à la préparation de cette promenade qui fut une magnifique réussite grâce à la collaboration éclairée de M. Fruton qui connaît bien cette région et dont

les renseignements furent infiniment précieux : loin de la banalité des sites trop connus, les lieux visités étaient tous riches d'imprévu et d'intérêt archéologique.

M^e Faure, avocat, président d'honneur était présent : ce sera hélas ! sa dernière sortie.

Sur l'invitation de M. Garon, M. Chapotat, attaché à la Recherche Scientifique et ancien administrateur des « Amis de Vienne », avait pu se dégager de ses nombreuses obligations et participer à cette sortie.

Par la vallée du Rhône, belle à parcourir en toute saison, puis par la vallée de la Galaure, si pittoresque, si verdoyante après ce somptueux été, les promeneurs arrivent à St-Barthélemy-de-Vals où se trouvait le principal centre d'intérêt de la journée : « Cromlech de la Roche qui danse ».

Peut-on imaginer un spectacle plus curieux que cette table centrale, avec ces énormes blocs de pierre dressés ça et là : pierres mégalithiques ? menhirs ? Est-ce un Cromlech ? « Ce Cromlech de St-Barthélemy a été longtemps ignoré, dit M. Garon ; en 1840 on commence à s'intéresser à ces étranges pierres. Un peu plus tard, M. Lacroix, archéologue, cherche l'origine de ces pierres et pense qu'il s'agit d'un « Cromlech » et que, probablement, c'était un lieu religieux, un temple primitif ou un lieu de réunion. Contrairement, un autre archéologue, croit qu'il s'agit d'un phénomène naturel dû à l'érosion... et les controverses continuent pendant des années.

M. Chapotat prend alors la parole devant un auditoire vivement intéressé par le débat.

Après avoir rappelé l'étymologie du mot « Cromlech », M. Chapotat dit que ce n'était pas la pierre qui importait, mais bien l'ensemble ; comparant avec les cromlech de Bretagne et du Midi où tous les menhirs sont disposés régulièrement (alignement de Carnac), rien dans l'ensemble présenté par le cromlech de St-Barthélemy n'autorise à penser qu'il s'agit bien d'un cromlech composé de pierres mégalithiques. Et, M. Chapotat donne alors aux auditeurs, passionnément intéressés, un véritable cours de géologie, de préhistoire et de protohistoire, avec toute sa vaste érudition en la matière.

Certes, pour les âmes romantiques, il eût été plaisant de se représenter le défilé des pieux pèlerins suivant jadis les sentiers de ce sous-bois pour se rendre vers leur sanctuaire ! Mais la science a ses lois !

Quittant ces lieux si propres au recueillement, nous nous acheminions vers « Chantemerle-les-Blés » où dans un site très pitto-

resque, nous découvrons un très ancien prieuré du XII^e et XIII^e siècle. Sa façade triangulaire a beaucoup de caractère avec sa corniche sculptée, ses trois fenêtres en plein cintre, ses colonnes, ses moulures richement travaillées, ses masques imités de l'Antique révélant une influence byzantine, ses chapiteaux à feuilles d'acanthé et un « enfeu » qui fut peut-être un caveau funéraire ou peut-être simplement une plaque commémorative...

L'intérieur n'est pas moins caractéristique avec sa voûte en berceau, sa coupole et son clocher carré. Mais la partie la plus originale se trouve dans la galerie où la sculpture de personnages, d'animaux et de plantes (ibis, lotus) révèle indéniablement une influence orientale. Et comment ne pas s'attarder devant l'abside dominant un site agreste et l'émouvant petit cimetière abandonné.

A St-Donnat-sur-l'Herbasse, une bien jolie abbaye et son cloître cachent encore de réels trésors archéologiques. Au milieu du cloître s'élève une belle sculpture : « St Donnat terrassant le dragon ». Sur un côté, une ravissante galerie avec chapiteaux jumelés : les décorations sont frustes, mais très belles, les corniches sont richement ornées de feuilles d'acanthé et le clocher a très belle allure.

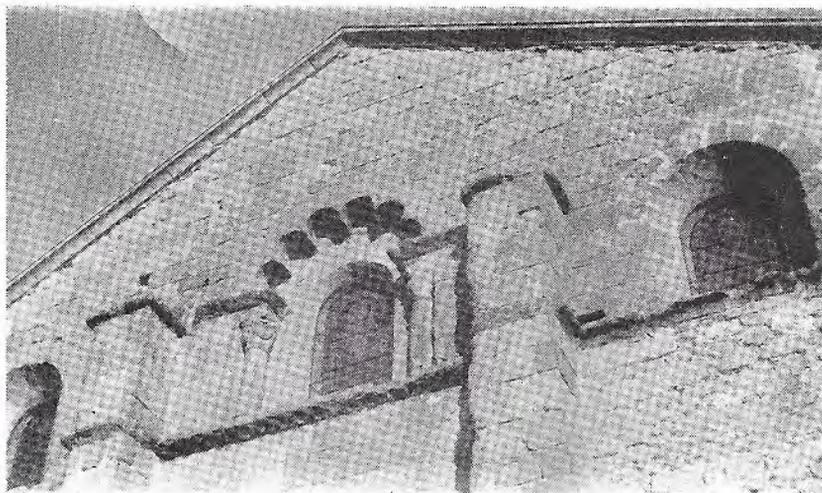
Sur le porche de l'église toute proche, une inscription sybilline retient notre attention. A l'intérieur, la voûte en berceau, le chœur ogival et ses chapelles romanes caractérisent bien le style de l'époque.

Cette église, pourvue de très belles orgues, est le Centre international de la musique de Jean-Sébastien Bach et périodiquement des récitals de l'illustre musicien y sont donnés.

Peu après, c'était le retour à Vienne. Grâce à M. Jaillet, M. Garon et surtout M. Chapotat, les touristes ont gardé de cette journée, avec la vision de beaux sites tout baignés de fraîcheur et de poésie, le souvenir d'une promenade archéologique particulièrement enrichissante.

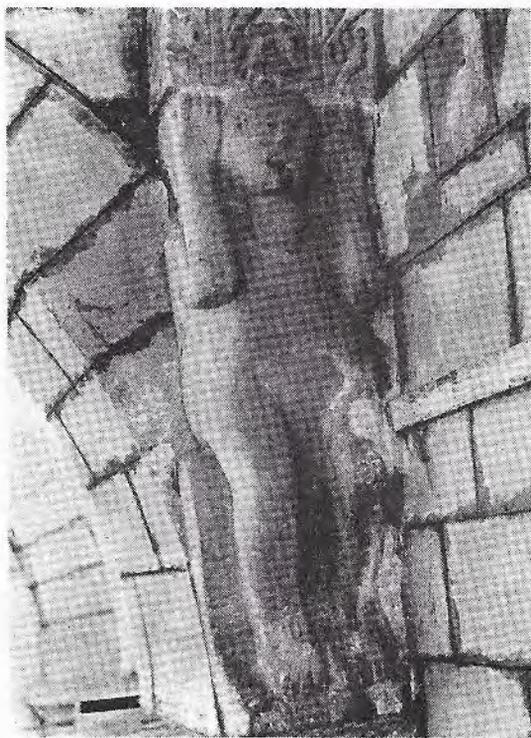
A. V.

30 SEPTEMBRE 1962 — SORTIE D'AUTOMNE



Eglise de Chantemerle-lès-blés

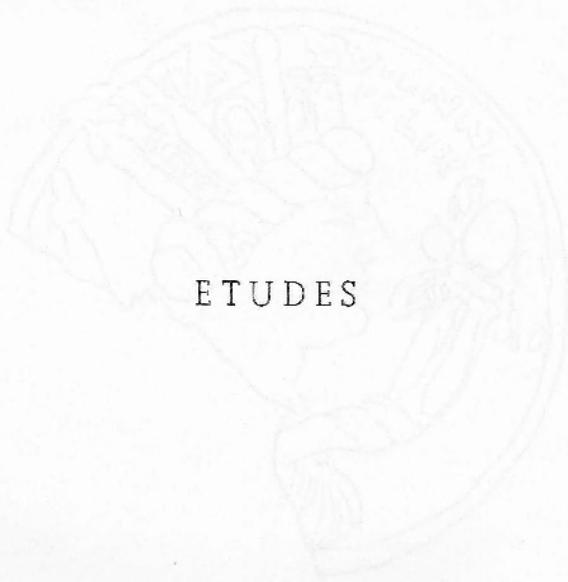
La façade



Détail d'un chapiteau



VISHVA VIDYA



ETUDES

Directed by M. S. Ghosh

Edited by M. S. Ghosh

VIENNA FELIX



Propriété de M. F. Cottin.

Dessin de M. Amable Aunis



VIENNA FELIX

Une étonnante coïncidence a fait retrouver, au cours des dernières années, sur les revers de Fourvière, deux fragments de médaillons d'applique, du type particulier aux céramistes viennois et lyonnais, qui, l'un et l'autre, révèlent le qualificatif attribué, au cours de l'antiquité, à chacune des deux villes sœurs, Lyon et Vienne.

A l'automne 1958 apparut dans le remblai, au sommet du clos des Lazaristes, sur le versant oriental de la colline, le minuscule fragment d'un rouge éclatant qui portait la légende VNCTVM LVGDVNVM, Lyon la plantureuse, l'opulente. Ce titre, déjà donné à de riches cités antiques comme Corinthe et Tarente, n'était pas encore attesté pour la capitale des Gaules. C'est donc une acquisition dont on ne saurait diminuer l'importance.

A l'automne 1962, des sondages entrepris par une équipe archéologique du Touring Club, dans la propriété de M. Cottin, sur le versant nord de la colline, révélèrent un second fragment de médaillon dont la légende : VIENNA FELIX, apporte un « pendant » assez étonnant à la première. Vienne l'Heureuse ! Ce titre était déjà connu, et justement par un fragment du même médaillon, mais réduit à la seule légende, d'ailleurs incomplète. De dimensions plus grandes, le nouveau, en précisant la lecture, nous offre de surcroît le visage même de Vienne.

D'un diamètre de 75 millimètres, ce médaillon montre le profil droit de la divinité. Le visage s'encadre dans une coiffure à rouleaux terminée en chignon sur la nuque. Mais ce qui attire surtout l'attention, c'est la couronne qui synthétise l'enceinte de la colonie, une couronne à quatre tours rayonnantes aux toits débordants, et à trois portes, celle du centre surmontée d'un haut fronton percé d'une baie.

Ainsi donc, *Vienna Felix* était en réalité une Tutelle, et cette identité s'exprime également dans le sceptre dont la pointe apparaît derrière la tête du personnage, et qui se retrouve en tout semblable sur un autre médaillon figurant nommément la Tutelle de Lyon.

C'était une Tutelle, mais aussi une Fortune. Devant le visage, se silhouette une corne d'abondance débordante de fruits. C'est précisément au dessus de ces fruits qu'apparaît, sur deux lignes superposées, la légende dont la connaissance nous est si précieuse.

Accessoirement, on précisera que ce médaillon était appliqué sur un vase à panse globuleuse et large col, ainsi que le montre la moulure très ouverte qui soulignait la base de l'ouverture.

Vienna Felix, Unctum Lugdunum ! Deux noms qui en disent long sur la prospérité de villes sœurs dont l'inimitié première se résolvait, à l'époque même de la vogue de ces médaillons, dans la sanglante fraternité de l'amphithéâtre.

AMABLE AUDIN.

LA SITUATION RELIGIEUSE EN PAYS VIENNOIS SOUS LE DIRECTOIRE

L'histoire simplifiée, annonce gravement : « *Le 9 thermidor* *marqua, avec la chute de Robespierre, la fin de la Terreur* ». C'est oublier que, nombre de ceux qui contribuèrent à abattre le tyran, ne lui pardonnaient pas d'avoir déclaré que le peuple français « *adorait l'Être Suprême et croyait à l'immortalité de l'âme* ».

Le Directoire, surtout après le coup d'état de fructidor (3 septembre 1797), va reprendre, à l'égard des prêtres catholiques, une persécution sanglante qui, depuis 1794, ne s'était jamais complètement arrêtée. En vain, au cours de l'hiver 1794-1795, l'évêque Grégoire essaie de réorganiser l'Eglise constitutionnelle ; l'Etat ne la reconnaît plus, ne la paie plus ; les édifices, autrefois consacrés au culte, restent affectés à d'autres usages tout profanes, et Merlin de Douai envoie des instructions, menaçant de peines terribles, les prêtres illégalement rentrés d'émigration. Ceux qui voudront rester fidèles à leur ministère, mèneront, avant la lettre, l'existence du maquis.

Après le coup d'état de fructidor, et, de la fin de l'année 1797, jusque, même après la prise de pouvoir de Bonaparte au 18 brumaire (9 novembre 1799), les paroisses des environs de Vienne sont parcourues, sans trêve, par l'abbé Jamet, curé de Saint-Jean-de-Bournay. Il confère les sacrements de baptême et de mariage à Vienne, à Estrablin, à Givors, etc... et jusqu'à Crémieu ; inscrivant soigneusement, dans les registres paroissiaux (1), les noms et qualités des baptisés, des mariés, de leurs parents, de leurs témoins.

Les cérémonies ont lieu en des locaux privés : à Vienne « dans mon oratoire », ou « dans l'oratoire de Mademoiselle Guillaud à Saint-Martin » ; ou « dans l'oratoire de la Vierge, des demoiselles Casterdy sur la Gière ». A Crémieu « dans un oratoire de la dite commune », etc...

Seul, le registre de Chuyer (2), où exerce le curé Caldagniz, fait

(1) Registres aux archives de la cure de Saint-Maurice de Vienne.

(2) Chuyer est un petit village de la montagne, à 12 kms environ à l'ouest de Condrieu. Le registre de Chuyer est également aux archives de la cure de Saint-Maurice.

état de cérémonies « dans l'église » ; mais les petites paroisses des montagnes de la rive droite du Rhône, se défendent mieux contre l'intrusion des représentants du gouvernement. C'est dans les monts du Forez, puis du Vivarais que s'est réfugié Monseigneur d'Aviau, dernier archevêque de Vienne, et les prêtres réfractaires de la région se prétendront souvent mandatés par le « Révérendissime Charles François, archevêque de Vienne ».

Il n'est pas fait mention d'enterrements religieux ; tout attroupelement étant dénoncé et traqué à preuve le jugement suivant (3) :

« Jugement du 6 nivose an 7 (1799) qui condamne Etienne Jayme prêtre natif de Vallouise, domicilié à Dolomieu, à la peine de 8 années de fer et à l'exposition au poteau pendant 6 heures, convaincu d'avoir provoqué un rassemblement de plus de quinze personnes, au lieu dit de Dolomieu, dont il était le chef, lequel rassemblement a provoqué l'évasion du prêtre Guilloud, saisi par la garde nationale au moment où il célébrait la messe au lieu dit de Dolomieu, dans les bâtiments de Pierre Cottaz du dit lieu. . . . Condamne à un emprisonnement de un mois et à une amende de 100 francs : Antoine Cottaz-Bouchet, Pierre Clarron et Jean David pour avoir fait partie d'un rassemblement de plus de 100 personnes qui assistaient à la messe célébrée par le dit prêtre Guilloud ».

En cette année 1799, le Directoire, qui sent ses jours comptés, multiplie les ordres dans le ton suivant (4) :

« On prendra des otages dans les communes mais ils n'auront rien à craindre... si le son des cloches, signal du fanatisme et de l'intolérance, cesse de se faire entendre dans nos paisibles campagnes et de troubler les amis de la liberté de tous les cultes... »

Notre curé Jamet, lui aussi, redouble de rigueur ; il insère dans ses actes de mariage la formule suivante (5) :

« Les époux, pour ne point compromettre leur religion, promettent de ne point se présenter aux assemblées décadaires qui tendent évidemment à la suppression impie des dimanches et de la religion ».

Ils promettent aussi que « pour jouir des effets civils de leur mariage ils attendront que les lois civiles s'accordent avec celles de l'Eglise ».

« Signé : Jamet, missionnaire ».

(3) Aux archives de la ville de Vienne, bibliothèque municipale.

(4) *ibid.*

(5) Aux archives de St-Maurice.

La France est, en effet, devenue un « pays de mission » mais les fêtes décadaïres n'attirent plus les foules, bien qu'on essaie d'en varier les plaisirs ! : fête des produits de la terre, fête des produits de l'industrie, fête de la jeunesse, de la vieillesse, etc...

Tout cela n'emballa plus personne en fin d'année 1799, si bien que « l'Administration Centrale du Département de l'Isère » transmet aux communes un Arrêté, dont nous donnons l'extrait suivant (6) :

« Considérant que la plupart des fonctionnaires négligent d'assister aux fêtes nationales et décadaïres et concourent ainsi à l'avilissement des institutions républicaines.

« Considérant que l'art. 1 du titre I de la loi du 6 octobre 1791, déclare que les notaires sont fonctionnaires publics et, qu'à ce titre, ils sont compris, comme tous les autres, dans les dispositions qui prescrivent leur présence dans les réunions décadaïres... »

Quelques mois auparavant, « l'Administration Centrale du département de l'Isère » avait déjà déclaré, à propos de fêtes patronales que certains s'obstinaient à solenniser (6 bis) :

« Que tous les citoyens français doivent s'imposer l'obligation de républicaniser leurs plaisirs et réserver, pour les seuls décadis ou jours de fêtes nationales, les épanchements publics de leur allégresse ».

L'avènement du Consulat n'amènera pas immédiatement la paix religieuse. En 1800, 1801 et 1802, le curé Jamet continuera à officier dans des « oratoires privés ». Ce n'est que le Concordat de 1802 qui rendra les églises et chapelles à leur première destination. Ce Concordat supprimera l'archevêque de Vienne. Monseigneur d'Aviau sera nommé archevêque de Bordeaux (7) ; mais, entre temps : « dans un petit village des Cévennes il a chargé le prêtre Lapierre d'organiser une école pour y former des clercs, école qui sera le point de départ de l'ordre des Basiliens qui s'essaïmera jusq'en Amérique » (8).

La maison mère des Basiliens prospère actuellement à Toronto (Canada).

JOSEPH BATIER.

(6 et 6 bis) Archives de la ville de Vienne.

(7) Le tombeau de Monseigneur d'Aviau se trouve, dans la cathédrale de Bordeaux, à l'entrée gauche du chœur en regardant le maître-autel.

M. Prosper Gion signale qu'en l'église de Vernosc-lès-Annonay est conservée la crosse épiscopale de Mgr d'Aviau. En 1928, cette crosse était dans une sorte de reliquaire sur lequel on pouvait lire cette phrase : « La crosse en bois d'un évêque d'or ».

(8) Georges Goyau : « Histoire religieuse de la Nation française ».

A PROPOS D'UNE MOSAÏQUE ROMAINE DECOUVERTE A VIENNE EN SEPTEMBRE 1841

Depuis plusieurs années, je me demandais ce qu'il était advenu d'une grande mosaïque romaine dont j'ai le dessin, et qui a été découverte à Vienne en septembre 1841, date indiquée par la gravure.

Très aimablement, M. Ternet rechercha dans ses archives, et trouva dans le Journal de Vienne du 11 septembre 1841, la note suivante rédigée lors d'un congrès scientifique tenu à Vienne : « Deux mosaïques appartenant à M. Claude Contamin père, ont été découvertes dans un vaste champ. Une foule considérable a constamment environné ces deux véritables chefs-d'œuvre de travail antique, dont le même terrain renferme sans doute de nombreux modèles. Plusieurs membres du congrès, guidés dans leurs suppositions par M. Delorme, notre infatigable et zélé conservateur, se sont livrés sur place à de savantes recherches sur les allégories et les emblèmes hiéroglyphiques présentés par les figures des tableaux ».

M. Antoine Jouffray acquit la propriété Contamin pour y construire une maison en bordure de la rue Vimaine, actuellement rue du 11 Novembre, n° 22. Il fit poser dans son vestibule l'une des deux mosaïques découvertes en 1841. C'est dans le puits romain de sa propriété qu'il trouva l'admirable Apollon pythien du musée lapidaire (page 34 du bulletin de la Société des Amis de Vienne, 1962).

M. Joseph Jacquet devint propriétaire de la maison. On trouvera sur le bulletin des Amis de Vienne (N°s 10 et 11, années 1914 et 1915) une notice de MM. Jacquet relative à ces deux mosaïques, accompagnée (page 26) de deux splendides photographies de M. Paul Bressé, représentant, l'une une tête chevelue et barbue encornée de pinces de homard, et à droite et à gauche de deux pattes du même crustacé. Cette tête est peut-être, dit M. Jacquet, une personnification de l'Océan ? Tout autour évoluent des poissons variés, des coquillages, des langoustes et « aux angles, de délicieux amours ailés qui guident, à l'aide de rênes, les évolutions des dauphins sur lesquels ils sont assis ».

Un autre dallage est signalé également au même endroit, mais composé seulement de panneaux rectangulaires décorés de marbres polychromes (page 28).

Malheureusement, aucun document concernant la deuxième mosaïque, but de mes recherches. Elle doit être détruite, me répondent les personnes que j'interroge.

De guerre lasse, j'ai écrit au conservateur du musée archéologique de Lyon lui donnant la description de la mosaïque. Très aimablement, justifiant ainsi son prénom, M. Amable Audin, conservateur, me répondit que cette mosaïque est conservée actuellement au Musée Saint-Pierre à Lyon, mais qu'elle sera transférée très prochainement au Musée de la civilisation gallo-romaine en construction à Fourvière, qu'elle a été très bien étudiée par M. Philippe Fabia, dans son livre sur les Mosaïques romaines du Musée de Lyon. Toutefois, ajoute-t-il, il ne s'agit pas, dans le motif principal, de Hercule, mais de Bacchus, ce qui m'a fort étonné, car, à mon avis, le personnage principal, la vedette de cette scène bachique, était, sans aucun doute possible, Hercule.

Décidé à poursuivre mes recherches, j'eus recours à la bibliothèque de M. Ruf, conservateur des musées de Vienne, et voici les renseignements que j'y ai recueillis :

CATALOGUE SOMMAIRE DES MUSÉES DE LA VILLE DE LYON, page 207, N° 16.

Grande mosaïque trouvée en 1841 à Vienne (Isère) au quartier des Gargattes.

Cette superbe mosaïque, la plus importante du musée, après celle des Jeux du Cirque, se compose d'un tableau principal représentant l'ivresse de Bacchus, et d'un grand nombre de caissons ornés de figures ou de dessins géométriques d'une grande richesse.

Longueur : 10 m 60 ; largeur : 4 m 23 (chiffre faux). Acquisée en 1858, placée dans la galerie Chenavard.

INVENTAIRE DES MOSAÏQUES DE LA GAULE, page 40, par M. Georges Lafaye, Paris 1900.

N° 174. — Vienne. — Aux Gargattes, dans la propriété de M. Claude Contamin, septembre 1841, à l'époque du Congrès scientifique de Vienne. 10 m 33 × 6 m.

Bacchus soutenu par le jeune Ampélos, son favori, est entouré de bacchantes et de faunes. — Quarante quatre carrés décorés de sujets divers : rosaces, poissons, oiseaux, têtes des divinités de la semaine, labyrinthe circulaire, tête de Méduse, lion entouré d'oiseaux, satyre accroupi tirant un enfant enchaîné, Silène portant des paniers. La bordure et la séparation des carrés sont formées par des bandes de damiers blancs et noirs. Polychrome. Musée de Lyon, sauf quelques compartiments détruits, (en réalité un seul est détruit).

BULLETIN MONUMENTAL. VII, 1841, p. 618. — Commarmond. Congrès scientifique de France II, 1842, p. 440-443, plan en noir, etc. Drivet et Pirouelle dess. Imp. lith. H. Storeck, place du Plâtre, Lyon.

Dans le splendide ouvrage de Henri-Paul Eydoux « La France

antique » (Plon, 1962) dont je viens d'enrichir ma bibliothèque, l'auteur signale (page 274) la belle mosaïque Contamin « du nom de la propriété *lyonnaise* (?) » où elle a été découverte en 1840. Or, nous l'avons déjà vu, c'est à Vienne qu'elle a été trouvée et vendue en 1858 à Lyon. Comment le gardien du musée qui avait mission de guider notre éminent archéologue, a-t-il pu ainsi l'induire en erreur ? C'est d'autant moins excusable que le guide manuel du musée indique parfaitement l'origine viennoise de la mosaïque (N° 16, page 207), de même que trois autres, les N°s 17, dite des exercices de la palestre, dessin formant labyrinthe, trouvée à Vienne ; 18, la mosaïque dite d'Orphée, trouvée à Saint-Romain-en-Gal, et 19, la mosaïque dite de la lutte de l'Amour et de Pan, trouvée à Sainte-Colombe, localités qui faisaient incontestablement partie de Vienne gallo-romaine. Et l'auteur continue : « elle représente l'ivresse de *Bacchus*, le dieu paré seulement d'une peau de panthère noire à son cou, une massue à la main, se démène et titube, soutenu par un jeune homme et par une bacchante qui essaie de le calmer en lui caressant le cou (c'est plutôt le menton).

Or, l'admirable reproduction photographique de la mosaïque, qui se trouve à la même page 207 de l'ouvrage, permet une remarque très nette, indiscutable, c'est que notre divin pocharde est bien affublé d'une peau de *lion* et non de panthère, car la queue de l'animal qui traîne à terre, entre les jambes du jouvenceau, est bien terminée par une grosse touffe de poils, caractéristique du léonin, non de la panthère. Naturellement, la présence dans l'angle supérieur gauche du dessin d'un cratère et d'un rhyton ou corne-à-boire, évoque immédiatement l'idée d'une scène bachique, et par suite, la présence du dieu du vin, Bacchus, de silènes et de bacchantes. Mais un examen approfondi du sujet permet de découvrir certains attributs appartenant à une autre divinité. En effet, la peau de lion et la massue sont toujours les caractéristiques d'Héraklès ou Hercule.

D'ailleurs, ce fils de Jupiter (le Zeus grec) n'avait pas toujours une conduite exemplaire. On peut lire dans le manuel d'archéologie romaine de Cagnat et Chapot, tome II page 79, la note suivante : « *Cette vie agitée de Hercule avait de scabreux chapitres. Dans un moment d'ivresse, il a déshonoré la fille du roi Aléas, Augé, prêtresse d'Athéna. Craignant le courroux paternel, elle dissimule les suites de sa faute et cache dans le temple le petit Télépha qu'elle a mis au monde. Sacrilège affreux !... La fin du mythe se prêtait peu aux représentations figurées. On s'est borné à peindre le héros égaré, vacillant, abordant Augé et ses compagnes, etc...* » Quelle similitude avec notre mosaïque !

D'autre part, dans le dictionnaire Larousse illustré en 7 volumes, tome 5, page 88, on lit : Héraklès *ivre* est représenté sur une figurine en bronze du cabinet des médailles (Paris).

Comme on le voit, Hercule est donc sujet à caution, il a, tout

comme Bacchus, la réputation de s'enivrer ; aussi, en toute humilité, je crois, dur comme pierre, en conclusion, que c'est bien lui, Hercule, qui est la vedette de notre mosaïque, à moins que... me suggère un de mes amis plaisantin et malicieux, à moins que ce joyeux drille de Bacchus, à la sortie de la divine bacchanales, étant complètement « cuit » et ayant perdu la notion des choses, arrivé au vestiaire, se soit trompé, ce qui arrive parfois, en pareil cas, à d'autres qu'à un dieu, et qu'il ait, par inadvertance, revêtu la peau de lion et pris la massue de son divin confrère au lieu de ses guirlandes de pampres et de son thyrses fleuri ! Mais, trêve de plaisanterie ; ma conviction pour Hercule étant solidement établie, je continue la description interrompue de la scène. Autour des trois personnages précédemment désignés sont encore cinq autres témoins couronnés, eux aussi, de feuillages et de fleurs. Deux sont pourvus de thyrses enrubannés, un autre, à droite, tient derrière le dos un objet qui paraît être un flambeau. Dans un registre supérieur, dissimulés à mi-corps par un nuage, surgissent huit autres personnages couronnés comme les précédents qui, eux aussi, assistent à cette scène. Cinq d'entre eux sont pourvus de thyrses. L'angle supérieur de droite est garni par un grand thyrses avec un flot de rubans.

Cette admirable œuvre d'art est composée de 45 compartiments, tous différents ; en effet il n'en est pas deux semblables. 33 d'entre eux sont ornés de motifs géométriques d'une extraordinaire variété ; un seul est détruit. A part le motif principal dont la description vient d'être donnée, il reste donc 10 autres sujets dont voici la description sommaire qui en facilitera la visite. Voici, par ordre alphabétique, la situation des compartiments sur le schéma d'ensemble de la mosaïque :

a) Décor composé de 7 hexagones dont 6 sont formés de têtes jeunes, le 7^e au centre avec une face barbue, encadrements de torsades.

b) Couronnes ornées de branches de chêne avec glands ; au centre : un oiseau rapace enlevant un oiseau mort ; aux 4 angles : cratères et récipients ovoïdes.

c) Labyrinthe circulaire avec, au centre, 2 têtes laurées et des oiseaux dans les angles extérieurs.

d) Couronne ornée de 4 torses d'hommes d'où partent des rinceaux dont la jonction porte une face humaine coiffée d'une sorte de béret. L'un des bras des torses s'appuie sur la tête d'un caprin, chevrette ou chamois. Au centre, un palmipède. Dans les angles extérieurs, des palmipèdes et oiseaux pêcheurs.

e) Bande carrée ornée de rinceaux fleuris partant de deux culots. Dans le carré central 6 poissons en mouvement.

f) Couronne d'entrelacs. Au centre, palmettes, culots et volutes. Dans les angles extérieurs, cratères et hydries.

g) Dans une couronne d'anneaux enchaînés, une face symbolisant l'effroi, la terreur, avec de longs cheveux tombant le long des joues en longues mèches ondulées ; dans les angles, deux rhytons ou cornes à boire et deux cratères.

h) Couronne de fleurs et de fruits. Au milieu un personnage nu avec seulement un pagne. Sa main droite tient un bâton ondulé, la gauche maintient sur l'épaule un long bâton à chaque extrémité duquel est accroché une sorte de récipient ou marmite à anse. Il paraît barbu et coiffé de feuillage. Aux angles opposés sont deux têtes féminines couronnées de feuillages maintenus par un bandeau ; la bouche grande ouverte, elles paraissent occupées à chanter. Aux deux autres angles sont des têtes de jeunes faunes aux cheveux hirsutes et aux oreilles pointues de renard.

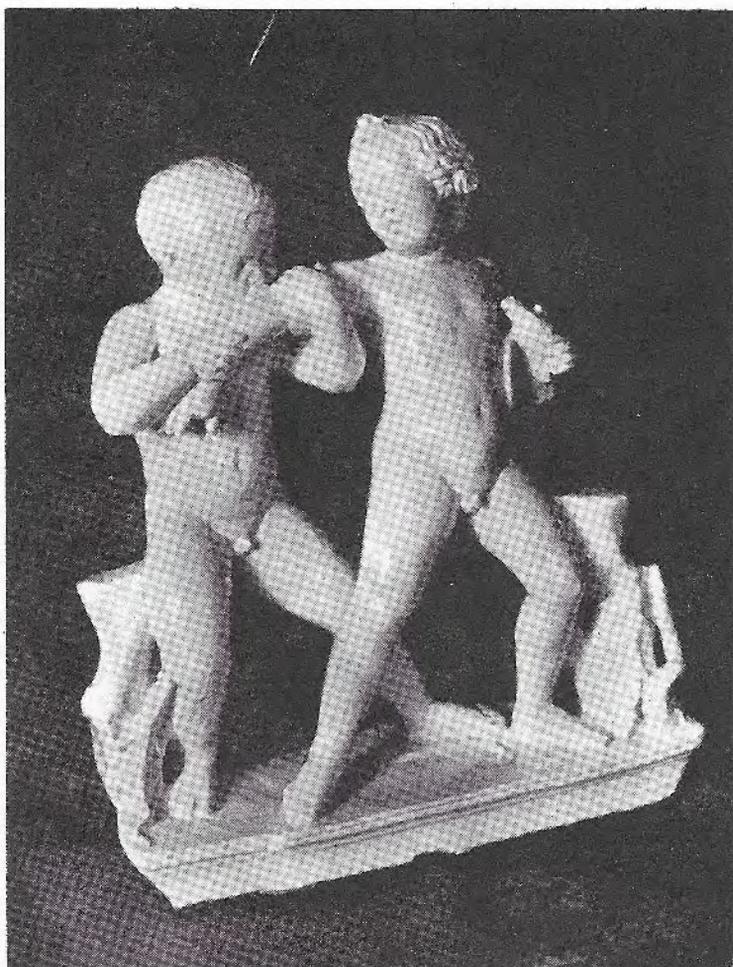
i) Au milieu de ce carré sur un fond sombre, peut-être noir, un lion couché entouré de six volatiles et de rameaux fleuris.

j) Une couronne décorée de quatre têtes féminines avec bandeau sur le front. Deux fils partant de chaque menton se recourbent pour rejoindre le sommet de bucranes ; sur ces fils sont perchés des oiseaux à têtes de jeunes filles. Des instruments de musique, syrinx, flûtes de pan, etc... garnissent les vides. Au centre, un faune ou chèvrepiéd chevelu et barbu se retourne pour voir un jeune homme qui tend les bras vers lui. Le faune tient dans sa main droite levée, on dirait des fleurs, des tulipes, comme Zeus tient ses foudres, sa main gauche baissée paraît en tenir également, un bracelet ou anneau ceint le poignet.

La longueur totale de la mosaïque étant de 10 mètres, sa largeur de 6 m. et le dessin exactement à l'échelle de 0 m. 05 pour 1 mètre, il est facile d'en déduire les dimensions des détails. Ainsi, le grand encadrement extérieur a une largeur de 0 m. 30, toutes les bandes en damier noir et blanc 0 m. 18, le grand carré du motif principal a 1 m. 20 de côté, les 44 autres ont seulement 0 m. 86, quant à la bordure de culots et palmettes qui devait daller une ouverture, elle mesure 3 m. 40 de long, sur 0 m. 48 de large.

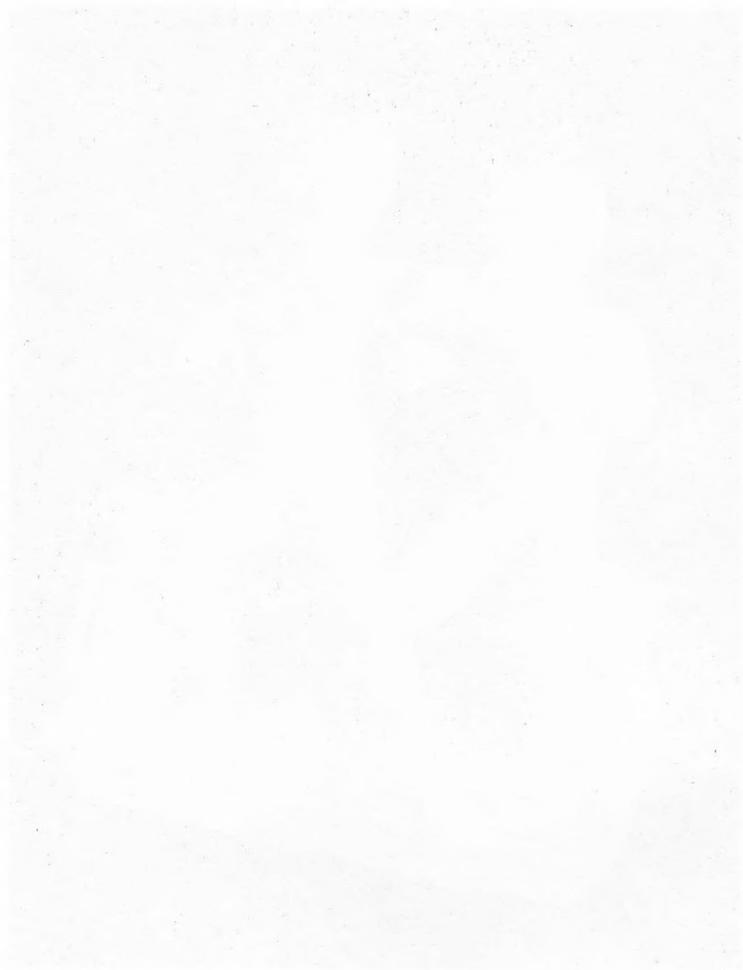
Pour conclure cet exposé, je suis heureux de savoir que cette admirable mosaïque est en lieu sûr et en parfait état de conservation ; mais malgré cela, il est infiniment regrettable qu'on ait laissé partir une œuvre d'une aussi exceptionnelle richesse artistique et d'une inestimable valeur.

NOTE. — Je viens d'apprendre qu'il avait été question du sujet de cette mosaïque lors d'une conférence de M. J. Bouvier à la Société des Amis de Vienne (Bulletin 1911, page 32).



Les enfants à l'oiseau

Musée de Vienne.



A PROPOS DU GROUPE
« LES ENFANTS A L'OISEAU »
DU MUSÉE DE VIENNE

Nous relevons dans l'ouvrage : « Monuments romains et gothiques de Vienne en France » (dessins d'Etienne Rey, textes de E. Vietty), pages 7 et 8, planche II, page 91, la note que voici :

« Groupe de deux génies en marbre de Carrare, haut de 20 pouces 9 lignes, trouvé en 1800 auprès du gymnase, dans une vigne.

Les deux enfants semblent être une allégorie profonde, et semblent la lutte éternelle du bien et du mal, cause nécessaire de tout effet moral et physique. Cette vérité mère a été reconnue de tous : Osiris et Typhon, Minerve et Encelade, Michel et Satan, ne sont que la même idée sous des formes différentes. La riche imagination des Grecs l'a peinte en divers tableaux et toujours avec de riantes couleurs : Eros et Antéros ne paraissent faire allusion qu'à la partie morale. Ici, l'allégorie plus sublime, est aussi étendue qu'elle puisse l'être pour notre intelligence. Le bon génie, noble et doux, ne cherche point à se défendre contre les attaques de son ennemi ; tous ses soins sont pour sa colombe, symbole de son innocence, et seul bien qu'il cherche à conserver. Le mauvais esprit, furieux de ne pouvoir lui ravir son trésor, mord son bras et emploie toute sa force à lui nuire ; le triomphe passager du méchant est certain : le lézard qui saisit le papillon sur son genou, annonce la mort de sa victime ; mais l'enfant pervers veut encore, de son pied, écraser le serpent, compagnon et défenseur de son rival ; il est à l'abri de ses coups, il s'échappe, et semble, en s'élevant, conduire la vertu à l'éternité.

S'il était certain qu'il n'existât aucune répétition de ce groupe d'un style plus ancien, on pourrait douter que ce ne soit une composition des chrétiens du temps voisin des Gordiens, ainsi que le fait présumer le genre de sa sculpture. On sait que les chrétiens employèrent longtemps les emblèmes des idolâtres ; mais ce peut être aussi une production du bon temps : l'ensemble et la pose de ces figures ne sont point barbares ; il n'y a pas beaucoup de différence entre l'esprit de l'évangile et celui de Socrate. Quoi qu'il en soit, ce marbre a été souvent commenté, lu à l'Institut, et inséré dans la Décade philosophique année X N° 21 avec estampe. Il a fourni à MM. Gibelin et Cuvier le sujet d'une savante dissertation.

La note suivante complète ce texte :

« Les cheveux du front de cet enfant sont relevés et rattachés, non pas comme ceux d'Apollon, mais comme ceux d'Isis. Ce nœud simple qui ressemble à la flamme, était l'emblème de la pureté. L'autre enfant a les cheveux plats ; le crocodile représentait chez les Egyptiens le génie du mal ou Typhon. Cet hiéroglyphe fut transmis aux Grecs et aux Romains qui substituèrent au crocodile le lézard, dont la forme est presque la même. Le papillon a toujours été le symbole de l'âme. Le serpent, maudit chez nous, était en grande vénération chez les païens ; c'était le bon génie et l'emblème de l'éternité ».

Plus simplement, J. Charles Roux (ouvrage sur Vienne, page 100) dans ce qu'il appelle La Dispute d'Enfants, s'exprime ainsi :

« Rien de plus charmant, ni de plus léger, que ces deux petits êtres qui bataillent pour la possession d'une colombe, et où les érudits d'autrefois ont bien vainement cherché des symboles philosophiques ou religieux ».

Toutefois, l'opinion plus commune, et qui paraît prévaloir justement à cause de sa naturelle simplicité, serait la suivante : l'un des enfants, ayant recueilli un oiseau avant qu'il ne devienne la proie d'un serpent, ce dernier, furieux, l'a cruellement mordu au bras droit. Voyant cela, son petit camarade a la présence d'esprit de sucer la plaie pour en extraire le venin. Mais que vient faire le lézard en la circonstance ? Il apporte le brin d'herbe bienfaisant qui cicatrisera et guérira la blessure. Si l'on veut, c'est encore le mal et le bien. Les mouvements et les expressions des visages sont frappants de vérité, vive douleur chez le blessé, effort intense de succion chez l'autre.

Par la beauté ainsi exprimée, par les cheveux noués en rose au-dessus du front du petit blessé et retombant en boucles autour de sa tête, par ces deux corps si vrais, si minutieusement étudiés. Ce groupe charme avec son sujet emprunté à une anecdote familière, exprimé avec une clarté et une aisance parfaites. Il évoque invinciblement *l'Enfant à l'oie*, œuvre du sculpteur grec Boéthos de Carthage qui est à la glyptothèque de Munich. Cet artiste, du II^e siècle avant J.-C., se fit une spécialité de ce que ses prédécesseurs avaient négligé, *l'Enfant*, et il en fut récompensé par le succès. Son *Enfant à l'oie*, surtout, fut admiré et aimé ; on en possède plusieurs copies (H. Lechat : « Sculptures grecques antiques »).

Qui sait si notre groupe n'est pas une dernière réplique d'une de ses œuvres ? même style, grosse tête sans cou, joues rondes, anatomies et proportions irréprochables...

Il est infiniment regrettable qu'une œuvre de cette valeur, absolument unique en son genre, ait tragiquement disparu lors de l'incendie de la bibliothèque de Vienne. Cependant, il faut se féliciter qu'on en ait conservé le moulage ; toutefois, on aimerait le voir renaître, mais en marbre, cette fois, sous le prestigieux ciseau de notre distingué compatriote et ami, Claude Grange. Il enrichirait encore notre musée lapidaire qui a été privé d'œuvres capitales, extraites cependant de son sol, et qui font la gloire d'autres grands musées, comme le Faune riant et la Vénus accroupie du Louvre. Il est bien entendu qu'il serait catalogué comme étant une réplique de l'œuvre originale, par notre cher artiste, et ce serait infiniment préférable à un moulage en plâtre. Nous aimerions savoir ce qu'il pense de notre suggestion.

J. COTTAZ.

A PROPOS DE LA COMMISSION DE RECHERCHES DES AMIS DE VIENNE

Lors de notre Assemblée Générale de 1961, Monsieur le Maire de Vienne nous avait demandé de procéder à une enquête dans les vieux quartiers de notre Ville et d'établir une sorte d'inventaire des vestiges du passé pouvant présenter un intérêt artistique ou historique.

Ce travail permettrait, au cours de travaux d'assainissements et de modernisation de notre cité, de conserver, voire même de restaurer les monuments intéressants à ce double titre, facilitant de ce fait l'établissement de plans d'urbanisme.

Pour l'exécution de cette mission qui cadrerait si parfaitement avec nos buts traditionnels, le bureau de notre société a désigné une commission d'enquête qui s'est mise de suite au travail ; elle a rédigé un rapport, étayé de documents photographiques remis par ses soins à Monsieur le Maire de Vienne (1).

Les enquêteurs désignés ont exploré méthodiquement, maison par maison, tout d'abord le quartier de Cuvière.

Notre propos n'est pas de publier ce rapport intégralement : un inventaire a toujours un caractère de sécheresse officielle, mais de faire connaître aux Viennois les vestiges ignorés de nos quartiers anciens et de les convier à une promenade révélatrice dans notre " Vienne inconnue ".

VIENNE INCONNUE

I - DU COTE DE CUVIERE...

A ceux de nos fidèles sociétaires qui participent à nos causeries-promenades, ce quartier de Cuvière et « du Gauchon » a été révélé par deux visites effectuées sous la direction de nos présidents : M. Faure et C. Jaillot. Ils reverront avec intérêt la photographie de la pittoresque maison (N° 16-18 rue Cuvière) et de son élégante colonnade ; pour les autres Viennois nous dirons qu'elle s'érige dans une cour surélevée à laquelle on accède par un escalier, après avoir pénétré sous un massif passage voûté ; elle est orientée perpendiculairement à la rue. Au bas de l'escalier d'accès et sur la droite, on remarque une porte moulurée ouvrant sur une vaste salle voûtée, servant actuellement de garage de voitures. Nous n'y avons rien décelé de remarquable. Cette salle communique avec le sous-sol de la maison

(1) Cette commission était composée de : MM. Batier, Cottaz, Champlong, Prosper Gien, Faure, Jaillot, De la Roche, conseillers, Mlle A. Jaquet, MM. H. Fruton, J. Garon, enquêteurs, Jean Perriolat (photographe).

ci-dessus, dont le niveau est inférieur de 2 mètres 50 environ et qui, utilisé, en partie, comme réserve de charbon, n'est pas accessible. On peut apercevoir seulement au niveau du sol du garage la partie supérieure d'une vaste cheminée. Une prospection plus complète avec des moyens adéquats serait nécessaire. (2).

Ce ne fut pas sans quelque appréhension que les enquêteurs commencèrent leurs recherches. Comment seraient-ils accueillis ?... en intrus, considérés comme d'importuns « maniaques des vieilles pierres » suivant la formule si couramment employée... ?

Nous fûmes vite rassurés... Informés de nos desseins, notre premier interlocuteur nous répond gentiment, le regard quelque peu ironique, mais bien vite l'expression change, un éclair d'intérêt apparaît. Le commerçant, l'artisan que nous distrayons de leur labeur quotidien, s'empresse pour nous renseigner, la ménagère abandonne ses « travaux ennuyeux et pas toujours faciles » vu l'inconfort du logis, cette vieille dame souriante sous ses cheveux blancs interrompt ses méditations solitaires ; un contact humain s'établit, qui bien vite devient amical...

Aux visites suivantes, notre arrivée dans le secteur est bien vite signalée et nous avons l'impression d'« être attendus », on vient à nous spontanément pour nous signaler telle maison difficilement accessible, tel appartement où doivent se trouver encore cheminées ou boiseries intéressantes...

Et c'est ainsi que nous a été révélée la façade ouest de la maison ancienne (N° 22 rue Cuvière) dont nous ne connaissions que la première cour fort pittoresque, mais hélas combien vétuste et délabrée !...

Pour accéder à cette façade, il faut pénétrer au premier étage — appartement donnant sur la galerie de la première cour ; on parvient de là sur une terrasse avec jardinet adossée au rocher. Sur ce côté, la maison a conservé de jolies fenêtres à meneaux.

Tout différent est l'aspect d'un autre immeuble construit en belle pierre et qui divisé en appartements a dû jadis former un ensemble remarquable.

A un étage dans un appartement merveilleusement entretenu, (après une remise en état difficile et méritoire), nous avons pu admirer un magnifique parquet en marqueterie et de belles cheminées.

(2) Cette constatation est d'ailleurs valable pour tout ce quartier, dont les caves sont le plus souvent réduites à l'état de dépôts d'immondices ; nous avons pu seulement remarquer du côté de la Gère dans certaines caves de belles pierres de tailles, dont les parties visibles ne présentaient, ni sculptures, ni inscriptions, des canaux voûtés sans doute d'origine romaine... En cas de transformation, il serait absolument nécessaire d'explorer le sous-sol avec soin.

On peut encore signaler d'autres vestiges dans ce quartier.

S'il ne reste plus que le souvenir des nombreux « *martinets* » échelonnés le long de la Gère, on peut voir encore de vieilles portes aux vantaux cloutés sous de jolis arcs moulurés (n° 27-29-33 rue Cuvière), cette dernière outrageusement fardée de peinture criarde.

Au numéro 8 rue Jacquard sur une façade banale, une pierre sculptée, utilisée en remploi semble représenter la figure d'un personnage barbu aux oreilles pointues ; encastrée à la hauteur du deuxième étage, il est difficile d'en préciser l'origine.

Dans la cour du numéro 10, une élégante tourelle d'escalier. Mais sa façade, visage sans regard, n'offre plus que des fenêtres aveugles, avec quelques traces de meneaux sculptés, suspendus dans le vide comme de vieilles hardes décolorées, et la lèpre de ses murs décrépis.

Au numéro 12 de la rue Joseph-Martin, un autre escalier « en vis » est remarquable par la largeur inusitée de ses degrés et le bel arc d'entrée qui prend appui sur une massive colonne engagée dans le mur.

Le passant matinal venant du Vieux-Pont pourrait s'attendre à voir surgir du numéro 18, l'artisan médiéval, prêt à ouvrir les volets de sa boutique, dont la façade presque intacte a conservé les fenêtres basses et cintrées, mais elle n'abrite plus qu'un débarras.

Et c'est en face, au numéro 11, la très intéressante maison jouxtant le Vieux-Pont Saint-Martin ; l'une et l'autre ont inspiré bien des peintres aux talents divers, car ils forment un ensemble indissociable. Et c'est pourquoi notre commission d'enquête souhaite qu'une intelligente restauration lui redonne un peu son aspect d'antan. L'escalier « à vis », la charmante loggia méritent d'être sauvegardés, mis en valeur. Sans la maison, son inséparable compagnon perdrait toute raison de subsister.

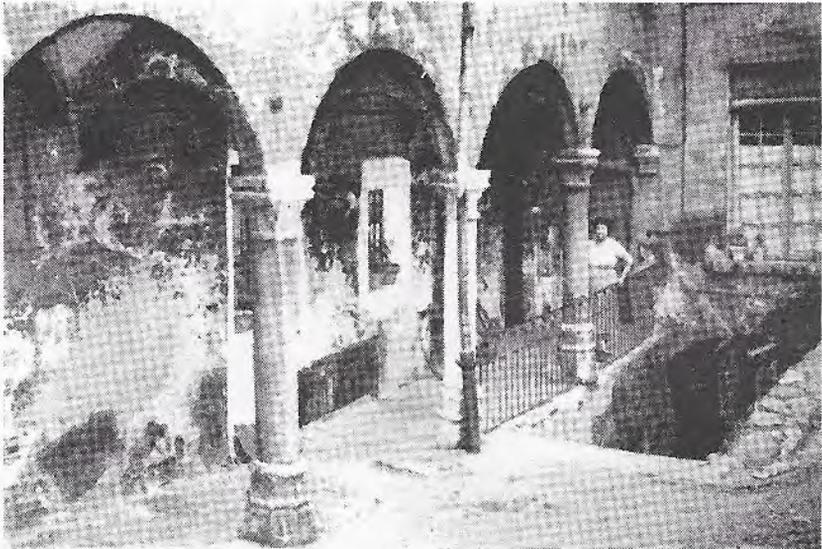
C'est ici que se terminera notre enquête-promenade dans ce coin de Vienne si attachant, témoin de nombreux événements de la petite histoire locale.

Nous avons signalé ce qu'on peut y voir encore et ce qui mérite d'être conservé et protégé.

Pas de monuments grandioses, mais une atmosphère particulière. Nous ne sommes pas, qu'on le sache bien, des admirateurs béats de tout vieux pan de mur et nous sommes les premiers à penser que dans ce dédale de maisons vétustes, il y aurait nécessité d'un sérieux « curetage » pour faire pénétrer l'air et le soleil au fond de cours encombrées de constructions parasites.

Ce serait là, comme ailleurs dans Vienne, un travail difficile certes, mais combien passionnant ! Aménager sans tout détruire, moderniser sans enlaidir...

Nous aurons d'autres occasions de le constater, car sur les multiples visages de notre « Vienne inconnue » l'enquête se poursuit.



Quelle fût la destination de cet édifice ?.. Nous n'avons pu trouver aucun texte sur la date de construction de la maison aux colonnes.

Cependant, nous savons que les Dames de Saint-Bernard ou Bernardines s'installèrent en 1631 dans la paroisse de Saint-Sévère et que « Dame Louise Alleman régla toute la dépense ».

Le Parcellaire de Vienne du XVII^e siècle nous donne la situation de ce couvent qui paraît coïncider avec la dite maison. On peut y lire :

« Aux révérendes dames religieuses de Saint Bernard : Eglise, Cloître et maison, tout joint ensemble, sis à la paroisse de Saint-Sévère, jouxte la grand rue de Cuvière, dudit Pont de Gère au Pont Saint Marlin, de bise (du nord) ; jardin des dites dames du vent (du sud)... contenant le tout 200 toises 7,36 a... ».

Les limites est - ouest sont plus difficiles à reconnaître à notre époque, cependant le texte indique sans nette précision d'orientation :

« ... Une ruelle enclose dans le susdit article faisant le tour d'un jardin carré appartenant à Sieur Joseph Trillard, icelle résultant dans la rue qui descend au coin de l'Eperon ».

La maison qui nous intéresse a pu faire partie de ce domaine et peut-être existait-elle déjà, son style — d'après ce qui en subsiste, évoquant plutôt le XVI^e s. que le XVII^e ?

Les Bernardines quittèrent ces lieux au XVIII^e siècle pour acquérir la Maison de Saint-Antoine au bord du Rhône et par la suite des constructions successives, sans caractère, ont modifié complètement cet ensemble.

Mais il faut préserver de toute destruction la ravissante colonnade (et si possible les vestiges du vieux puits). Si les aménagements futurs ne le permettaient pas, ne serait-il pas possible de la « remonter » ailleurs ? Nous imaginons volontiers, au centre la Ville une maison moderne, mais de style classique avec ces portiques de belles pierres infiniment préférables aux piliers et colonnes en ciment ?

N. B. — Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici l'admirable dessin d'architecte de M. Marcel Jacquet que nous remercions chaleureusement de son concours, dessin remis avec notre rapport en Mairie.

Les belles photographies illustrant cet article sont dues à l'amicale collaboration de notre Sociétaire Monsieur Jean Perriolat.

II. — RUE CUVIERE N° 16-18 LE VIEUX Puits

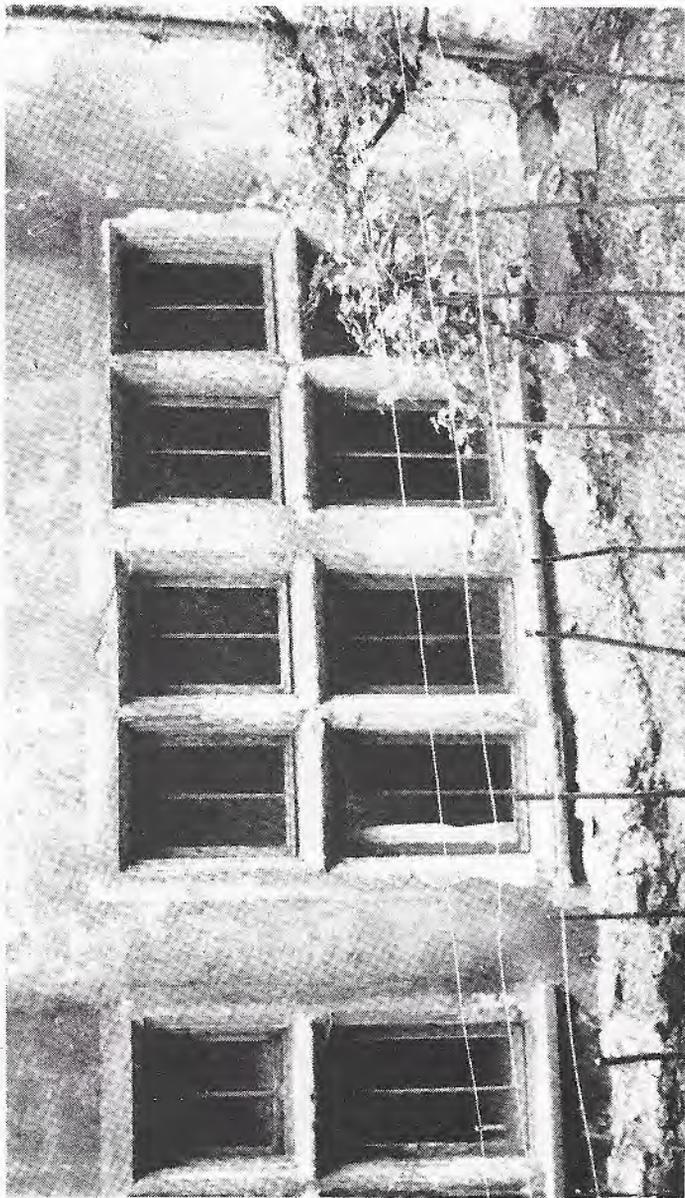


III. — TOURELLE DE LA MAISON (N° 22)



Tourelle de la maison (n° 22) escalier à vis — portes avec accolades —
mais tout cela est en très mauvais état !

IV. — MAISON N° 22 — RUE CUVIERE — FAÇADE SUD



Entre la maison et la terrasse — jardin, une étroite courette ; sur le côté Sud de celle-ci un ancien four et sous la terrasse une salle voûtée. L'une et l'autre n'ont pu être explorés, toutes sortes de matériaux divers y étant accumulés.

V. et suivant — EN CUVIERE : CHEMINEE ET PARQUET

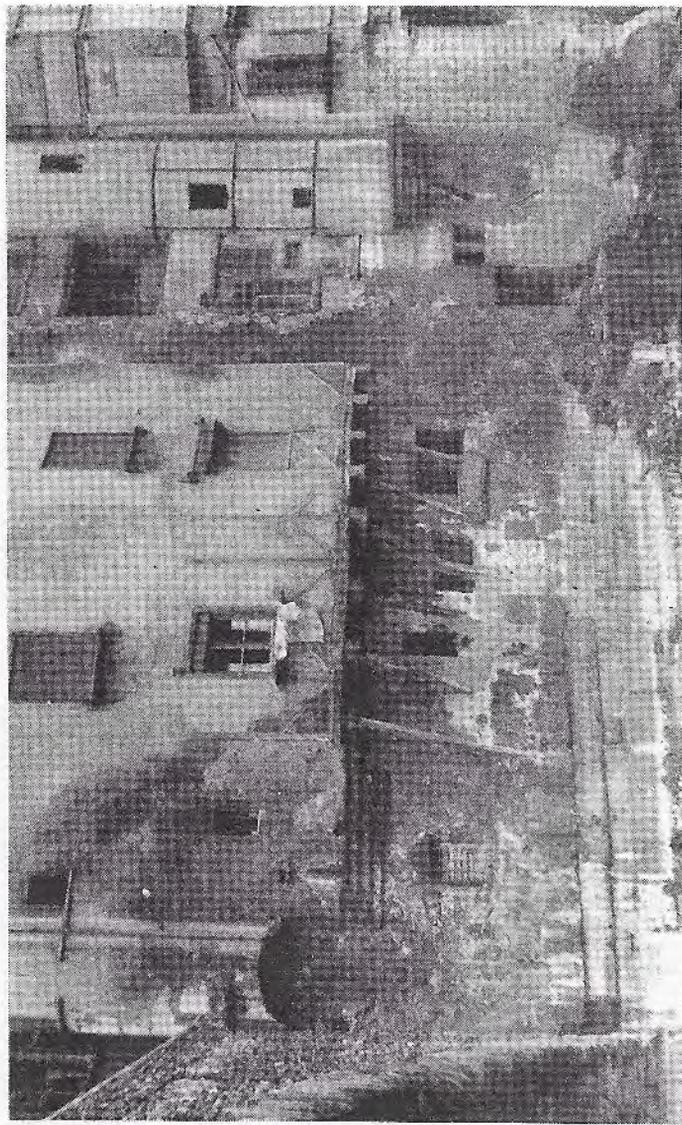


Cet ensemble remarquable disparaissait il y a peu de temps sous une épaisse couche de crasse. Il aurait pu être irrémédiablement gâché ! Les aimables occupants actuels l'ont remis en état avec un goût parfait et nous sommes heureux de leur rendre hommage pour le sauvetage réalisé qui devrait servir d'exemple à beaucoup et de les remercier d'avoir accueilli avec tant de gentillesse souriante les gênants enquêteurs.

VI. — DETAIL DE LA MARQUETERIE



VII. — RUE JOSEPH MARTIN N° II

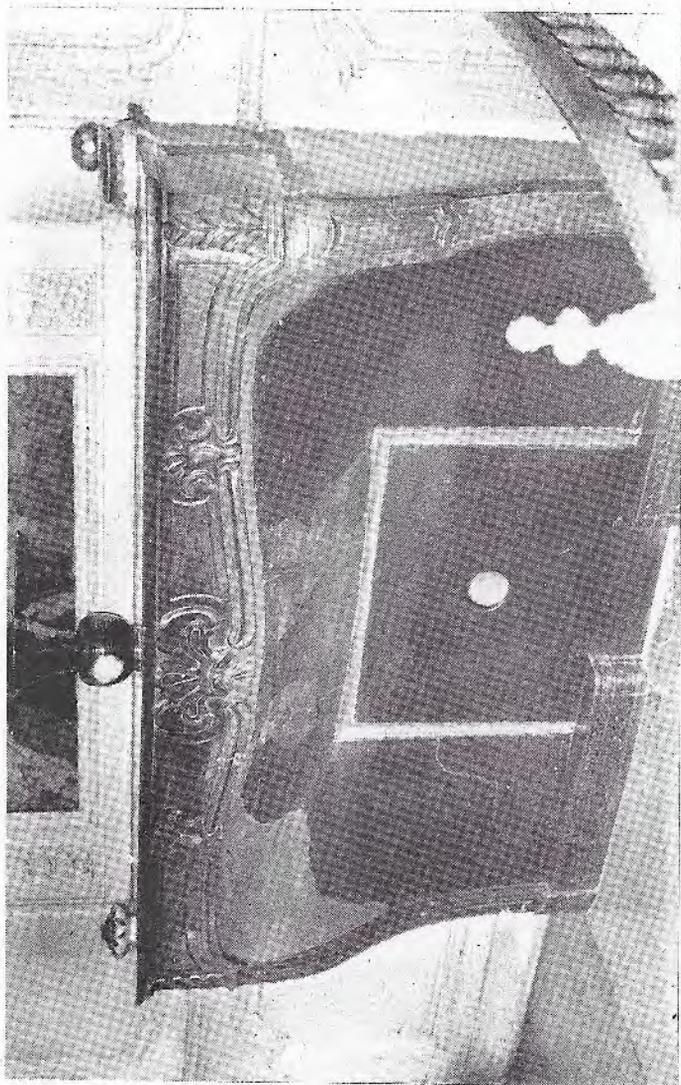


Nous avons pu voir dans les sous-sois — grâce à l'aimable concours de notre fidèle sociétaire Madame Genin, de vastes cuves en pierre ; on peut penser qu'elles ont pu être utilisées jadis comme « foulons », ou bien pour laver des laines. On en voit également dans certaines caves voisines plusieurs sont brisées, toutes sont au niveau même de la rivière.

VIII. — UNE LOGGIA AU N° 11 RUE JOSEPH MARTIN



IX. (et suivants) — DANS LE QUARTIER SAINT-MARTIN



Notre rapport sur le quartier de Cuvière avait été remis en Mairie lorsque nous eûmes l'occasion de visiter dans le voisinage un remarquable ensemble du XVIII^e, grâce à l'aimable obligeance des locataires : on peut voir ci-dessus une belle cheminée ornée d'un trumeau — peinture d'une scène champêtre et une partie des admirables boiseries, en parfait état de conservation, qui ornent cet appartement.

**X. — UN MAGNIFIQUE TRUMEAU ORNE LE PANNEAU
AU-DESSUS DE LA CHEMINEE**



XI. — PANNEAUX DE BOISERIES LOUIS XV



VERPILLIERE (LA) :

- Bloc erratique à cupules servant de base au monument aux morts (29 mars 1926).

SITES

VIENNE :

- Quai Riondet, du Jardin Public aux Abattoirs (24 février 1944).
- Mont Pipet, aux abords du Théâtre Antique (24 février 1944).
- Château de la Bâtie et Mont-Salomon (24 février 1944).
- Jardin Public et Place des Allobroges (24 février 1944).

OBJETS MOBILIERS CLASSÉS

(Arrêtée au 1^{er} janvier 1960)

VIENNE :

- *Eglise Saint-André-le-Bas.* — Stalles du chœur, bois.
Deux colonnes à l'entrée du chœur, marbre blanc, époque gallo-romaine.
Inscription relatant le nom du maître de l'œuvre et la date de construction de l'église, marbre blanc, 1152.
L'Adoration des Bergers, panneau peint 1543.
Deux chandeliers pascals, bois sculpté et polychromé, XVII^e.
- *Ancien cloître de Saint-André-le-Bas.* — Fragments de sculpture et inscription (32 pièces comprenant 10 chapiteaux, 7 bases de colonnes, 7 colonnes, 4 tailloirs, 1 console, 2 gargouilles, 1 inscription), époque romaine, romane ou gothique.
Sarcophage de marbre blanc.
Panneaux de vitraux XVI^e siècle provenant de St-Maurice.
- *Eglise Saint-André-le-Haut.* — L'Adoration des Mages, toile par G.A. Pordenone + 1540.
La Vierge à l'Enfant, couronnée par deux anges, statue bois XVII^e.
- *Eglise Saint-Maurice.* — Vitraux, XVI^e siècle.
Epitaphe d'Humbert II, dit le Charitable, archevêque de Vienne (+1215), pierre, XIII^e siècle (2).
Epitaphe de Robert de la Tour du Pin, archevêque de Vienne, (1174-1195), pierre, fin du XII^e siècle.

(2) La liste donnait les dates de l'épiscopat d'Humbert 1^{er} (1145-1147) et, naturellement, XII^e siècle.

Plaque de fondation obituaire par Wilhelmine de Cuvrière datée de 1193, pierre, XII^e siècle, (à l'extérieur).

Plaque de fondation obituaire par le prêtre Pierre, 1197, pierre, XII^e siècle, (à l'extérieur).

Hérode et les trois mages, haut relief, pierre, XII^e siècle.

Les signes du zodiaque, frise marbre blanc, XII^e siècle.

Les disciples d'Emmaüs, le Christ et deux apôtres, deux bas-reliefs, pierre, XII^e siècle (3).

Plaque de fondation obituaire par le prêtre Baro, datée 1225, marbre XIII^e siècle, (à l'extérieur).

Épitaphe de Girbert de Vernosc, archiprêtre de l'église Saint-Maurice +1208, pierre, XIII^e siècle, (à l'extérieur).

Plaque de fondation obituaire par le chantre Guiffrey, datée 1222, pierre, XIII^e siècle, (à l'extérieur).

Plaque de fondation obituaire d'Aymon d'Olouise, chevalier, datée 1234, marbre XIII^e siècle, (à l'extérieur).

Plaque de fondation obituaire par le chanoine Berlion Coindos datée 1274, pierre, XIII^e siècle.

Plaque de fondation obituaire de Guigue de Romestaing, pierre, XIV^e siècle.

Inscription funéraire d'une dame noble, surmontée de figures gravées accostée d'armoiries +1447, pierre, XV^e siècle (4).

Monument funéraire de Guy de Maugiron +1555 et de dame Ozanne l'Hermitte, sa femme +1538, marbre blanc, XVI^e s.

Épitaphe de Benoît Court, principal du Collège de Vienne, +1571, pierre, XVI^e siècle (5).

Deux bénitiers, vasque en marbre blanc, pied en pierre, XVI^e siècle.

Monument funéraire de Jérôme de Villars, archevêque de Vienne, +1626, marbre noir et blanc, XVII^e siècle.

Monument funéraire d'Armand de Montmorin, archevêque de Vienne, +1713, par Michel Ange Slodtz 1747.

Maître autel par Michel Ange Slodtz, marbres polychromés, XVIII^e siècle.

(3) , Il s'agit, en réalité, de deux épisodes de la rencontre du Christ et de ses deux disciples, à Emmaüs. La liste plaçait à l'extérieur ces bas-reliefs qui sont en marbre blanc.

(4) Ce n'est pas une inscription funéraire, mais une plaque de fondations, celle d'Isabeau d'Harcourt, veuve d'Humbert de Thoire-Villars, nièce par alliance du roi Charles V.

(5) (A l'extérieur).

XII. — AUTRE PANNEAU DE BOISERIES LOUIS XV



RENCONTRE AVEC LES ANGES MUSICIENS ET ORPHÉE

PREAMBULE.

C'est le privilège de Vienne de pouvoir offrir à ses visiteurs, à ses chercheurs passionnés, les collections les plus riches des deux époques, romaines, païennes et chrétiennes — vestiges, monuments attestent dans leur trame architecturale les splendeurs du passé.

L'art est partout : à chaque coin de rue, dans ses nombreux théâtres : Théâtre Romain, le plus grand des Gaules, de l'époque Augustéenne (Le Théâtre était surmonté d'un temple dédié à Apollon, protecteur des arts), Théâtre de l'Odéon.

L'historien Nicolas Chorier, et Pierre Schneyder qui fonda le Musée Lapidaire, et fit les belles peintures de l'Hôtel de Ville, attestèrent l'existence d'un édifice croyant à un théâtre et non pas comme l'avait supposé la peinture de Rey, un amphithéâtre. Après les sondages, pendant la guerre et la fouille organisée qui a suivi au lieu de Beaumur ainsi appelé en raison des beaux restes de ce monument, il est au pied du Mont Crappum contre un rocher perpendiculaire, ce qui sans doute contribuait à l'effet de la voix dans la déclamation. Les Odéons étaient rares et très luxueux, celui de Vienne était plus beau que celui de Lyon, et on n'en connaît pas d'autres en Gaule. Avec ses 3.500 places, on peut dire qu'à l'époque romaine païenne, il devait y avoir de magnifiques séances artistiques, poétiques et musicales sous le Mont Saint-Just. Nous avons aussi le Théâtre des Mystères de Cybèle et des temples.

La présence de la musique se manifeste dans des pièces archéologiques qui en attestent l'épanouissement à cette lointaine époque. (Dans les fouilles d'Ur, Mari, Elam, on a retrouvé les traces des cortèges et de scènes de musique sacrée. La riche civilisation Sumérienne comptait, il y a 6.000 ans, les trois pupitres d'instruments à cordes, à vent et à percussion).

Au Musée Lapidaire, outre la mosaïque d'Orphée sur laquelle je m'étendrai tout à l'heure, se trouve tout à côté une autre mosaïque : le Châtiment de Lycurgue. Celui-ci roi des Edoniens est

frappé de folie après ses démêlés avec Bacchus. La nymphe Ambrosie implora les secours de la terre : le pampre de vigne se développe avec rapidité et entoure Lycurgue qui mourra étouffé ; Ariane et Pan assistent à cette scène avec Silène qui offre un concert à Bacchus, la paix est enfin retrouvée.

On peut voir encore des pièces qui attestent avant l'ére chrétienne la présence de la musique en Gaule Romaine, notamment le joueur de Syrinx, et le Satyre au croupézion. Cette dernière pièce, moulage dont l'original, un marbre trouvé dans une salle romaine à Vienne, n'est autre que le Faune transféré au Louvre dont la composition du groupe est peut-être le métronome de l'Antiquité.

Le satyre avait le pied droit posé sur le croupézion, instrument servant à marquer la mesure, auquel il imprimait la cadence en balançant le buste et en faisant claquer ses doigts. Des monnaies de Cyzique montrent que la statue ainsi reconstituée faisait partie d'un groupe d'une « Invitation à la Danse » : en face du Satyre était assise sur un rocher une jeune donzelle occupée à attacher sa sandale avant de s'élançer dans le tourbillon de la danse.

La tête du satyre, magnifiquement modelée, est une fidèle copie hellénistique (III^e siècle).

Au Théâtre des Mystères de Cybèle, l'orgue hydraulique apportait son accompagnement sonore aux tympanons et cymbales, et au doux chant de la flûte phrygienne, lors des festivités tout autant orgiaques que mystérieuses, célébrées aux calendes de mars.

I. — LES ANGES MUSICIENS.

Après la décadence romaine, c'est l'époque glorieuse de la chrétienté et de sa liturgie qui nous présentent à la Cathédrale Saint-Maurice, la richesse d'une collection d'anges musiciens, dans les voussures du portail sud (XIV^e siècle).

La première voussure composée de quatre registres où dans des niches à baldaquins on voit les Prophètes, leurs phylactères dans les mains, déployés avec aisance.

La seconde voussure nous offre le concert des anges célestes. Ceux-ci par groupe de deux sont pleins de grâce dans leur tenue et le drap de leur vêtement.

L'exécution sculpturale par le maître d'œuvre a beaucoup d'allure. Les Anges ont choisi la formation instrumentale du moment : Busine qui est la *Tuba Mirum Spargens Sonum* des An-



La mosaïque d'Orphée



ciens Jugements derniers, Guiterne, ancêtre de notre mandoline, la vielle à archet, les Nacaires, petites timbales en métal, la harpe thébaine — Hector Berlioz, dans l'Enfance du Christ, a écrit un magnifique concert (dédié aux Ismaélites) avec les doux sons de la flûte sacrée et de la harpe thébaine — et Régale (orgue portatif du X^e siècle), le Chalumeau, instrument champêtre, les cornets à bouquins, la cornemuse (*cutricularisum* — V^e siècle), le flageol, le luth, le psalthérium, la douçaine (XIII^e siècle). La trompette termine cet ensemble.

Peu soucieux du regard contemplatif des hommes qui les observent du parvis, les Anges Musiciens sont avant tout préoccupés de l'interprétation consciencieuse de leur divin concert.

Nous voyons aussi dans le 2^e registre du portail Nord (XV^e siècle) : le Chanteur et le Ménétrier, le Cornemusier et le joueur de Cymbales.

Au-dessus, c'est la répétition de l'orchestre vocal. Les Anges s'appliquent à déchiffrer la partition dont les notes apparaissent en relief sur la portée (Dom Lambert Beauduin, spécialiste du plain-chant médiéval, affirme qu'il s'agit du graduel de la messe de Saint-Michel).

Cet ordonnancement de l'hymnologie se manifeste très longtemps avant Jésus-Christ. C'est le langage des siècles offert par l'archéologie qui perpétue l'histoire. Mais bien avant déjà, avec les premiers murmures de l'Homme, apparaît la Musique.

Ainsi, depuis plus de 20 siècles à Vienne, on sait que la Musique tour à tour, a animé de ses rythmes, les rites sacrés, accompagné les muses, exprimé la joie, participé au culte divin, annoncé les victoires.

C'est le plus bel héritage légué aux générations : à elles de s'en montrer dignes !

II. — ORPHÉE.

Quelle est belle la légende d'Orphée, ce demi-dieu, poète et chanteur, révélateur des mystères sacrés, civilisateur religieux, supposé fils d'Apollon et de la nymphe Calliope, pour certains, fils du roi de Thrace, pour d'autres.

Il inventa la Cithare, chantait et jouait de la Lyre avec tant de charme que la nature entière s'assemblait pour l'écouter ; autour de lui, arbres, rochers quittaient le sol où ils étaient fixés. Les fleuves eux-mêmes suspendaient le cours de leurs eaux, les bêtes sauvages oubliant leurs instincts féroces, se mirent à danser et se couchaient à ses pieds. Complimentons l'artiste qui a signé de son talent cette mosaïque au Musée Lapidaire, devant laquelle

défile des cohortes d'étrangers et même quelques-uns de nos compatriotes, pour voir la richesse de la composition ; Orphée, au centre du motif, est assis sur un rocher, de face, la tête légèrement tournée à droite, coiffé du bonnet phrygien et les cheveux au vent. Il est vêtu d'une tunique à manches de tonalité grise et verte dont le repli est visible au-dessus du coude — avec ses brodequins rouges, sa chlamyde pourpre, c'est là une représentation assez voisine du dicu à Vienne, à Chersell et Avenches, en Suisse.

Orphée tient dans la main gauche une lyre à neuf cordes, à travers lesquelles on distingue sa main droite en train de jouer. La Lyre bien dessinée est largement ouverte vers le haut et comporte un chevalet sur lequel s'appuient les cordes ; elle repose sur une table d'harmonie.

C'est grâce à l'harmonie des accords de cette Lyre que le navire *Argo* construit sur une montagne, se laissa glisser vers les flots, et les guerriers subitement assagis se plièrent au pacifique commandement de leur chef Jason.

A la demande de Neptune, Orphée jouait de sa Lyre à neuf cordes, apaisant les rochers *Symplegades*, tourmentés, où devaient se briser les argonautes.

Orphée visitant l'Égypte, apprit au peuple à aimer la Justice, les Dieux et les Muses. Il rencontre Homère et partage avec lui cette singulière destinée d'avoir rattaché à leurs noms toute la civilisation morale et intellectuelle Grecque.

C'est la noble tradition d'Orphée qui en rappelle l'épanouissement, l'initiation à de nouveaux dogmes religieux, l'adoucissement des mœurs, la naissance de la Poésie et la puissance consolatrice de la Musique.

A cette époque héroïque, avec un groupe de Poètes et Aèdes, dont Linus et Nusée, il quitte la Thrace.

C'est alors que se prépara le culte d'Apollon et des Muses par un Collège de Prêtres Thraces.

L'initiateur de ce culte, l'initiation aux mystères, le rite de purifications ont Orphée comme auteur. C'est à ce moment que s'abattit sur lui le malheur.

On connaît la légende si touchante d'Orphée et d'Eurydice, cette belle hamadryade qui devint son épouse.

Dans la riche et féconde vallée où le fleuve Penne coule avec lenteur vers la mer, baignant de ses eaux la Thrace, Aristée, fils d'Apollon et de Cyréné, qui avait été instruit dans l'art de la médecine, se livrait à l'élevage des abeilles et la culture de

la vigne. Il avait autrefois brûlé d'amour pour Eurydice qui l'avait éconduit. L'apercevant un jour sur les bords d'une rivière, il se mit à sa poursuite... Apeurée, la belle Eurydice, en fuyant, se cacha dans les roseaux, et n'aperçut pas la vipère qui la piqua au pied, en faisant couler dans ses veines le mortel venin. Orphée s'enfuit dans une intense douleur, loin des hommes, cherchant à tromper avec sa Lyre le mal dont il était torturé. Puis surmontant sa douleur, il résolut d'aller reprendre Eurydice aux Enfers.

Il gagna la Grèce jusqu'à l'ouverture béante du Cap Tenare pour arriver au royaume de Pluton.

C'est alors que se firent entendre les accords mélodieux de sa Lyre, et les ombres impalpables accoururent, frémissantes, pleines d'émotions, les fouets n'agitèrent plus les furies vengeresses, jusqu'à la triple gueule de Cerbère qui entre dans le silence, et les instruments de supplice s'arrêtant à leur tour ; les damnés eurent enfin un moment de répit.

Plein de compassion, Pluton et son épouse rendirent aux malheureux amants l'ombre chérie qu'il réclamait, mais Proserpine exigea qu'Orphée marchât devant, sans faire un geste du regard en se retournant, avant d'avoir quitté l'inférieur séjour.

Mais le retour touchait à sa fin ; les ombres commençaient à s'éclaircir, lorsque Orphée, les yeux pleins de tendresse, obliqua son regard par-dessus son épaule, ne pouvant attendre davantage, se retourna vers Eurydice, oublieux de la prescription divine. (C'est cette scène que l'on peut voir par la magnifique peinture qui se trouve dans le Hall du Théâtre municipal).

C'est alors qu'un fracas de tonnerre se fit entendre, et dans une zébrure d'éclairs, Eurydice disparue, telle une légère vapeur, l'infortuné époux fut repoussé des bords du Styx.

Orphée regagna la Thrace, et solitaire, il jouait de sa lyre, remplissant les vallées et les plaines de sa plainte éternelle, refusant toutes consolations.

Les Bacchantes méprisées se ruèrent un jour sur lui, déchiquèrent son corps et répartirent ses membres à travers la campagne ; sa tête roula dans les flots de l'Herbre (La Maritza d'aujourd'hui) et toute inerte et froide, appelait encore Eurydice ! Portée jusqu'à la mer, elle atteignit une grotte de l'île de Lesbos, où recueillie avec pitié, elle rendit encore des oracles...

A. CHAMPLONG.

(Extraits d'un 6 à 7, décembre 1962).

TUTELA ET PACATIANUS AU MUSÉE ST-PIERRE

Deux chefs d'œuvre, entrés ensemble il y a peu de temps au Musée St-Pierre, qui se rangent parmi les plus précieux de nos collections. Ils furent d'abord exposés côte à côte dans la Chapelle de Poisieu, à droite de l'église, où on accède par quatre marches. Cet emplacement aurait pu convenir mais il est à l'écart et l'éclairage est peu propice. Pacatianus s'y trouve encore, bien qu'un fâcheux contre-jour lui nuise. On a pu caser dans la nef *Tutela*.

Encore souffre-t-elle du voisinage de trop de fragments accumulés alentour. Une certaine atmosphère d'isolation est préférable pour la présentation des belles pièces. La tendance qui prévaut actuellement pour l'arrangement des salles est de concentrer l'attention du visiteur sur elles, et de garder aux réserves le surplus. Notre Musée est assez riche en œuvres de premier plan pour permettre un travail de reclassement. Il ne doit pas être impossible de trouver à tout loger mais en maintenant le principe des places d'honneur, centrales et ménageant le recul. Certes les déplacements des vestiges sont encombrants et coûteux dans un musée lapidaire. Et tout programme se heurte à un octroi de crédits, toujours accordés avec une regrettable parcimonie.

TUTELA

C'est sous ce vocable familier que cette majestueuse personne est entrée au Musée Saint-Pierre, où une place de choix, face à l'entrée, lui a été assignée. Les Viennois, sensibles à sa destinée tutélaire, ont récolté avec empressement le montant de la rançon qui lui permit de réintégrer la cité, et mit fin à ses pérégrinations.

Cette statue imposante avait été trouvée au milieu d'une quantité de fragments dans les fouilles du Palais du Miroir, ainsi appelé d'une corruption du mot « Muraux ». Ses dimensions, 2,07 m. au-dessus du socle, ont fait penser qu'elle s'y trouvait non pour servir d'ornement à un établissement de Thermes mais qu'elle





y avait été entreposée à l'abri des « Murailles » qui servaient de refuge pour les statues du paganisme menacées de destruction. Elle devait probablement faire l'objet d'un culte.

M. J. Cottaz, à qui l'on doit une étude minutieuse de la configuration des restes du Palais du Miroir et des fouilles entreprises y voit la représentation de la ville de Vienne « pendant une période de paix, car elle a déposé à terre son casque ; période de prospérité aussi que symbolise la corne d'abondance qu'elle tient sur le bras gauche, laquelle est chargée de fruits, raisins, pommes de pin ». Elle apparut au Congrès archéologique de 1879 dans la propriété Michoud où elle avait été transportée « la tête coiffée d'un large diadème, surmontée d'une enceinte carrée ornée de créneaux. Le poids du corps repose sur la jambe gauche, la jambe droite repliée. Elle est vêtue d'une chlamyde agrafée sur les épaules et les bras, maintenue à la taille par une ceinture. Un péplos attaché sur l'épaule gauche tombe jusqu'au mollet droit ; une partie de la draperie rabattue couvre le ventre et descend à mi-cuisse ». Seul l'avant-bras droit manque.

Il est difficile d'indiquer une date pour sa composition. On peut supposer qu'il s'agit d'une copie d'une œuvre grecque, en tout cas de haute facture.

Après avoir séjourné quelques temps sous les arcades de l'ancien Cloître des Cordeliers, propriété, comme le Palais du Miroir, de la famille Michoud, (actuellement cour d'entrée de l'Institution Robin), elle fut acquise en 1923 par l'antiquaire parisien Kalebedjean pour être cédée à un riche américain. Cet antiquaire avait toutefois fait refuser à la Ville de Vienne de s'en rendre acquéreur, à un prix considérable qu'il ne fallait pas songer à trouver. Mais quand on la croyait partie de l'autre côté de l'Atlantique, certains disaient l'avoir vue au Musée de Budapest. C'est alors que l'antiquaire étant décédé on apprit qu'elle se trouvait encore à Paris en sa possession. Des tractations eurent lieu avec ses héritiers, qui se décidèrent à s'en séparer contre une somme élevée mais raisonnable qui a fait l'objet d'une souscription à laquelle participèrent la Ville, la Société des Amis de Vienne et de généreux donateurs.

Lors du départ de la statue à Paris, M. Formigé avait obtenu de son acquéreur qu'il fasse à ses frais le moulage de la statue. Ce moulage avait été exposé au Musée et se trouve reproduit dans un numéro de notre Bulletin daté de 1952, qui contient une notice relatant l'appréciation de M. Charles Picard, membre de l'Institut (parue dans Gallia T.V., 1947). Il n'avait pas pu voir l'original. Il signale la noblesse de l'attitude, la chevelure qui rappelle les modèles praxitéliens, et y voit des points communs avec une *Némésis* trouvée à Ephèse, une *Déméter* du Musée du Bardo à Tunis, une statue d'Ostie conservée au Vatican. Il en conclut qu'il s'agit d'une réplique d'un sujet répandu dans le

monde gréco-romain, qui associait « la déesse de la Jalousie des Dieux (*Némésis*) et la déesse de la Fortune (*Tyché*) ».

C'est dire que les avis diffèrent sur la qualification à attribuer à la divinité. Mais il s'agit là d'une hypothèse d'érudit que n'accompagne aucune preuve décisive. Alors, pourquoi pas la déesse protectrice qui veille sur la Ville, la veut heureuse, sage et prospère, pourquoi pas *Tutela* ?

PACATIANUS

En septembre 1874, un terrassier qui travaillait dans une excavation à 2 mètres du sol entre le Champ-de-Mars et la gare, mit à jour un ensemble assez surprenant d'objets en bronze : deux inscriptions latines qui recouvraient une tête bien conservée, et au-dessous rangés avec un certain soin les débris multiples d'une statue lacérée.

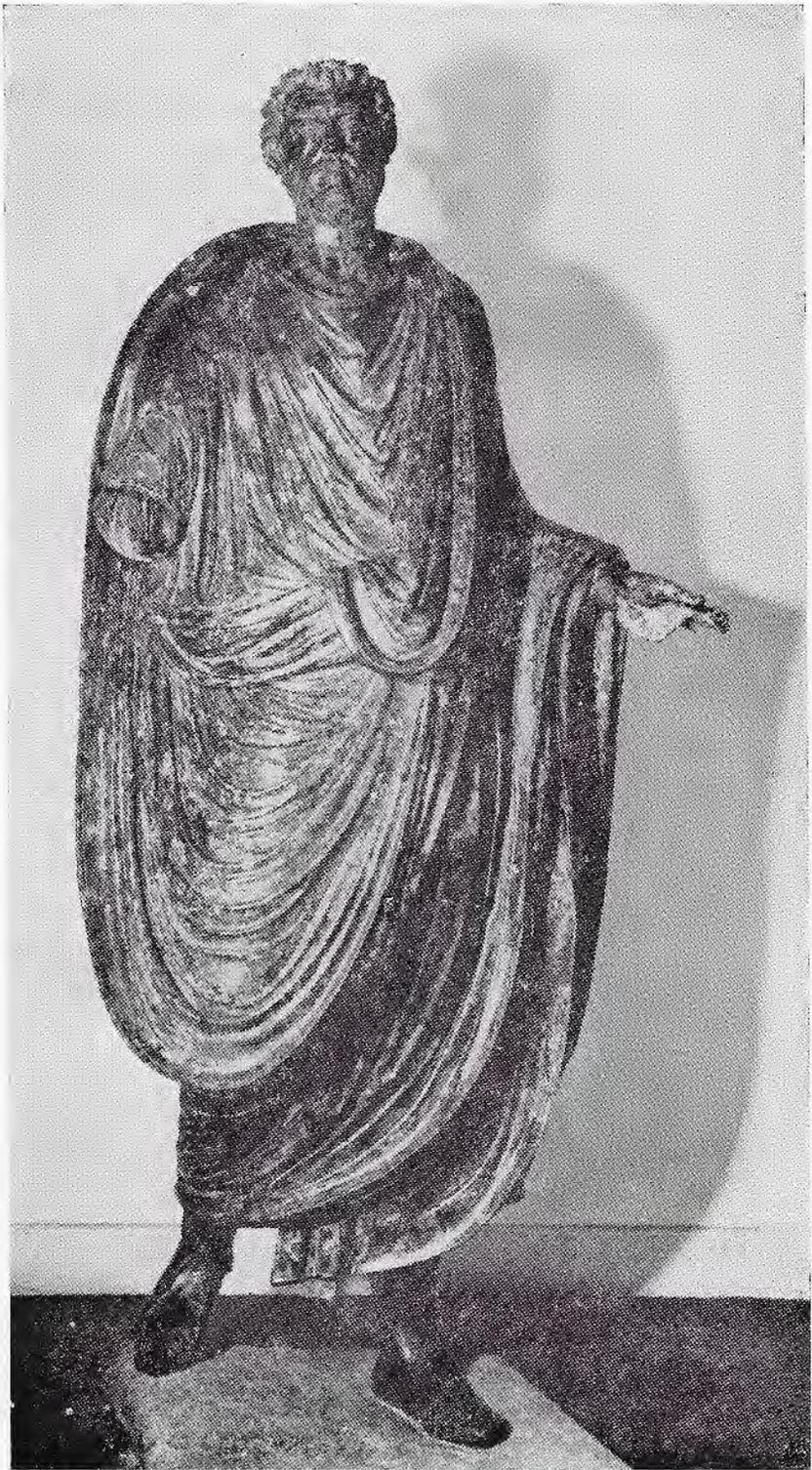
La lecture de l'une des inscriptions révélait que le tout concernait un personnage considérable. Allmer dont les *Inscriptions Antiques de Vienne* furent éditées en 1876 en donnait ainsi la traduction :

« A C. Julius Pacatianus, gouverneur de provinces, procureur de nos empereurs, pourvu des grades des milites équestres, procureur de la province de Osrhoène, préfet de la région Parthique, procureur des Alpes Cottiennes, admis au nombre des comités de nos trois empereurs, procureur de la province de Mauretanie Tingitane.

« La colonie Aelia Augusta Italica à son bien méritant patron ».

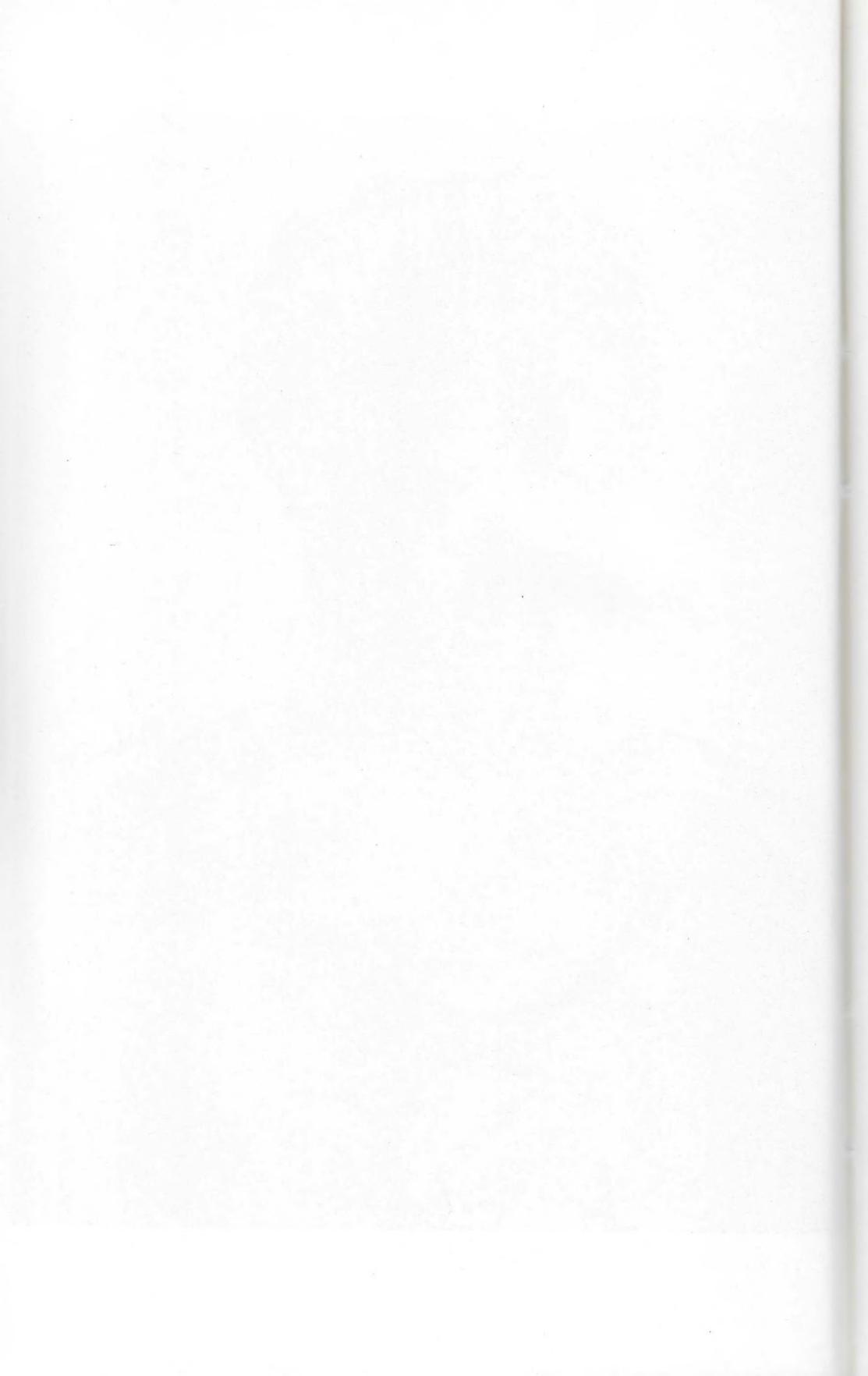
Ce fonctionnaire avait donc fait une belle carrière qui l'avait mené en Mésopotamie, en Gaule et en Afrique. Allmer pense que c'est pour lui témoigner leur reconnaissance que les habitants de la Colonie Aelia Augusta, située au sud de l'Espagne lui avaient fait exécuter sa statue. Séparée de la Mauretanie par le détroit de Gibraltar cette possession avait à subir les incursions des brigands qui venaient de la Maurétanie y semer la terreur et que Pacatianus avait maintes fois maîtrisés.

C'est là une supposition, comme les explications qui ont été données de la lacération de la statue. Accident ? Vengeance politique ? L'officier a dû servir sous Septime Sévère, Caracalla et Géta, périodes où les déconciations pleuvaient et engendraient des drames. Nous ne connaissons jamais la vérité. Ce qui paraît acquis c'est que Pacatianus vivait au III^e siècle, qu'il était originaire de Vienne sans toutefois y avoir exercé aucune fonction. Ce que l'on sait de lui se borne au contenu de l'inscription de bronze, qu'une main pieuse prit soin d'enterrer et de cacher avec









les fragments de la statue, et c'est ainsi que le précieux ensemble a pu être récupéré.

Découverte sensationnelle qui eût payé magnifiquement les labeurs d'une campagne de fouilles. La propriétaire du jardin, Madame Petetin en fit généreusement don au Musée. Mais que faire d'un lot si éprouvé ? La tête fut exposée. Pour le reste, on compta les morceaux : il y en avait environ 220. Désespérant de jamais tirer parti de ces reliques, on les réunit dans une caisse qui demeura dans un coin et qu'on ne toucha plus. Dans la suite, on décida de donner le nom de Pacatianus à une avenue projetée à travers les terrains de l'ancien champ de manœuvre de l'Isle, celle qui longe actuellement le nord du stade. Sur la plaque où son nom n'a jamais figuré, on lit curieusement ces mots : « Voie sans issue ».

Cependant l'histoire de la statue allait tout à coup entrer dans sa phase brillante. Vers 1957, la Ville de Vienne avait connaissance d'un Laboratoire existant depuis peu à Nancy. Il réussissait à rendre leur forme primitive aux objets métalliques trouvés au cours des fouilles ; des résultats extraordinaires avaient déjà été obtenus sur des pièces fortement éprouvées par leur séjour dans le sol puis par l'air qui achève leur altération. Les savants qui le dirigent s'aident des inventions les plus récentes, employant l'électrolyse, le décapage mécanique, les procédés chimiques. Des envois de toute sorte arrivent des Musées de Paris et de province, posant autant d'énigmes qu'un long examen permet de résoudre. Une de leurs réussites est la restauration du célèbre cratère de Vix.

Peu de problèmes présentèrent autant de difficultés que les restes de Pacatianus lorsqu'ils furent déballés à ce Laboratoire de recherches archéologiques, rattaché depuis 1958 au Centre de recherches de l'Histoire de la Sidérurgie de Nancy. Quelques morceaux étaient assez importants pour indiquer une ligne, notamment la draperie de la toge, un pied, un bras. Mais les proportions de la statue échappaient. M. France-Lanord, le directeur scientifique du Centre, a rendu compte dans *Le Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (Tome 51^e) des travaux qu'a nécessités le montage des nombreux morceaux, véritable puzzle, et notamment du procédé adopté :

« Comme les méthodes traditionnelles de restauration ne pouvaient s'appliquer, j'ai été amené à utiliser un procédé nouvellement introduit dans l'industrie, celui des plastiques stratifiés. Le principe en est simple : ces strates sont en général des fibres de verre brutes ou tissées, que l'on nomme verranes ou silones, et que l'on agglomère avec des résines du type polyester non saturé. On mélange au moment de l'emploi une résine, un catalyseur et

un accélérateur qui ont la consistance d'un sirop épais ; les strates sont enduits de cette résine et le durcissement s'obtient rapidement... Dès que deux morceaux juxtaposables étaient identifiés, ils étaient réunis par une bande de tissu de verre, collée à l'envers des morceaux avec de la résine ».

La statue une fois rassemblée on abordait le problème de la tenue. Là encore se posèrent des problèmes délicats qui furent résolus, et on se trouva en présence d'une magnifique statue de 2,10 m. de hauteur, rayonnante de son bronze, reposant dans une attitude pleine de noblesse, les plis de la toge dessinant des volutes concentriques harmonieuses. Quelques morceaux manquaient à l'ensemble mais les restaurateurs ont paré à leur absence de telle sorte que la patine des parties conservées et celle des quelques parties reconstituées se confondent.

La science sidérurgique du Centre Nancéien a permis de reviser les considérations qu'Allmer avait « brodées » sur la destinée de Pacatianus. Et d'abord ce n'est pas en Espagne, avec le cuivre des mines du mont Marianus que l'œuvre aurait été fondue avant d'être envoyée à Vienne ; la qualité du travail indique qu'elle l'a été dans un atelier romain bien habitué à ce genre de travail. D'autre part la tête est trop petite pour la hauteur du corps, le cou est trop fin et s'adapte mal à l'ouverture de la toge. Le travail du bronze est différent, la fonte n'est pas de la même qualité, le métal est moins beau, « elle est l'œuvre d'un bon modelleur associé à un médiocre fondeur ». Les retouches sont loin d'être l'ouvrage d'un artisan habile.

Ces remarques indiquent qu'il y a peu de données sûres permettant de dater la statue. Mais elles n'empêchent pas de goûter l'effet de grande puissance, de distinction, de charme qui se dégage d'elle.

Allmer termine sa notice en regrettant qu'aucun essai de reconstitution n'ait été tenté. « Ces épaves précieuses restent dédaigneusement entassées en garenne comme de vils objets de rebut ». Le temps allait montrer l'injustice de ce propos. Ne devons-nous pas au contraire louer la prudence des générations ayant su conserver le trésor, en s'abstenant de pratiquer des essais voués avec les moyens de l'époque à l'insuccès et qui même eussent compromis irrémédiablement l'avenir ? Le moment venu, les progrès de la science ont permis à une équipe de techniciens de mettre à profit leurs dons de savants, d'archéologues et d'artistes, et de produire, pour notre joie, un miracle.

PIERRE FRÉCON.

Le dieu au maillet (bronze)



Une étude très sérieuse de cette pièce a été faite par Miss Dorothy RENT-HILL et a paru dans une publication.

Cette statuette du dieu au Maillet a été trouvée à Vienne dans un laraire, en même temps que deux autres statuettes. Elle a changé plusieurs fois de mains et se trouve actuellement à la Walter Art Gallery de Baltimore, aux U.S.A.

Elle se présente actuellement sans la feuille de vigne et n'a pas de hampe dans la main gauche.

Elle se compose de trois parties :

L'attribut et sa hampe avec un gros et cinq petits barillets ou marteaux ou maillets.

La statue elle, paraît être du 1^{er} siècle. Elle est sur un socle qui lui, serait du 2^e ou 3^e siècle.

Un attribut similaire a également été trouvé dans les fouilles de Vienne.

cf. N° 7 page 33



LE DIEU AU MAILLET

Dans le domaine archéologique, fouiller le sol, dans notre région, donne presque à coup sûr des résultats. A la surface du sol il reste encore des pierres sculptées, des fragments de monuments anciens qui gisent cachés dans un enclos ou scellés dans un mur, qu'ils ont servi à construire et que l'on ignore.

Une conversation peut permettre l'identification d'une pierre intéressante. Témoin celle que j'ai eu un jour avec M. Ducros, propriétaire d'une maison avec jardin, impasse de la Poterne à Viennec. « *Venez donc me rendre visite, me dit-il, j'ai chez moi, dans mon jardin, une vieille pierre, un ancien bénitier, qui doit provenir de l'église Saint-Sévère* ».

Permettez-moi de rappeler que l'église Saint-Sévère se situait autrefois à l'est de l'actuelle place qui porte ce nom, qu'elle était orientée ouest-est, et que les bâtiments, jardins et dépendances de son Collège de Chanoines se trouvaient au nord de l'église. Donc dans l'enceinte de la collégiale était compris l'emplacement du jardin et de la maison de M. Ducros. Rappelons-nous aussi, pour la suite du récit que Saint Sévère dans son émulation religieuse fit abattre le temple romain des Cent Dieux pour construire une église sous vocable Saint-Etienne, église qui devint Saint-Sévère lorsqu'il y fut inhumé.

M'étant rendu à son invitation, M. Ducros me fit parcourir son petit jardin d'où la vue sur Vienne est magnifique. La terre de ses massifs de fleurs est retenue par des pierres qui autrefois ont dû servir de chapeaux aux merlons des murs à créneaux du château de la Bathie. La décoration du jardin est complétée par des fûts de colonnes, des bases et d'autres vestiges de monuments anciens.

Sur un petit mur était posé le bénitier.

Ma première impression fut que nous nous trouvions devant un morceau exceptionnel. Plusieurs visites, des photographies prises, la mensuration de l'objet, me permirent de demander leurs avis à des archéologues avertis tels : M. Fernand Benoit, directeur du Centre archéologique de Provence, et M. Chassaing, archéologue à Paris. Il me confirmèrent que cette trouvaille devait être très intéressante. Si comme bénitier, cette sculpture réellement en marbre et non en pierre avait, pendant un temps, orné une église, elle devait avoir une origine plus ancienne et pouvait avoir fait partie d'un monument romain.

Examinons cet objet. Cette sculpture en forme de pot pansu avec rebord représente une « Olla ». L'Olla, marmite gallo-romaine, était employée généralement dans les intérieurs modestes de l'époque, elle servait à la cuisson des aliments, et pour cet usage là était taillée dans une pierre assez tendre appelée « serpentine ».

Les dimensions de notre olla sont : 0,23 m de hauteur, 0,31 m de diamètre extérieur et 0,08 m de profondeur. Mais ce qui donne à cet objet toute sa valeur, c'est que sous le fond du vase sont sculptés une main droite et son poignet. Le poignet a 0,07 m de diamètre à la section. Les longueurs des bouts de chaque doigt au poignet sont : 0,13 m pour le pouce, 0,18 m pour l'index et l'annulaire, 0,20 m pour le médus et 0,15 m pour l'auriculaire. Cela peut être la grandeur de la main d'un personnage de 1 m 90 à 2 m de taille.

Nous nous trouvions donc en présence d'une partie de la statue en marbre d'un personnage, qui dans sa main droite tenait une « Olla » et nous pouvions prétendre que cette statue avait fait partie du Panthéon romain de Vienne détruit par Saint Sévère.

Quel était ce personnage ? Quel dieu représentait-il ? Sont-ils nombreux ces dieux qui ont été statufiés tenant une olla dans la main droite ?

Parmi les attributs en forme de vase, d'amphore, de canthare, de coupe, de cratère, de patère, d'urne (j'arrête là la nomenclature) que l'on donne aux dieux ; il est à remarquer que ces objets sont attribués à plusieurs dieux à la fois et qu'ils sont souvent interchangeables. Le vase en forme d'olla n'a jamais été attribué qu'à un seul dieu gallo-romain et à une ou deux exceptions près ce dieu a toujours été représenté avec ce vase dans la main droite.

Il va être facile maintenant de donner un nom à ce dieu. Il fut un des grands dieux de la Gaule libre avant l'arrivée des Romains. Il fut plus honoré encore par les Gallo-romains dans la vallée du Rhône et dans l'est sur le Rhin. De ce dieu on a trouvé la représentation sur de nombreux bas-reliefs et encore de plus nombreuses statuettes en bronze, mais jusqu'à maintenant, il n'a jamais été mis au jour en marbre et en ronde bosse.

César, dans ses *Commentaires* le nomme Dispater. Les Gaulois le nommait « Sucellus » nom qui en celtique veut dire « Celui qui frappe bien » ou « Tape dur ». Il est aussi appelé le « Dieu au maillet », cet objet étant son principal attribut.

Quelle est son origine ? Je dois vous dire que dans ce que vous allez lire est puisé dans les travaux d'autrui et en particulier dans le livre de Paul Marie Duval : *Les Dieux de la Gaule*. Son origine est peut-être typiquement Celte. Elle est certainement, en tout cas, moins romaine qu'étrusque, tout en différant sensiblement. « Charon » chez les Grecs est le nom du nocher, paisible vieillard et inlassable transbordeur des âmes qui se pressent sur les rives de

l'Acéron. En Etrurie, il s'appelle « Charun », sa figure et ses fonctions sont autres. Ce dieu aux traits grimaçants, au nez crochu, aux oreilles chevalines, est armé d'un maillet, c'est lui qui assène le coup de la mort.

On trouve aussi dans la religion celto-irlandaise un dieu dont Sucellus pourrait être le parent : c'est « Dagda » le « Dieu bon » surnommé « Ollathaire » le « Père de tous ». Un dieu tout puissant et omniscient, mais rustre, ventru, paillard, vêtu d'une courte tunique et d'un capuchon, chaussé de bottes de cuir et traînant après lui son énorme massue montée sur deux roues (on pourrait penser qu'il est à l'origine des poussettes de nos ménagères ?). Sa massue tue par un bout, mais chose vraiment pratique, elle ressuscite par l'autre. Ce dieu est pourvu d'un chaudron inépuisable qui nourrit tous ceux qui l'approchent.

On a rapproché « Sucellus » du dieu romain « Silvain ». C'est un cas d'assimilation incontestable, mais limité géographiquement à la Narbonnaise. Silvain était un dieu champêtre, seigneur des forêts, de la campagne et de la chasse. Ses représentations le montrent couronné de feuillage et tenant à la main une serpe, un coutEAU de chasse ou une flûte de Pan.

Revenons à Sucellus. Les bas-reliefs et statuettes de bronze qui le représentent permettent de tracer de lui un portrait assez précis. Toujours d'âge mûr et barbu, il est vêtu comme un bon gaulois d'une tunique courte à ceinture, d'un capuchon, de braies ou de bottes, car contrairement aux dieux méditerranéens et à la mode des humains, les dieux gaulois régnant sur les pays froids sont vêtus. Sucellus tient de la main gauche un maillet parfois haut comme un sceptre et de la main droite un vase pansu, une olla. Posés à côté de lui sont un ou deux tonnelets gaulois avec en plus une amphore vinaire représentant autant de symboles nourriciers. Un chien l'accompagne. Parfois la tunique du dieu est parsemée de signes qui peuvent être interprétés comme des symboles astraux, évoquant le séjour céleste des âmes. Quand il a une compagne c'est souvent une déesse à corne d'abondance. Sucellus est accompagné, sur une stèle trouvée à Sarrebourg, par sa parèdre ou compagne Nantosvelta ou Nantosuella. Elle tient à la main en guise de sceptre une hampe surmontée d'un édifice, qui peut être la réduction d'un temple ou même une urne funéraire en forme de maison. Si cette dernière désignation était juste, il s'agirait d'une déesse d'outre-tombe, ce qui s'accorderait bien, comme nous allons le voir, avec le dieu au maillet.

Comme pour presque tous les autres dieux gaulois, on s'interroge sur la nature et les attributs de ce dieu. Le vase dont il est porteur paraît bien être un signe de fécondité, il n'y a probablement là pas de problème. Mais que dire du maillet ? Symbolisait-il la foudre ? Était-il une arme pour faire trembler ou punir les mortels ? Ou était-il un simple outil professionnel ? Le chien, était-il un aimable compagnon, ou faut-il le rapprocher de Cer-

bère le gardien des Enfers de la Mythologie grecque ? Sucellus était-il un dieu infernal régnant sur la nuit du sous-sol ou un dieu protecteur des hommes, des foyers et de certaines de leurs professions ? On regrette de ne savoir que peu de chose sur le Panthéon gaulois. Les Gaulois n'écrivaient pas leur langue. Leur savoir, leurs croyances, leur science, se transmettaient oralement surtout par les Druides et les Eubages. Ces prêtres disparurent avec l'arrivée des Romains et ainsi fut perdu tout ce que nous aimerions connaître des Gaulois et de leur histoire.

Tous les Gaulois d'après César, faisaient de Sucellus leur ancêtre divin. Cette croyance originale est bien propre à eux seuls. Ce dieu est comme nous venons de le voir, complexe, seigneur de la vie et peut-être de la mort, et il semble être resté lui-même tout au long de l'époque gallo-romaine.

Dans la vallée du Rhône et le Midi, Sucellus garde ses attributs: le maillet, le vase en forme d'olla, il est toujours avec son chien, toujours barbu et couronné de feuillage, mais il se dénude (influence du climat) et porte un court manteau ou une peau de loup sur les épaules.

Il est assez constant qu'un dieu romain fût associé à une déesse gauloise, le contraire était tout à fait exceptionnel, pourtant le dieu au maillet, est-ce la marque de son importance, accompagnant Diane sur un bas-relief trouvé à Mayence.

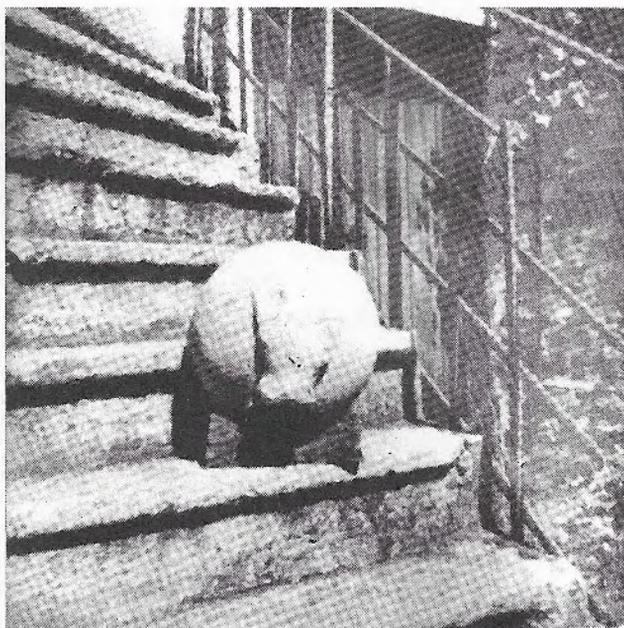
On peut voir des statuettes de Sucellus aux musées de Lyon et d'Avignon. On peut voir aussi à Chalon-sur-Saône, trouvés à Meursault et à Solutré des bas-reliefs de couples divins, le dieu tenant une olla. Il a été aussi trouvé des stèles ornées de maillets ; dont une décorée sur deux faces d'arbres stylisés, sur une autre face d'un maillet accoté de deux ollae, sur la troisième face d'une roue. Cette stèle honorait les trois grands dieux gaulois : le dieu arbre, le dieu au maillet et le dieu solaire.

Une statuette en bronze de Sucellus, portant un barillet surmonté de plusieurs maillets a été trouvée à Vienne, elle n'y est pas restée, et orne actuellement un musée des Etats-Unis d'Amérique : La Walter Art Galery de Baltimore. Le musée qui renferme le plus d'images en bronze du dieu au maillet est celui de St-Germain-en-Laye.

Il faut terminer cet exposé. On peut penser que c'est peut-être seulement à Vienne que le dieu au maillet a été sculpté dans le marbre. Mais le morceau que nous en avons est bien peu de chose. Et pour terminer, je voudrais demander que vous interrogiez autour de vous, qu'il soit fouillé dans les collections municipales ou privées et que des recherches soient faites pour trouver le plus possible de parties manquantes et arriver à reconstituer cette statue même incomplètement.

Je crois que notre ville serait à juste titre fière de la posséder.

HENRI FRUTON.



Olla découverte à Vienne



**MONUMENTS, IMMEUBLES, SITES
ET OBJETS MOBILIERS PROTÉGÉS OU CLASSES**

**AU TITRE DE LA LEGISLATION
SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES**

Le Conseil d'administration de la Société des " Amis de Vienne " a pensé qu'il pouvait être intéressant de publier la liste des sites, monuments, immeubles et objets mobiliers protégés ou classés au titre de la législation sur les monuments historiques, cela pour Vienne et son arrondissement.

Nous reproduisons donc ci-après ces deux listes (1).

IMMEUBLES ET MONUMENTS HISTORIQUES

(Arrêtée au 20 janvier 1961)

VIENNE :

- Aiguille (Pyramide de la « spina » du cirque (22 mars 1852).
- Escalier antique (liste de 1840) (Temple de Cybèle).
- Théâtre antique (liste de 1840).
- Temple d'Auguste et de Livie (liste de 1840).
- Restes du portique romain dit « du Forum » (24 janvier 1906).
- Mur romain, dans l'enceinte de l'ancien abattoir municipal (23 mars 1942).
- Aqueduc romain entre la place Jouvenet et la base du cimetière (19 avril 1946).
- Eglise Saint-André-le-Bas (liste de 1840).
- Ancien cloître de Saint-André-le-Bas et cinq colonnettes avec bases et chapiteaux sur la terrasse du Musée Chrétien attenant (8 février 1954).
- Eglise Saint-Maurice (liste de 1840).

(1) Ces listes officielles, dont la publication est due à l'heureuse initiative (c'est bien le mot qui convient avec le président du S. I. de Vienne), de M. Armand Champlong, membre du conseil de notre société, contiennent un certain nombre d'erreurs que nous ne pouvions pas ne pas relever. En ce qui concerne les dates, nous avons rectifié dans le texte même. En ce qui concerne les interprétations fautives, nous les avons signalées en notes de bas de page.

- Eglise Saint-Pierre (Musée lapidaire) (liste de 1875).
- Pont Saint-Martin (6 mars 1924).
- Fontaine, place de l'Hôtel-de-Ville (6 mars 1924).
- Porte de la cour de l'Ambulance (6 mars 1924).
- Salle de spectacle du théâtre municipal (décret du 24 février 1929).
- 12 à 18, rue des Clercs : façade romane, dans la cour intérieure (23 janvier 1924).
- 17, rue Marchande : façades sur cour et tourelle d'escalier (27 juillet 1921).
- 7, rue des Orfèvres : façade et vestibule (20 février 1920).
- 11, rue des Orfèvres ; façades sur cour et tourelle d'escalier (27 juillet 1921).
- Vestiges archéologiques de l'Odéon, parcelle n° 113 p et 115 section E du cadastre (25 janvier 1957).
- Restes de murs romains sur le bord de la Gère, en contre-bas de la rue Saint-Martin (26 mars 1927).
- Ancien oppidum romain du Pipet (12 mai 1927).
- Parcelles n° 738 et 740, section G, du quartier du Pipet (13 avril 1946).
- Eglise Saint-André-le-Haut (19 mars 1927).
- Chapelle de Saint-Théodore (14 mars 1927).
- Fontaine, place Jouvenet (30 avril 1925).
- Restes du château de la Bâtie (10 décembre 1926).
- 1, rue de l'Hôpital. Maison du XV^e siècle (2 décembre 1926).

SAINT-QUENTIN-FALLAVIER :

- Ruine romaine dite « La Sarrazinière », parcelles n° 272 et 273 section C du cadastre (5 janvier 1950).

SALAISE-SUR-SANNE :

- Eglise : chœur et crypte (15 novembre 1913).

SEPTEME :

- Remparts, restes du château et chemin de ronde de l'ancienne ville (12 février 1942).

SOLAIZE :

- Borne milliaire sur la route de Vernaison (19 novembre 1910).

TERNAY :

- Ancien prieuré clunisien : église et restes du cloître (12 décembre 1950).

VERPILLIERE (LA) :

- Bloc erratique à cupules servant de base au monument aux morts (29 mars 1926).

SITES

VIENNE :

- Quai Riondet, du Jardin Public aux Abattoirs (24 février 1944).
- Mont Pipet, aux abords du Théâtre Antique (24 février 1944).
- Château de la Bâtie et Mont-Salomon (24 février 1944).
- Jardin Public et Place des Allobroges (24 février 1944).

OBJETS MOBILIERS CLASSÉS
(Arrêtée au 1^{er} janvier 1960)

VIENNE :

- *Eglise Saint-André-le-Bas.* — Stalles du chœur, bois.
Deux colonnes à l'entrée du chœur, marbre blanc, époque gallo-romaine.
Inscription relatant le nom du maître de l'œuvre et la date de construction de l'église, marbre blanc, 1152.
L'Adoration des Bergers, panneau peint 1543.
Deux chandeliers pascals, bois sculpté et polychromé, XVII^e.
- *Ancien cloître de Saint-André-le-Bas.* — Fragments de sculpture et inscription (32 pièces comprenant 10 chapiteaux, 7 bases de colonnes, 7 colonnes, 4 tailloirs, 1 console, 2 gargouilles, 1 inscription), époque romaine, romane ou gothique.
Sarcophage de marbre blanc.
Panneaux de vitraux XVI^e siècle provenant de St-Maurice.
- *Eglise Saint-André-le-Haut.* — L'Adoration des Mages, toile par G.A. Pordenone + 1540.
La Vierge à l'Enfant, couronnée par deux anges, statue bois XVII^e.
- *Eglise Saint-Maurice.* — Vitraux, XVI^e siècle.
Epitaphe d'Humbert II, dit le Charitable, archevêque de Vienne (+1215), pierre, XIII^e siècle (2).
Epitaphe de Robert de la Tour du Pin, archevêque de Vienne, (1174-1195), pierre, fin du XII^e siècle.

(2) La liste donnait les dates de l'épiscopat d'Humbert 1^{er} (1145-1147) et, naturellement, XII^e siècle.

Plaque de fondation obituaire par Wilhelmine de Cuvrière datée de 1193, pierre, XII^e siècle, (à l'extérieur).

Plaque de fondation obituaire par le prêtre Pierre, 1197, pierre, XII^e siècle, (à l'extérieur).

Hérode et les trois mages, haut relief, pierre, XII^e siècle.

Les signes du zodiaque, frise marbre blanc, XII^e siècle.

Les disciples d'Emmaüs, le Christ et deux apôtres, deux bas-reliefs, pierre, XII^e siècle (3).

Plaque de fondation obituaire par le prêtre Baro, datée 1225, marbre XIII^e siècle, (à l'extérieur).

Épitaphe de Girbert de Vernosc, archiprêtre de l'église Saint-Maurice +1208, pierre, XIII^e siècle, (à l'extérieur).

Plaque de fondation obituaire par le chantre Guiffrey, datée 1222, pierre, XIII^e siècle, (à l'extérieur).

Plaque de fondation obituaire d'Aymon d'Olouise, chevalier, datée 1234, marbre XIII^e siècle, (à l'extérieur).

Plaque de fondation obituaire par le chanoine Berlion Coindos datée 1274, pierre, XIII^e siècle.

Plaque de fondation obituaire de Guigue de Romestaing, pierre, XIV^e siècle.

Inscription funéraire d'une dame noble, surmontée de figures gravées accostées d'armoiries +1447, pierre, XV^e siècle (4).

Monument funéraire de Guy de Maugiron +1555 et de dame Ozanne l'Hermitte, sa femme +1538, marbre blanc, XVI^e s.

Épitaphe de Benoît Court, principal du Collège de Vienne, +1571, pierre, XVI^e siècle (5).

Deux bénitiers, vasque en marbre blanc, pied en pierre, XVI^e siècle.

Monument funéraire de Jérôme de Villars, archevêque de Vienne, +1626, marbre noir et blanc, XVII^e siècle.

Monument funéraire d'Armand de Montmorin, archevêque de Vienne, +1713, par Michel Ange Slodtz 1747.

Maître autel par Michel Ange Slodtz, marbres polychromés, XVIII^e siècle.

(3) Il s'agit, en réalité, de deux épisodes de la rencontre du Christ et de ses deux disciples, à Emmaüs. La liste plaçait à l'extérieur ces bas-reliefs qui sont en marbre blanc.

(4) Ce n'est pas une inscription funéraire, mais une plaque de fondations, celle d'Isabeau d'Harcourt, veuve d'Humbert de Thoire-Villars, nièce par alliance du roi Charles V.

(5) (A l'extérieur).

- Chaire à prêcher, par Prost, marbre blanc, 1833.
Tapisseries : scènes de la vie de Saint Maurice, cinq pièces, XVII^e siècle.
Tapisseries : les Batailles d'Alexandre d'après Lebrun + 1690, quatre pièces d'Aubusson XVII^e siècle (6).
Deux sarcophages chrétiens, marbre, (voir église Saint-Pierre, musée lapidaire).
Tapisseries : sujets divers, cinq pièces Aubusson, XVII^e siècle. (7).
L'Adoration des Bergers, trois groupes en haut relief, pierre, XII^e siècle (8).
Vase baptismal, faïence, XVIII^e siècle.
Chaire épiscopale, marbre blanc, XII^e siècle.
Deux statues de saints, pierre, XII^e siècle.
- *Ancienne Eglise Saint-Pierre (musée lapidaire). Objets mobiliers provenant de Saint-Maurice.* — Sarcophage de St Léonien hermite, marbre blanc, X^e siècle.
Sarcophage d'Aymar archevêque d'Embrun, ancien abbé de St-Pierre de Vienne, +1245, marbre blanc, XIII^e siècle.
Tyché, divinité protectrice de la ville de Vienne, statue marbre.
- *Chapelle Saint-Théodore.* — Epitaphe du chanoine Guillaume Dodon +1193, marbre fin du XII^e siècle.
Epitaphe avec fondation obituaire d'Aymon de Virieu, gravée sur deux tablettes, pierre, fin du XII^e siècle.
Epitaphe de Guillaume de la Motte, archidiacre de l'église St-Maurice, +1213, pierre, XIII^e siècle.
Epitaphe de Guillaume de Cuvière, bienfaiteur de l'église St-Maurice, +1215, pierre, XIII^e siècle (9).
- *Hôpital.* — Voir musée des Beaux-Arts.
- *Hôtel-de-Ville.* — Décoration d'une chambre à alcôve plafonds peints, boiseries peintes et sculptées, époque Louis XIII.
- *Musée des Arts Chrétiens.* — Mortier, fonte et son support bois sculpté XVI^e siècle (provenant de l'hôpital).

(6) Depuis un nombre indéterminé d'années, il n'y a plus que deux de ces tapisseries, conservées au presbytère de St-Maurice.

(7) Présence actuelle douteuse.

(8) En réalité, l'Adoration des Mages, XIII^e siècle.

(9) Ces quatre inscriptions se trouvent à l'extérieur de la chapelle, au mur méridional.

- *Maison, 5, rue Peyron.* — Trois mosaïques décorant la cage de l'escalier, époque romaine :

Au centre, deux oiseaux palmipèdes nageant, encadrés dans deux doubles cercles concentriques.

Scènes de chasse.

Au centre, buste d'un personnage de 3/4, barbu, portant une couronne de feuillages.

VALENCIN :

- *Eglise.* — Deux chapiteaux remployés, pierre, XI^e siècle.

VILLE-SOUS-ANJOU :

- *Eglise.* — Cloche, bronze, 1507.

